

États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Afghanistan	Équateur	Malaisie	République-Unie de
Afrique du Sud	Érythrée	Malawi	Tanzanie
Albanie	Espagne	Maldives	Roumanie
Algérie	Éthiopie	Mali	Royaume-Uni de Grande-
Allemagne	ex-République yougoslave	Malte	Bretagne et d'Irlande du
Angola	de Macédoine	Maroc	Nord
Arabie saoudite	Fédération de Russie	Maurice	Rwanda
Argentine	Fidji	Mauritanie	Saint Vincent-et-les
Arménie	Finlande	Mexique	Grenadines
Autriche	France	Monaco	Sainte-Lucie
Azerbaïdjan	Gabon	Mongolie	Saint-Kitts-et-Nevis
Bahamas	Gambie	Mozambique	Sao Tomé-et-Principe
Bahreïn	Géorgie	Myanmar	Sénégal
Bangladesh	Ghana	Namibie	Serbie-et-Monténégro
Barbade	Grèce	Népal	Seychelles
Bélarus	Grenade	Nicaragua	Sierra Leone
Belgique	Guatemala	Niger	Slovaquie
Belize	Guinée	Nigéria	Slovénie
Bénin	Guinée équatoriale	Norvège	Somalie
Bhoutan	Guinée-Bissau	Nouvelle-Zélande	Soudan
Bolivie	Guyana	Oman	Sri Lanka
Bosnie-Herzégovine	Haïti	Ouganda	Suède
Botswana	Honduras	Ouzbékistan	Suisse
Brésil	Hongrie	Pakistan	Suriname
Bulgarie	Inde	Panama	Swaziland
Burkina Faso	Indonésie	Papouasie-Nouvelle-	Tadjikistan
Burundi	Iran (République	Guinée	Tchad
Cambodge	islamique d')	Paraguay	Thaïlande
Cameroun	Iraq	Pays-Bas	Timor-Leste
Cap-Vert	Irlande	Pérou	Togo
Chili	Israël	Philippines	Tonga
Chine	Italie	Pologne	Trinité-et-Tobago
Chypre	Jamahiriya arabe libyenne	Portugal	Tunisie
Colombie	Jamaïque	Qatar	Turkménistan
Comores	Japon	République arabe syrienne	Turquie
Congo	Jordanie	République centrafricaine	Ukraine
Costa Rica	Kazakhstan	République de Corée	Uruguay
Côte d'Ivoire	Kenya	République de Moldova	Vanuatu
Croatie	Kirghizistan	République démocratique	Venezuela (République
Cuba	Koweït	du Congo	bolivarienne du)
Danemark	Lesotho	République démocratique	Viet Nam
Djibouti	Liban	populaire lao	Yémen
Dominique	Libéria	République dominicaine	Zambie
Égypte	Lituanie	République populaire	Zimbabwe
El Salvador	Luxembourg	démocratique de Corée	
Émirats arabes unis	Madagascar	République tchèque	

RAPPORT ANNUEL 2004

Conseil du développement industriel,
trentième session

Comité des programmes et des budgets,
vingt et unième session



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Vienne, 2005

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Distr.
GÉNÉRALE

IDB.30/2-PBC.21/2
24 mars 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ISSN 1020-766X

Organes directeurs

L'ONUDI compte trois organes directeurs: la Conférence générale, le Conseil du développement industriel et le Comité des programmes et des budgets.

Conférence générale

Les 171 États Membres de l'ONUDI se réunissent tous les deux ans à l'occasion de la Conférence générale, qui constitue l'organe directeur le plus élevé de l'Organisation. La Conférence générale définit les principes directeurs et les orientations, approuve le budget et le programme de travail de l'ONUDI et nomme le Directeur général. Elle élit également les membres du Conseil du développement industriel et du Comité des programmes et des budgets. La dixième session de la Conférence générale a eu lieu du 1^{er} au 5 décembre 2003.

La onzième session se tiendra du 28 novembre au 2 décembre 2005.

Conseil du développement industriel

Le Conseil du développement industriel, qui compte 53 membres, examine la mise en œuvre du programme de travail et des budgets ordinaire et opérationnel et fait des recommandations à la Conférence générale au sujet des orientations générales et de la nomination du Directeur général. Le Conseil se réunit une fois pendant les années où la Conférence générale tient une session et deux fois les autres années.

Membres du Conseil

Afrique du Sud	Ghana	Philippines
Algérie	Grèce	Pologne
Allemagne	Hongrie	République arabe syrienne
Arabie saoudite	Inde	République de Corée
Autriche	Indonésie	Royaume-Uni de Grande-
Belgique	Iran (République islamique d')	Bretagne et d'Irlande du Nord
Bolivie	Italie	Sénégal
Brésil	Japon	Slovaquie
Chili	Jordanie	Soudan
Chine	Kenya	Suisse
Colombie	Lesotho	Thaïlande
Côte d'Ivoire	Luxembourg	Tunisie
Cuba	Maroc	Turquie
Danemark	Mexique	Ukraine
Égypte	Nigéria	Uruguay
Équateur	Norvège	Venezuela (République bolivarienne du)
Espagne	Pakistan	Zimbabwe
Fédération de Russie	Pays-Bas	
France		

À la vingt-huitième session du Conseil du développement industriel (25-27 mai 2004), les États Membres ont examiné des questions très variées comme le cadre de programmation à moyen-terme, 2004-2007, y compris l'application des orientations stratégiques "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI", la coopération Sud-Sud et les activités de l'ONUDI dans les pays sortant de situations de crise; la situation financière, et notamment le rétablissement du droit de vote de l'Ukraine; les suites à donner au Forum mondial sur les biotechnologies et l'adoption du projet de Statut du Centre international pour la science et la haute technologie. Le nouveau cadre pour la décentralisation et la représentation hors Siège a occupé une place centrale dans les débats. Conformément au mandat que la Conférence générale lui avait confié à sa dixième session l'encourageant à faire avancer le processus de décentralisation sur le terrain, le Directeur général a présenté des recommandations supplémentaires à cet égard à cette même session. Le Conseil l'a donc invité à poursuivre le dialogue avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

À la vingt-neuvième session du Conseil, les États Membres ont examiné le rapport du Comité des programmes et des budgets et les options de financement du renforcement des mesures de sécurité, les nouvelles installations de conférence proposées, les activités du Groupe d'évaluation et des questions relatives au personnel.

M. Omar Zniber (Maroc) a été élu Président des vingt-huitième et vingt-neuvième sessions du Conseil.

Comité des programmes et des budgets

Le Comité des programmes et des budgets, organe subsidiaire du Conseil qui comprend 27 membres, se réunit une fois par an pour aider le Conseil à élaborer et examiner le programme de travail, les budgets et d'autres questions financières.

Membres du Comité

Allemagne	Hongrie	Pologne
Autriche	Inde	République de Corée
Cameroun	Indonésie	République populaire
Côte d'Ivoire	Italie	démocratique de Corée
Éthiopie	Japon	Royaume-Uni de Grande-
Fédération de Russie	Maroc	Bretagne et d'Irlande du
		Nord
Finlande	Mexique	Soudan
France	Nigéria	Turquie
Grèce	Pakistan	Venezuela (République
Guatemala	Pérou	bolivarienne du)

À sa vingtième session (8-9 septembre 2004), le Comité des programmes et des budgets a ouvert la voie à la conclusion de l'Accord de coopération avec le PNUD, conformément à une recommandation du groupe consultatif informel sur la décentralisation. Il a examiné par ailleurs les propositions du Directeur général relatives au cadre de programmation à moyen terme, 2006-2009, une note sur le renforcement des mesures de sécurité et les nouvelles installations de conférence proposées, ainsi qu'un rapport du Directeur général sur la situation financière et la mobilisation de ressources financières.

M. István Horváth (Hongrie) a été élu Président de la vingtième session du Comité des programmes et des budgets.

Bref regard sur l'ONUDI

- Mission: l'ONUDI s'efforce d'atténuer la pauvreté en encourageant la croissance de la productivité. Elle aide les pays en développement ou en transition à lutter contre la marginalisation dans le monde interdépendant d'aujourd'hui. Elle mobilise les connaissances, les compétences, les informations et la technologie pour promouvoir l'emploi productif, la compétitivité de l'économie et un environnement sain.
- Son objectif primordial est de promouvoir et d'accélérer le développement industriel dans les pays en développement ou en transition.
- L'ONUDI a été créée en 1966 et est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1985.
- Elle compte actuellement 171 États Membres.

Principaux documents d'orientation

- Le Plan de travail concernant le rôle et les fonctions futurs de l'ONUDI, qui a été adopté par le Conseil du développement industriel (IDB.17/Dec.2) et approuvé par la Conférence générale à sa septième session en 1997 (GC.7/Res.1), demeure le fondement de la transformation des structures et des programmes de l'ONUDI. Ce plan regroupe les activités de l'ONUDI dans deux domaines prioritaires, à savoir le renforcement des capacités industrielles et le développement industriel durable et moins polluant. Pour y donner suite, l'ONUDI doit entreprendre à la fois des activités de coopération technique et des activités de forum mondial.
- Reconnaissant qu'il est nécessaire que l'ONUDI adapte ses fonctions et ses priorités et oriente ses activités afin de tenir compte des réalités et des exigences nouvelles qu'impose l'évolution du contexte économique mondial, le Conseil du développement industriel a adopté à sa vingt-sixième session, en 2002, les orientations stratégiques énoncées dans un document intitulé "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI" (IDB.26/Dec.7). Ces orientations, qui se veulent une contribution importante aux efforts déployés pour faire de l'ONUDI une organisation plus efficiente et plus efficace, répondent au souci de mieux cibler ses activités de coopération technique.
- L'ONUDI a donné suite aux orientations en élaborant une stratégie d'entreprise complète et cohérente intitulée "Développement de l'industrie: amélioration de la productivité et progrès social", qui repose sur le principe que l'amélioration de la productivité, soutenue par le développement des compétences, l'accroissement du savoir et le progrès technologique, contribue de façon déterminante à stimuler la croissance. La stratégie d'entreprise a été présentée à la vingt-septième session du Conseil de développement industriel en 2003 et la Conférence générale en a pris note avec intérêt à sa dixième session (GC.10/Res.2 et GC.10/14).

Faits importants survenus en 2004 à l'échelon décisionnel

- Un fait important survenu au niveau décisionnel en 2004 a été la formulation et l'adoption d'un nouveau cadre pour la décentralisation et la représentation hors Siège, qui répond aux vœux formulés par les États Membres à la dixième session de la Conférence générale. L'Accord de coopération conclu avec le PNUD le 23 septembre 2004 consacre officiellement l'approche définie des activités de programmation commune, qui mettent l'accent sur le développement du secteur privé en tant qu'élément moteur, vise à assurer l'application continue des recommandations de la Commission du secteur privé et du développement créée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et la mise en place simultanée du nouveau modèle de représentation sur le terrain.
- Le Directeur général a présenté au Secrétaire général de l'ONU une proposition visant à créer, sur une base volontaire, un plan ou programme d'action en faveur du développement commun à l'ensemble des organismes des Nations Unies qui servirait à réorganiser à l'échelle du système la fourniture de biens publics liés au développement, ce qui en accroîtrait l'efficacité et l'impact. Cette proposition a fait l'objet d'un débat approfondi lors de deux réunions des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies tenues en avril et octobre et a été présentée séparément à plusieurs de ces organismes, lesquels ont manifesté leur intérêt et leur soutien. Le Directeur général a informé les États Membres de cette proposition à diverses réunions des organes exécutifs tenues en 2004.

L'ONUDI dans le monde

- L'ONUDI comptait 20 bureaux de pays et 9 bureaux régionaux en 2004. Elle a continué à accroître le rôle de ses représentants en leur déléguant des pouvoirs en matière financière et en leur confiant des responsabilités accrues sur le terrain, pour ce qui est des questions de fond. Conformément au processus de réforme qui touche l'ensemble du système des Nations Unies et afin de renforcer le mécanisme de coordination hors Siège, elle a signé le 23 septembre 2004 un Accord de coopération avec le PNUD. Celui-ci prévoit la mise en place, dès le début de 2005, d'un réseau sur le terrain pouvant assurer la présence de l'ONUDI à 50 emplacements à l'échelle mondiale.
- L'ONUDI compte un certain nombre d'autres bureaux dans le monde entier: 14 bureaux de promotion des investissements et de la technologie, 5 unités de promotion des investissements, 32 centres nationaux pour une production plus propre créés par l'ONUDI et le PNUD, et 9 centres internationaux de technologie qui en sont à différents stades de développement et qui travaillent en coopération étroite avec les bureaux de promotion des investissements et de la technologie.
- L'ONUDI a aussi des bureaux de liaison à New York et à Genève.
- Personnel: l'ONUDI emploie 646 fonctionnaires au Siège et dans d'autres bureaux permanents. En outre, elle fait appel chaque année aux services de quelque 1 850 experts internationaux et nationaux qui sont affectés à des projets exécutés dans le monde entier. Son Directeur général, M. Carlos Magariños (Argentine), a été élu en décembre 1997. À la neuvième session de la Conférence générale, en décembre 2001, il a été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans.

Budget et coopération technique

- Budget: le coût estimatif des opérations de l'ONUDI pour l'exercice biennal 2004-2005 est de 356 millions d'euros.
- La valeur totale des programmes et des projets de coopération technique en cours de l'ONUDI se chiffrait à 392,6 millions de dollars au 31 décembre 2004.
- Le rapport entre les dépenses engagées au titre des projets de coopération technique et le budget ordinaire est passé de 1,15:1,00 à 1,64:1,00, soit une augmentation de 43 % entre 1996/97 et 2004.
- La productivité de l'Organisation mesurée par le montant des projets de coopération technique exécutés par fonctionnaire est passée de 147 540 dollars à 188 100 dollars, soit une augmentation de 28 % entre 1997 et 2004.
- En 2004, la valeur totale des programmes de coopération technique mis en œuvre par l'ONUDI a atteint le chiffre le plus élevé des cinq dernières années, soit 98,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 44 % par rapport

au chiffre correspondant pour 2000 (68,7 millions de dollars). Ainsi, l'ONUDI n'a cessé de consolider la tendance à la hausse de ses services de coopération technique.

- L'Afrique, (y compris les États arabes d'Afrique) est restée la principale cible de la coopération technique de l'ONUDI, sa part des services fournis par l'Organisation (compte non tenu des protocoles relatifs à l'environnement et des organismes d'appui) étant passée de 38 % en 1997 à 47 % en 2004.
- Le montant total net des ressources de toute origine allouées aux programmes et projets de coopération technique approuvés a augmenté de 29 %, atteignant 117,2 millions de dollars en 2004, contre 90,2 millions en 2003.
- Le cadre de programmation à moyen terme, qui définit le contexte dans lequel les activités de coopération technique sont exécutées, a été élaboré sur la base du plan de travail et des orientations stratégiques. En outre, il tient compte de l'évolution des objectifs et des priorités en matière de développement international, tels qu'ils sont définis dans la Déclaration du Millénaire et les décisions connexes prises par la communauté internationale au cours des dernières années.
- Les éléments de base des activités de coopération technique de l'ONUDI sont les huit modules de service qui ont été reformulés en 2003 de manière à correspondre davantage aux priorités internationales en matière de développement définies dans la Déclaration du Millénaire. Les modules de service révisés sont les suivants: gestion du secteur industriel et statistiques, promotion des investissements et de la technologie, compétitivité industrielle et commerce, développement du secteur privé, agro-industries, énergie durable et changement climatique, Protocole de Montréal et gestion de l'environnement.

TABLE DES MATIÈRES

Message du Directeur général	xv
CHAPITRE PREMIER: ÉTENDRE LA PORTÉE DE LA RÉFORME ET PRÉPARER L'AVENIR	1
A. Stratégie d'entreprise et cadre de programmation à moyen terme	2
B. Étendre la présence de l'Organisation sur le terrain et intensifier la coopération	5
C. Formulation d'une vision stratégique à long terme	7
CHAPITRE II: L'ONUDI ET LE SYSTÈME MULTILATÉRAL.....	11
CHAPITRE III: ÉLABORATION DES PROGRAMMES ET COOPÉRATION TECHNIQUE	19
A. Programmes intégrés et cadres généraux de services	19
B. Agro-industries et appui sectoriel	20
C. Énergie et production non polluante	21
D. Promotion industrielle et technologie	23
E. Accords multilatéraux relatifs à l'environnement.....	26
F. Petites et moyennes entreprises.....	27
CHAPITRE IV: LA DIMENSION RÉGIONALE	31
A. Pays les moins avancés.....	31
B. Afrique subsaharienne	35
C. Les pays arabes.....	39
D. Asie et Pacifique	42
E. Europe et nouveaux États indépendants.....	45
F. Amérique latine et Caraïbes	46
G. Coopération Sud-Sud	48
H. Représentation hors-Siège.....	52

TABLE DES MATIÈRES (suite)

CHAPITRE V: ACTIVITÉS DE FORUM MONDIAL.....	55
A. Statistiques industrielles	55
B. Programme de recherche pour le cadre de programmation à moyen terme .	56
C. Combattre la marginalisation et la pauvreté par le développement industriel	57
D. Partenariats de recherche	58
E. Rapport sur le développement industriel	59
F. SPX News.....	60
G. UNIDO Exchange	60
CHAPITRE VI: GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS	63
A. La gestion axée sur les résultats prend son essor	63
B. Résultats obtenus dans le domaine de la coopération technique.....	67
C. Financement	75
D. Processus et contrôles internes	78
E. Confirmation indépendante de la performance	83
APPENDICES	87
A. Statistiques opérationnelles	88
B. Projets approuvés au titre des contributions volontaires.....	102
C. État des programmes intégrés et cadres généraux de services	104
D. Assistance technique fournie aux pays les moins avancés	106
E. Programme ordinaire de coopération technique	112
F. Répartition géographique des experts.....	114
G. Activités de formation	116
H. Accords, mémorandums d'accord et communiqués communs conclus en 2004.....	130
I. Présentations de pays organisées	135

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

APPENDICES (*suite*)

J. Achats	136
K. Représentation hors Siège.....	137
L. Composition du Secrétariat et informations relatives au personnel	139
M. Liste de publications	141
N. Réunions d'experts, colloques, séminaires et autres réunions	144
O. Statistiques industrielles	151

ABRÉVIATIONS	153
--------------------	-----

Message du Directeur général

Il me fait grand plaisir de pouvoir informer les États Membres que les tendances favorables de ces dernières années se sont maintenues en 2004. L'Organisation a considérablement amélioré tous les indicateurs de performance pertinents, reflétant ainsi les retombées de plus en plus positives de la réforme des programmes et de la réforme administrative et financière menées au cours des six dernières années, qui l'ont complètement transformée.

En 2004, la valeur des projets de coopération technique exécutés a ainsi atteint 98,8 millions de dollars, chiffre sensiblement supérieur aux 94,7 millions de dollars atteints en 2003, et dépassant pour la première fois, les 97,3 millions de dollars enregistrés "avant la crise" en 1997, lorsque notre budget ordinaire était de près de 20 % supérieur à celui de 2004. L'accroissement de la valeur des projets de coopération technique exécutés a été possible grâce à une progression correspondante des contributions volontaires versées à l'Organisation par ses partenaires de développement. Les financements au titre du Fonds de développement industriel et des fonds d'affectation spéciale (presque tous de sources gouvernementales) ont atteint 62,8 millions de dollars en 2003, dont 3,9 millions de dollars au titre des fonds d'affectation spéciale provenant de pays "récipiendaires". Cela représente un accroissement de 32 % par rapport au montant de 47,4 millions de dollars de 2003 et est le deuxième chiffre le plus élevé de l'histoire de l'ONUDI, juste au-dessous de celui de 1992.

La forte augmentation des contributions volontaires traduit le fait que la confiance des acteurs internationaux du développement à l'égard de l'Organisation continue de se renforcer, ce qu'ont bien montré les observations très positives faites à son sujet dans un débat parlementaire au Royaume-Uni en novembre 2004. Cette confiance accrue reposait concrètement sur une évaluation de 23 organisations multilatérales de développement menée en 2004 par le Ministère du développement international du Royaume-Uni dans le cadre de son programme d'évaluation et de surveillance de l'efficacité multilatérale. Globalement, l'ONUDI a été placée au sixième rang dans l'évaluation, et au premier rang des organismes normatifs du système des Nations Unies.

L'accroissement des projets de coopération technique est d'autant plus impressionnant lorsque l'on tient compte de l'évolution des effectifs de l'Organisation. Les données relatives aux dépenses de coopération technique par fonctionnaire (à savoir la valeur totale des projets de coopération technique exécutés divisée par le nombre total des fonctionnaires) font apparaître une progression de 178 600 dollars en 2003 à 188 100 dollars en 2004. Si l'on part de 1997, alors le chiffre de 2004 représente un accroissement de 28 %. Cette croissance impressionnante peut être considérée comme le fruit des efforts considérables déployés au cours des dernières années en vue de mieux cibler et d'approfondir le contenu des programmes de coopération technique de l'Organisation, d'une part, et d'améliorer la spécialisation et le professionnalisme de ses fonctionnaires, d'autre part.

Malgré ces évolutions positives, l'Organisation a poursuivi son programme de réforme en 2004. Un des principaux faits marquants de l'année est à cet égard la signature en septembre, d'un accord avec le PNUD visant à intensifier la coopération sur le terrain entre les deux organisations grâce à la mise en place de comptoirs de l'ONUDI dans les bureaux extérieurs du PNUD. L'objectif est d'accroître l'efficacité des services de l'ONUDI en renforçant sa présence sur le terrain et en lui permettant de participer plus activement aux mécanismes de coordination interinstitutions au niveau national. En outre, pour asseoir concrètement la coopération avec le PNUD, l'accord prévoit la formulation et l'exécution conjointes de projets de développement du secteur privé, conformément aux recommandations de la Commission du secteur privé et du développement présentées au Secrétaire général en mars 2004. Par ces efforts qui visent à accroître les synergies entre les activités des deux organisations sur le terrain, l'ONUDI cherche encore à établir un lien plus étroit entre ses activités de développement et celles d'autres organismes, dans le prolongement d'accords de collaboration plus anciens avec la CNUCED et l'OMC.

Les efforts déployés par l'Organisation en vue d'intensifier sa collaboration avec d'autres organismes résultent de la prise de conscience progressive du fait que les possibilités d'engendrer des gains d'efficacité supplémentaires au moyen des réformes internes sont à présent largement épuisées et que, pour obtenir de nouveaux gains significatifs, il faut une meilleure coordination des services offerts par les différents organismes de développement. Pour cette raison, j'ai personnellement passé une bonne partie de l'année 2004 à promouvoir une telle coopération dans mes rencontres avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, les chefs d'autres organismes, les représentants des États Membres et d'autres analystes et praticiens du développement. Cette proposition a reçu un écho favorable, et j'ai le ferme espoir qu'avec le temps, cette question sera appréciée à sa juste valeur.

Entre-temps, d'autres réformes ont été entreprises à l'ONUDI afin d'améliorer son efficacité et sa productivité et de pouvoir mesurer l'impact de ses services de façon adéquate. À cet égard, deux initiatives particulièrement importantes et connexes ont été l'adoption de diverses mesures visant à matérialiser la stratégie d'entreprise de l'ONUDI et la rationalisation du processus d'approbation des programmes et des projets grâce à la création de quatre nouveaux comités d'approbation des programmes. Une autre étape a été l'adoption d'une approche entièrement thématique et axée sur les résultats pour l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice 2006-2007.

Des efforts considérables ont également été déployés pour faire mieux connaître et mieux comprendre la contribution de l'ONUDI à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et, en particulier, l'objectif fondamental et crucial de la réduction de la pauvreté par la promotion du développement industriel et économique. D'une part, l'Organisation a amélioré de manière significative les activités qu'elle mène en tant que forum mondial, et notamment son programme de recherche, afin de partager avec les chercheurs l'expérience de terrain qu'elle a acquise dans le cadre de ses activités de coopération technique et de renforcer la base

conceptuelle/analytique de ses programmes dans ce domaine. D'autre part, l'Organisation a nommé un certain nombre de personnalités éminentes et influentes comme ambassadeurs itinérants qui s'efforcent activement de faire mieux connaître et mieux comprendre son rôle de catalyseur du développement et de la réduction de la pauvreté.

C'est donc avec grand plaisir que je peux présenter un rapport sur une autre année qui s'est achevée et qui a été couronnée de succès. Je voudrais, ce faisant, exprimer ma gratitude aux fonctionnaires qui, par leur détermination et leur dévouement au travail ont rendu ces réalisations possibles. Certes, je me réjouis que la transformation de l'Organisation, que j'ai eu l'honneur de présider ces sept dernières années ait abouti à ces excellents résultats, mais je tiens à souligner que je ne veux en aucune façon verser dans l'autosatisfaction. Le fait que des millions de personnes continuent d'être victimes de la pauvreté et que de nombreux pays ne peuvent toujours pas profiter pleinement des promesses de la mondialisation parce qu'ils ne sont pas en mesure de participer effectivement au commerce international reste un défi de taille pour nous tous dans la communauté du développement. Je suis décidé à faire en sorte que l'ONUDI continue de contribuer de façon constructive à relever ce défi, et en améliorant encore sa performance, qu'elle soit reconnue comme un fournisseur important de biens collectifs mondiaux qui aidera les pays en développement et les pays à économie en transition à tirer parti de l'ouverture progressive du régime commercial et financier mondial.

Le Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carlos Magariños', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Carlos Magariños

Étendre la portée de la réforme et préparer l'avenir

L'ONUDI a débuté l'année 2004 avec un nouveau mandat émanant de la dixième session de la Conférence générale tenue en décembre 2003. Lors de cette session, les États Membres ont reconnu la grande expérience et compétence de l'Organisation s'agissant de la promotion du développement industriel des pays en développement et des pays dont l'économie est en transition, et en particulier les bons résultats obtenus dans la prestation de services de coopération technique au cours des six dernières années. En outre, la Conférence a pris note de la stratégie d'entreprise exposée par le Directeur général au Conseil du développement industriel en août 2003, laquelle visait principalement à promouvoir la croissance de la productivité comme moyen de soutenir la réalisation d'un développement industriel durable.

Dans ce contexte, la Conférence a approuvé la proposition de l'Organisation tendant à axer ses activités sur un certain nombre de domaines prioritaires découlant de l'application de la stratégie d'entreprise au programme de services de l'Organisation. Cela a fait l'objet d'une proposition¹, qui expliquait aussi les liens existant entre la stratégie d'entreprise et le choix des domaines d'action prioritaire et était accompagnée d'une note² fournissant des détails sur les nouveaux modules de services affinés de l'Organisation, ainsi que sur ses services prioritaires et son programme de recherche pour le moyen terme, 2004-2007. Ensemble, ces deux documents constituaient le cadre de programmation à moyen terme pour 2004-2007.

Outre qu'elle a salué les bons résultats obtenus par l'ONUDI s'agissant de la promotion du développement industriel des pays qui bénéficiaient de son action et les efforts de l'Organisation pour mettre en place la base et le cadre conceptuels de ses services, la Conférence a souhaité voir se poursuivre le processus de réforme entrepris par l'Organisation depuis la fin des années 1990. Plus spécifiquement, elle a encouragé le Directeur général à poursuivre le processus de décentralisation vers le terrain et à renforcer et à rationaliser les opérations de terrain de l'Organisation. En outre, elle l'a invité à définir une vision stratégique à long terme (10 à 15 ans), le cas échéant, pour qu'elle soit adoptée par la Conférence générale à sa prochaine session à la fin de 2005, qui inclue la contribution stratégique de l'ONUDI à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Les excellents résultats obtenus par l'Organisation au niveau opérationnel en 2004, avec l'exécution d'activités de coopération technique pour un montant de 98,8 millions de dollars, sont mis en évidence dans les statistiques et les textes explicatifs correspondants qui figurent dans le présent rapport annuel. Ces résultats ont été

¹ Document GC.10/14.

² Document de séance GC.10/CRP.4.

accompagnés d'efforts suivis en matière de politique générale pour consolider les acquis du processus de réforme, étendre la portée de ces réformes et définir une vision claire pour l'avenir. Ces efforts ont porté en particulier sur un certain nombre de mesures visant à opérationnaliser la stratégie d'entreprise et à mettre en œuvre le cadre de programmation à moyen terme pour 2004-2007, à développer la présence de l'ONUDI sur le terrain, à renforcer sa coopération avec les autres organismes s'occupant du développement et à formuler une vision stratégique à long terme pour l'Organisation. Ces activités sont présentées de façon plus détaillée dans la suite du présent chapitre.

A. Stratégie d'entreprise et cadre de programmation à moyen terme

L'opérationnalisation de la stratégie d'entreprise et la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour 2004-2007, qui sont en quelque sorte les deux faces de la même pièce, ont bénéficié d'un degré de priorité élevé en 2004. En février, un document intitulé *Operationalizing UNIDO's Corporate Strategy: Services and priorities for the medium term 2004-2007* a été publié et distribué à tout le personnel de la catégorie des administrateurs. Ce document avait pour objet de bien faire comprendre les exigences du cadre de programmation à moyen terme et leurs incidences sur les tâches quotidiennes du personnel. Il fusionne ainsi la stratégie d'entreprise de l'Organisation et les modules de services affinés, les domaines d'action prioritaire, les services prioritaires et le programme de recherche³, et fait le lien entre la stratégie d'entreprise et les priorités à moyen terme de l'ONUDI. Dans son avant-propos, le Directeur général souligne que ce sont les services, le programme de recherche et les priorités présentés dans le document qui devront déterminer la teneur des activités de l'ONUDI pour la période 2004-2007.

Pour s'assurer que les services et priorités en question soient bien compris par le personnel, le Directeur général a tenu une série de réunions avec l'ensemble du personnel opérationnel de l'ONUDI (catégories des administrateurs et des services généraux) pour examiner de manière approfondie comment relier clairement toutes les activités de coopération technique et les activités à titre de forum mondial de l'ONUDI, notamment ses activités de recherche, aux services et aux priorités approuvés à la dixième session de la Conférence générale⁴. Suite à ces réunions, le Directeur général a pris l'initiative d'une série d'ateliers – qui se poursuivent – à l'intention des fonctionnaires consacrés à l'examen approfondi de plusieurs questions connexes et visant à favoriser l'adoption de mesures concrètes. Deux ateliers ont été organisés dans ce cadre en 2004. Le premier portait sur l'intégration des activités de coopération technique de l'ONUDI dans le domaine socioéconomique et environnemental, entre autres pour mobiliser des ressources supplémentaires auprès de fonds pour l'environnement aux fins du financement de la large gamme des activités de coopération technique de l'ONUDI. Le second portait sur l'amélioration de la démarche et de la stratégie régionales de l'ONUDI pour l'Asie et le Pacifique, pour faire en sorte

³ Documents GC.10/14 et GC.10/CRP.4.

⁴ Résolution GC.10/Res.2.

que les services fournis par l'Organisation aux pays de cette région cadrent parfaitement avec leurs conditions. Il a également été organisé une activité de moins grande ampleur sur la rationalisation des activités relatives aux services consultatifs en matière de politique industrielle au sein de l'ONUDI, en vue d'intégrer judicieusement ces services en amont dans le cadre des fonctions de forum mondial et des activités de coopération technique de l'Organisation.

En outre, on a commencé à préparer un troisième atelier de la série prévu pour le début de 2005 et consacré au cadre de politique générale des activités de coopération technique et activités à titre de forum mondial de l'ONUDI en Afrique, en vue de déterminer comment l'ONUDI pourrait aider plus efficacement l'Afrique dans le contexte du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), de l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique (IRCPA) lancée par l'ONUDI en novembre 2003 et du cadre analytique pour le développement de l'Afrique présenté dans le Rapport sur le développement industriel 2004. Les autres ateliers de la série organisés à l'intention des fonctionnaires prévus prochainement devraient porter sur le rôle de la recherche et des statistiques pour lier les activités à titre de forum mondial et les activités de coopération technique de l'ONUDI, en vue de mieux insérer les activités de recherche et d'élaboration de statistiques industrielles de l'ONUDI dans le contexte général des services qu'elle offre, ainsi que sur la poursuite du développement du programme de promotion des investissements de l'ONUDI, en vue d'établir des liens plus étroits entre ce programme et les autres services de coopération technique prêtés par l'ONUDI.

Ces efforts pour faire mieux connaître et comprendre aux fonctionnaires de l'ONUDI la stratégie d'entreprise et le cadre de programmation à moyen terme ont été complétés par des mesures visant à renforcer leurs compétences et leur expertise techniques dans les domaines d'intervention sélectionnés identifiés dans les documents précités. À cet effet, il a été formulé un programme de formation et de perfectionnement du personnel, dans le cadre duquel une série d'ateliers techniques et de séminaires spéciaux a été organisée durant le quatrième trimestre de 2004. D'autres séminaires sont prévus au premier trimestre de 2005. Parmi les thèmes traités on peut mentionner la méthode du cadre logique pour l'élaboration et l'évaluation des projets et des programmes; la définition des tâches (en lien avec les processus organisationnels); l'innovation au service du développement; la diffusion des technologies et la promotion des investissements; ainsi que le développement du secteur privé, les stratégies de réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement. Il a également été conçu des séminaires d'orientation spéciaux à l'intention des fonctionnaires nationaux travaillant dans le domaine afin de les inciter à l'excellence professionnelle.

Parallèlement à ces mesures de renforcement des capacités institutionnelles, il a été introduit en 2004 un certain nombre de mesures administratives et institutionnelles connexes pour faire en sorte que les procédures de l'Organisation en matière de mobilisation de fonds, ainsi que pour l'élaboration, l'approbation, l'examen et l'évaluation des programmes et des projets soient compatibles avec les exigences du cadre de programmation à moyen terme. Ces mesures, qui s'inspiraient des délibérations et des recommandations de la retraite que le Conseil d'administration a tenue en février, ont été rassemblées dans un cadre provisoire de contrôle de la gestion des programmes et des projets diffusé à la fin de mars. Une caractéristique particulièrement importante de ce nouveau cadre était la rationalisation du processus

d'approbation des programmes et des projets par la création de quatre comités d'approbation des programmes couvrant les activités de l'ONUDI dans les domaines suivants: réduction de la pauvreté par des activités productives, renforcement des capacités commerciales, amélioration de la sécurité humaine dans les pays sortant de situations de crise et énergie et environnement. Pour rationaliser encore mieux les opérations des comités d'approbation des programmes, il a été décidé qu'à partir de janvier 2005, ceux-ci disposeraient d'un secrétariat unique.

On s'est aussi particulièrement attaché à diffuser des informations sur les efforts permanents de l'Organisation pour mieux cibler et approfondir ses activités dans les domaines où elle dispose d'un avantage comparatif, au service des objectifs internationaux en matière de développement en général et des objectifs du Millénaire pour le développement en particulier. Un élément important de ces efforts a été la publication du *Rapport sur le développement industriel 2004, l'industrialisation, l'environnement et les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique subsaharienne: la nouvelle frontière dans la lutte contre la pauvreté*. Ce rapport, qui cernait les principaux obstacles à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région et formulait des réponses de politique générale appropriées en matière de développement industriel, mettait en lumière les capacités analytiques et conceptuelles de l'ONUDI ainsi que ses capacités à contribuer au développement de manière directe à travers des activités de coopération technique ciblées.

Un autre élément de ces efforts visant à mieux faire comprendre le rôle et les capacités de l'ONUDI au service des objectifs internationaux en matière de développement a été la désignation d'ambassadeurs itinérants de l'Organisation. Les personnes choisies pour assumer cette fonction honorifique sont toutes d'éminentes personnalités qui se sont distinguées dans les secteurs du commerce et de l'industrie: M. Mamadou Mansour Cama (Sénégal), Sir Ronald Grierson (Royaume-Uni), M. Peter Sutherland (Irlande), M. Jorge Blanco Villegas (Argentine) et M. Long Yongtu (Chine). Ces personnes rempliront une fonction de conseil et d'information et permettront à l'ONUDI de mettre à profit leurs compétences et leur vaste expérience dans le domaine du développement industriel, tout en aidant simultanément à diffuser des informations sur le travail utile et pertinent effectué par l'ONUDI dans ce domaine. Le programme a été lancé au quatrième trimestre et les activités concrètes ont démarré peu après. On citera à titre d'exemple une visite de M. Cama à la Banque islamique de développement à Jeddah (Arabie saoudite) pour renforcer la coopération entre l'ONUDI et cette banque. Sir Ronald Grierson se rendra au Brésil et au Pérou au début de 2005 pour promouvoir le principe de l'entrepreneuriat comme moyen de créer des emplois et des revenus.

Ces efforts pour faire mieux connaître l'importante contribution de l'ONUDI au développement international sont de plus en plus fructueux, comme il ressortait des déclarations très positives sur l'Organisation faites par le Secrétaire d'État du Royaume-Uni pour le développement international, M. Hilary Benn, et par le membre du Parlement pour la circonscription de Putney, M. Tony Colman, lors d'un débat à la Chambre des communes le 25 novembre. Ces déclarations sont intervenues presque un an jour pour jour après la publication dans le numéro du 13 novembre 2003 de l'*International Herald Tribune* d'un article où il était fait référence à l'ONUDI comme

l'une des quatre "organisations très performantes" du système des Nations Unies⁵. Dans l'intervalle, l'ONUDI a bénéficié d'une couverture médiatique de plus en plus positive, axée essentiellement sur l'efficacité de l'exécution des activités de coopération technique de l'Organisation.

B. Étendre la présence de l'Organisation sur le terrain et intensifier la coopération

Parmi les importantes nouveautés en matière d'orientations en 2004, il convient de citer l'élaboration et l'adoption d'un cadre de référence concernant la décentralisation et la représentation sur le terrain. Cette mesure, exposée plus en détail au chapitre IV, fait suite à la résolution par laquelle les États Membres, à la dixième session de la Conférence générale, encourageaient le Directeur général à poursuivre le processus de décentralisation et à renforcer et rationaliser les opérations de terrain de l'Organisation. Par ailleurs, ils priaient aussi le Directeur général de présenter au Conseil du développement industriel, à sa vingt-huitième session, des recommandations supplémentaires sur la décentralisation.

Ce cadre de référence se fonde sur le principe d'une intensification de la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le terrain, principe défini en 2003 et dont la Conférence générale était saisie à sa dixième session. Il s'agit, pour l'Organisation, de créer, au sein des bureaux du PNUD, un certain nombre de comptoirs, dont les effectifs se composeraient de fonctionnaires recrutés sur le plan international ou local et de personnel d'appui en nombre limité. L'Accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD, conclu le 23 septembre 2004, prévoit la création de 15 comptoirs au cours de la phase pilote, qui s'étendra sur deux ans (2005-2006). Ces comptoirs viendront s'ajouter aux 30 bureaux de pays, bureaux régionaux et centres techniques régionaux en place en 2004. Sur le long terme, grâce à cette initiative, l'Organisation devrait être représentée dans quelque 80 pays. Dans certains cas, par souci de synergie, et pour intensifier les opérations menées conjointement par les deux organismes, on envisagera la possibilité de créer des centres techniques régionaux ou des bureaux communs.

Du fait de la restructuration de la présence de l'Organisation sur le terrain que suppose le nouveau partenariat conclu avec le PNUD et de l'ampleur de ses incidences, cette proposition a été examinée en profondeur au premier semestre 2004. Les conclusions de l'étude que le Secrétariat a réalisée à ce sujet en janvier-février ont été examinées lors du séminaire du Conseil de direction tenu en février. Parallèlement, des consultations soutenues se sont déroulées au plus haut niveau avec le PNUD afin de déterminer la viabilité financière et la portée programmatique de ce dispositif de coopération. Enfin, et ceci est d'une importance cruciale, une série de consultations informelles ont été entamées avec les États Membres dans le cadre d'un groupe consultatif informel sous la présidence des représentants de l'Allemagne et de la Chine. Les discussions menées avec ce groupe ainsi qu'avec les groupes régionaux ont permis au Secrétariat de cerner les préoccupations des États Membres et d'en tenir dûment compte lorsqu'il a mis la dernière main à ses propositions, tant sur le plan interne que

⁵ Charles Wolf Jr., "Postwar rebuilding: Pick the UN's best for a wider Iraq role", *International Herald Tribune*, 13 novembre 2003.

lors de négociations avec le PNUD. Faisant fond sur la recommandation formulée par le groupe consultatif informel, le Comité des programmes et des budgets a, à sa vingtième session, ouvert la voie à la conclusion de l'accord.

Sur le plan des programmes, l'Accord de coopération avec le PNUD prévoit une coopération stratégique entre les deux organismes dans tous les domaines de compétence de l'ONUDI. Il n'en reste pas moins qu'il vise essentiellement le développement du secteur privé, qui fera l'objet d'un programme de coopération technique à définir et mettre en œuvre. Si le PNUD et l'ONUDI ont décidé de faire de cette question une priorité, c'est parce qu'ils souhaitent réagir expressément aux analyses, conclusions et recommandations énoncées dans le rapport de la Commission du secteur privé et du développement, présidée par MM. Paul Martin, Premier Ministre canadien, et Ernesto Zedillo, ancien Président du Mexique, et faire ainsi œuvre de pionnier. Le rapport de la Commission, intitulé "Libérer l'entrepreneuriat: mettre le monde des affaires au service des pauvres", a été présenté au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en mars 2004. Les recommandations qui y sont formulées portent sur trois domaines précis:

- Sphère du secteur public: création d'un environnement porteur pour le développement du secteur privé;
- Sphère public-privé: formation de partenariats et innovation;
- Sphère du secteur privé: mobilisation des capacités et des ressources.

Par leur programme conjoint, l'ONUDI et le PNUD entendent apporter leur concours à toutes ces activités et contribuer, dans leurs domaines de compétences, à la réalisation des objectifs fixés.

Ce programme devrait initialement être piloté par une dizaine de pays qui seront choisis par les deux organismes en fonction de l'engagement dont font preuve leurs gouvernements respectifs, le secteur privé et d'autres parties intéressées. Aux activités d'assistance technique viendront s'ajouter des activités au niveau mondial ou régional sous forme d'ateliers, de séminaires et de programmes de recherche ainsi que de développement en commun de manuels, progiciels et autres outils dédiés à des aspects donnés du développement du secteur privé. S'il est prévu que les premiers programmes seront financés en partie par les deux organismes, il n'en reste pas moins que la mobilisation de ressources externes provenant des secteurs privé et public, aux plans national et mondial, sera essentielle au regard de la qualité des résultats.

Le programme à mener conjointement avec le PNUD fait suite à un programme de coopération technique analogue exécuté avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en vue de contribuer à la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme de Doha pour le développement et lancé une année auparavant, en septembre 2003. Dans le cadre de ce dernier, l'ONUDI s'emploie essentiellement à intensifier les capacités d'offre des pays en développement, afin qu'ils puissent produire et offrir les biens pour lesquels il existe une demande sur divers marchés nationaux et internationaux, et à renforcer les infrastructures institutionnelles nécessaires pour répondre aux normes techniques et de qualité exigées par ces marchés. L'OMC, pour sa part, s'attache à consolider les capacités de ces pays à mener avec succès des négociations commerciales et à se conformer aux accords conclus dans le cadre de cette organisation. Des activités préparatoires ont été menées en 2004 dans un certain

nombre de pays pilotes choisis à cet effet: évaluation rapide de leur compétitivité industrielle et des entraves aux échanges, critères de conformité et obstacles qui pèsent sur l'offre. Ceci a conduit les deux organisations à formuler des projets de coopération technique dont elles s'emploieront à favoriser l'exécution.

La mise en place de partenariats et d'alliances stratégique avec d'autres organismes des Nations Unies, tels que ceux conclus avec l'OMC et le PNUD, ont pour objet la coordination des services de coopération de l'ONUDI et de ceux des organismes partenaires afin que les services de chaque organisme consolide l'impact de ceux de l'autre. Il apparaît toutefois de plus en plus que si ces efforts de coopération et de coordination interinstitutions ne s'inscrivent pas dans un plan d'ensemble cohérent, cela ne suffira pas pour réaliser les objectifs internationaux de développement. Or, cela revêt une importance toute particulière pour l'ONUDI, laquelle, après presque sept années de réorganisation interne, en est au point où ses propres gains d'efficacité seront tributaires de ceux des autres organismes et de sa propre capacité à en tirer parti tout en y contribuant. L'ONUDI est donc convaincue qu'elle ne pourra continuer à avancer isolément dans ses réformes et qu'il est capital d'intensifier les échanges et la coordination entre les programmes, fonds et institutions spécialisées compétents des Nations Unies, y compris les institutions issues des accords de Bretton Woods.

C'est sur cette toile de fond que le Directeur général a présenté au Secrétaire général de l'ONU une proposition en vue de l'élaboration d'un plan de travail ou d'un programme commun à l'ensemble du système, auquel chaque organisation pourrait choisir de s'associer et selon lequel la fourniture de biens collectifs nécessaires au développement serait restructurée entre ces divers organismes de sorte à en rehausser l'efficacité et l'impact. Cette proposition a été longuement débattue aux deux réunions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies qui se sont tenues en avril et en octobre 2004, et elle figure à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité de haut niveau chargé des programmes prévue pour février 2005. Elle a par ailleurs été présentée séparément à plusieurs organismes des Nations Unies, où elle a suscité intérêt et adhésion. Enfin, le Directeur général en a informé les États Membres lors de diverses réunions des organes directeurs en 2004. L'ONUDI continuera de défendre cette proposition et, pour ce faire, notamment, elle incitera des centres d'excellence et d'éminentes personnalités à préconiser la redynamisation des fonctions du système des Nations Unies liées au développement économique, et elle traitera de la question plus avant dans la prochaine livraison du Rapport sur le développement industriel.

C. Formulation d'une vision stratégique à long terme

Comme la Conférence générale l'en avait prié à sa dixième session, le Secrétariat a entamé, au deuxième semestre 2004, la formulation d'une vision stratégique à long terme. Cette vision, qui portera sur 10 à 15 ans, doit en particulier indiquer comment l'Organisation entend contribuer, sur le plan stratégique, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Sa rédaction devrait être achevée à temps pour que le Secrétariat en saisisse le Conseil du développement industriel à sa trentième session, en juin 2005, puis, par l'intermédiaire du Conseil, la Conférence générale à sa

prochaine session. Lorsque le Secrétariat a défini les grandes lignes de la vision stratégique, il a décidé que celle-ci reposerait sur les fondements solides que sont les acquis des dernières années. On continuera donc à faire une large place à la spécialisation et la reprofessionnalisation de l'Organisation dans le cadre de la mission qui lui est confiée, à savoir œuvrer au développement industriel des pays en développement et des pays dont l'économie est en transition. On tire ainsi les enseignements de l'amère expérience vécue entre le milieu des années 1980 et celui des années 1990, période au cours de laquelle l'Organisation n'a cessé de se disperser, élargissant constamment le champ de ses activités au détriment de son efficacité et de son impact et perdant ainsi beaucoup de sa crédibilité au plan international.

On a commencé à mettre un terme à cette évolution en 1988, au moment où le nouveau Directeur général, M. Carlos Magariños, a pris d'urgence des mesures visant à recentrer les activités de l'Organisation sur ses domaines de compétences, en tenant compte de ses avantages comparatifs. Depuis lors, le champ des services que l'Organisation prête a été ramené de 250 programmes fortement disparates à huit modules de services. Cette rationalisation s'est poursuivie en 2004, année au cours de laquelle ont été créés quatre comités d'approbation des programmes comme indiqué ci-dessus. On étudie actuellement la possibilité d'aligner les modules de service sur les domaines que recouvrent ces comités, ce qui permettrait de concentrer davantage les programmes et de les ramener à quatre grands domaines d'activité à compter du prochain exercice biennal.

Parallèlement à la concentration des services que prête l'Organisation, des programmes intégrés et des cadres généraux de services ont été mis en place, qui sont les nouveaux vecteurs de leur exécution. Associant divers services provenant de plusieurs modules afin de répondre à un enjeu de développement particulier, ces instruments autorisent une approche véritablement globale et intégrée et créent une synergie entre les services. Depuis 2002, l'Organisation a ajouté à ces vecteurs, utilisés à l'échelle des pays, des initiatives thématiques à portée régionale pour les quatre domaines d'activité des comités.

Ces mesures ayant en dernier ressort pour objet d'améliorer l'efficacité et l'impact des activités de coopération technique, elles ont été complétées par une série de réformes d'ordre administratif qui visent à faciliter les procédures d'administration des projets tout en responsabilisant davantage les administrateurs de projets au moyen de dispositifs de contrôle et d'évaluation de l'exécution. Par ailleurs, des mesures d'accompagnement ont été prises, qui visent à professionnaliser davantage les ressources humaines dans le cadre de services prioritaires donnés, et ce au moyen de nouvelles politiques de formation et de recrutement des effectifs. Enfin, des mesures ont été prises pour mieux intégrer la coopération technique aux activités que l'Organisation mène en tant que forum mondial ainsi qu'à ses travaux de recherche, l'objet étant d'obtenir une plus grande synergie entre ces deux volets majeurs du mandat confié à l'Organisation et de veiller à ce qu'ils se renforcent l'un l'autre dans un souci de pertinence, d'efficacité et d'impact.

À partir de ces fondements, l'élaboration de la vision stratégique à long terme continuera de s'inspirer du mandat de l'Organisation, de sa stratégie d'entreprise et des directives données par les organes directeurs, d'une part, et des besoins des pays bénéficiaires et des préoccupations de la communauté internationale tels qu'énoncés dans les textes issus des grandes conférences internationales, d'autre part. En

conséquence, les objectifs du Millénaire pour le développement continueront de figurer au premier rang, comme indiqué ci-dessus, sans que l'on néglige pour autant les conclusions d'un grand nombre d'autres conférences internationales, notamment la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue en 2001, la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue en 2002, et le Sommet mondial pour le développement durable, qui s'est également déroulé en 2002. Pour ce qui est de l'Afrique en particulier, on se fondera aussi sur le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), adopté lors du trente-septième Sommet de l'Organisation de l'unité africaine, tenu en 2001.

Dans un premier temps, le Secrétariat a, en vue de l'élaboration de la vision à long terme, préparé un avant-projet dans lequel figurent tous les éléments indiqués ci-dessus, et dont il a saisi le Conseil du développement industriel à la session tenue en novembre 2004. Les États Membres et le Directeur général uniront leurs forces pour l'élaboration de cette vision à long terme, définissant ainsi un schéma directeur qui permettra à l'Organisation de poursuivre sa mission et constituera le fondement de son activité pour l'avenir.



L'ONUDI et le système multilatéral

La coopération avec d'autres organisations, notamment au sein du système des Nations Unies, a été un élément fondamental de la transformation de l'ONUDI, qui lui a permis de clarifier son identité dans le système. Pour améliorer l'impact collectif, l'ONUDI a signé, ces dernières années, des accords de coopération avec un certain nombre d'autres organisations, et les textes des différents chapitres du présent rapport confirmeront l'efficacité de ces accords au niveau de la mise en œuvre des activités. L'Organisation est foncièrement attachée aux réformes du Secrétaire général, qui ont donné un nouvel élan salutaire à l'Agenda pour le développement. Elle a également pris d'importantes mesures pour contribuer à ce processus, en partie en se transformant elle-même. Forte de cette expérience, elle a également approfondi son analyse sur la manière dont le système peut mieux contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Assemblée générale des Nations Unies

Dans le contexte de l'examen complet de l'application de la Déclaration du Millénaire qui aura lieu en 2005, la contribution de l'ONUDI à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a porté sur un certain nombre de questions:

- Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD): progrès de la mise en œuvre et appui international;
- Suivi des grandes conférences organisées par les Nations Unies;
- Mondialisation et interdépendance;
- Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement;
- Développement durable;
- Activités opérationnelles de développement.

La coopération pour le développement industriel a bénéficié d'une attention prioritaire, comme il ressort du rapport du Directeur général à l'Assemblée générale, qui comporte une annexe dans laquelle figurent des informations sur les résultats du Forum mondial sur les biotechnologies, qui s'est tenu du 2 au 5 mars 2004 à Concepción (Chili). Le rapport souligne que les facteurs de productivité et le développement industriel jouent un rôle décisif dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et donne une vue d'ensemble des services de l'ONUDI et des activités qu'elle a menées ces deux dernières années dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement, en tenant compte des changements conformes à sa stratégie d'entreprise qui lui ont permis d'améliorer l'exécution de ses programmes et d'accroître l'efficacité de ses activités.

Dans la résolution 59/249 qu'elle a adoptée ultérieurement, l'Assemblée générale des Nations Unies se félicite des conclusions et des recommandations qui figurent dans le rapport, souligne que le renforcement de la capacité de production et le développement industriel jouent un rôle décisif dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et encourage l'ONUDI à continuer à promouvoir une meilleure cohérence de l'action du système des Nations Unies dans le domaine du développement économique. Elle reconnaît la contribution précieuse que l'ONUDI apporte aux efforts globaux visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et renforce son mandat.

Une autre question importante était le NEPAD, et le Secrétaire général dans son rapport sur cette question a reconnu le rôle moteur que joue l'ONUDI dans l'appui à l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique.

Conseil économique et social

L'ONUDI a axé sa participation au Conseil économique et social sur le débat de haut niveau intitulé "Mobilisation de ressources et promotion de l'environnement aux fins de l'élimination de la pauvreté dans le contexte de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010". Conduite par le Directeur général, la délégation de l'ONUDI a souligné que les facteurs de productivité et le développement industriel jouaient un rôle décisif dans l'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'ONUDI a organisé un petit-déjeuner ministériel sur la promotion des initiatives relatives aux capacités productives dans les pays les moins avancés et en Afrique.

En raison de sa participation constructive à la préparation de la session du Conseil et à son débat de haut niveau, la position de l'ONUDI a été dûment prise en compte dans la déclaration ministérielle, notamment en ce qui concerne le rôle du secteur privé et des PME en particulier dans les stratégies de réduction de la pauvreté, la nécessité d'une assistance technique pour accroître les capacités productives des pays les moins avancés et l'appui aux initiatives visant à faciliter l'accès aux marchés. La déclaration confirme également la pertinence des activités menées par l'Organisation après une crise et souligne qu'il est nécessaire de faire en sorte que la reconstruction et le relèvement constituent un aspect important du développement durable des pays les moins avancés sortant de situations de conflit et de catastrophes naturelles.

Mécanismes de coordination

Après avoir présidé le Comité de haut niveau chargé des programmes, l'ONUDI continue de contribuer activement aux travaux du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et du Comité de haut niveau, s'intéressant particulièrement à la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, aux suites données à la Conférence internationale sur le financement du développement, au Sommet mondial pour le développement durable, au multilatéralisme et à la réforme du système des Nations Unies.

Préconisant de mettre davantage l'accent sur le développement économique et de renforcer en conséquence la coordination entre les organismes des Nations Unies concernés, deux facteurs essentiels de progrès concrets sur la voie de la réalisation des

objectifs du Millénaire, le Directeur général a appelé l'attention du Comité de haut niveau chargé des programmes et du Conseil des chefs de secrétariat sur une proposition tendant à améliorer la cohérence des politiques et l'efficacité opérationnelle à l'échelle du système afin de réaffirmer la contribution des organismes des Nations Unies au développement économique dans le contexte de la Déclaration du Millénaire et de souligner qu'il importe de remédier au manque de certains biens collectifs concernant l'efficacité du marché, les connaissances et la protection de l'environnement et de renforcer les liens entre le développement économique et le développement social pour augmenter les chances d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et ce, de manière viable. Il est possible d'y parvenir, notamment en mettant en place un mécanisme non contraignant tel qu'un plan de travail ou un plan d'action communs.

La proposition de l'ONUDI a été examinée par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination à sa session ordinaire d'octobre et le Comité de haut niveau chargé des programmes a été prié de poursuivre les discussions afin de formuler des suggestions pratiques. Ainsi, l'initiative de l'ONUDI a suscité un débat important pour l'ensemble du système des Nations Unies.

Au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement, l'ONUDI s'est intéressée particulièrement à la question relative à une meilleure cohérence des politiques à l'échelon national, ainsi qu'aux nouvelles mesures propres à maximiser l'impact. À cet égard, elle a fait part de l'expérience de l'accord de coopération avec le PNUD, qui a été accueillie favorablement par les membres du Groupe.

Pacte mondial

Le Pacte mondial est une initiative lancée par le Secrétaire général de l'ONU en 1999, afin d'inciter les entreprises à s'acquitter de leur responsabilité sociale en adhérant à 10 principes tirés de conventions et de déclarations internationales et concernant les conditions de travail, le respect des droits de l'homme, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. En dépit de quelques différences d'interprétation, on s'accorde pour reconnaître que la responsabilité sociale des entreprises va au-delà de la philanthropie ou du simple respect de la réglementation ou de normes sociales et environnementales établies par la loi. De manière générale, on considère qu'en s'acquittant de leur responsabilité sociale et environnementale, les entreprises démontreront qu'elles agissent en se souciant de l'éthique, des questions sociales et de la protection de l'environnement.

La participation de l'ONUDI au Pacte mondial résulte de la volonté de répondre aux besoins spécifiques des PME. Si l'ONUDI a été associée au Pacte mondial, c'est parce que le système des Nations Unies reconnaît les efforts déployés par l'Organisation pour constituer des partenariats à travers les programmes de coopération technique axés sur les PME. Alors que, conformément à leurs mandats, d'autres organismes jouent un rôle opérationnel et de sensibilisation, l'ONUDI, elle, est bien placée pour réaliser les objectifs du Pacte sur le terrain dans les pays bénéficiaires. Elle met en place des mécanismes d'engagement pour les PME participant au Pacte mondial.

Au Sommet des champions du Pacte mondial organisé par le Secrétaire général le 24 juin et auquel ont participé des chefs d'entreprise, des dirigeants d'ONG et des organisations participantes, le Directeur général a souligné le rôle important que joue l'ONUDI dans la promotion du Pacte auprès des PME dans les pays bénéficiaires.

Projet du Millénaire

L'ONUDI coopère avec d'autres organismes et institutions dans le Projet du Millénaire en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre des meilleures stratégies pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. En sa qualité de membre actif des équipes du projet notamment de l'Équipe 1 (pauvreté et développement économique), de l'Équipe 10 (science, technologie et innovation) et du Groupe d'experts des Nations Unies, l'ONUDI a fourni un appui au projet en mettant à sa disposition ses compétences dans les domaines concernés. Les équipes de travail ayant redoublé d'efforts pour présenter leurs rapports avant fin 2004, l'Organisation a également participé activement à l'établissement de ces documents en y apportant des contributions de fond.

En outre, l'ONUDI s'est montrée résolue à mener à bien le Projet du Millénaire en parrainant la mise en place d'un centre d'appui technique conjoint à Nairobi, avec une subvention de 1,2 million de dollars. En attendant la finalisation du projet en juin 2005, le centre axera principalement son action sur six pays: Éthiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, République-Unie de Tanzanie et Sénégal. Étant particulièrement bien placé pour assurer la liaison entre les autorités locales, les équipes de pays des Nations Unies, le secrétariat et les équipes du Projet du Millénaire, et le siège de l'ONUDI, le centre joue un rôle central de coordination dans la définition des mesures à prendre aux niveaux national et international pour que ces pays réalisent les objectifs du Millénaire pour le développement. Grâce à l'expertise de l'Organisation, le centre devrait promouvoir une approche novatrice de l'appui au développement des pays africains en préconisant des stratégies à long terme d'amélioration de la productivité et en coordonnant aussi les activités de coopération technique essentielles à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Pour renforcer la coopération interinstitutions et l'impact des activités au niveau national, l'ONUDI a engagé un dialogue avec le PNUD sur le partenariat stratégique, qui s'est soldé par la signature d'un accord de coopération entre les deux organisations le 23 septembre à New York. Considéré comme un modèle potentiel pour l'ensemble du système des Nations Unies, l'accord constitue une base pour élaborer des programmes conjoints de coopération technique avec un accent particulier sur le développement du secteur privé, en tenant compte des recommandations de la Commission du secteur privé et du développement. Parallèlement, il propose un nouveau modèle de représentation hors siège, avec la mise en place de comptoirs de l'ONUDI dans les locaux du PNUD.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Des progrès considérables ont été faits en peu de temps depuis la signature avec l'OMC, en septembre 2003, d'un mémorandum d'accord en vue d'un partenariat stratégique pour promouvoir la mise en œuvre du Programme de Doha pour le développement. Suite au choix de neuf pays pilotes (Arménie, Bolivie, Cambodge, Cuba, Égypte, Ghana,

Jordanie, Kenya et Mauritanie), l'ONUDI et l'OMC ont réalisé des bilans communs de pays, organisé des séminaires et élaboré des plans d'action, menant ainsi à terme la première phase du programme. Un échange de vues entre les deux Directeurs généraux qui a eu lieu en juillet s'est axé sur la mise en œuvre du programme et les modalités relatives à la mobilisation de ressources, et un certain nombre de donateurs ont déjà fait savoir qu'ils pourraient être intéressés par le financement du programme. Les séances d'information tenues en novembre et décembre en vue d'évaluer les progrès accomplis ont confirmé que toutes les parties concernées, bénéficiaires comme donateurs, appuient sans réserve les initiatives conjointes. Les efforts s'orientent actuellement vers l'exécution des projets et leur extension éventuelle à d'autres bénéficiaires.

Par suite du resserrement de sa coopération avec l'OMC, l'ONUDI a participé en septembre à la table ronde des donateurs du Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce. Ce mécanisme a été établi à la réunion ministérielle de l'OMC tenue en 2001, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation mondiale de la santé animale. Il vise à aider les pays en développement à renforcer leurs compétences et leur capacité dans le domaine des normes internationales sanitaires et phytosanitaires, en améliorant leur sécurité humaine et la santé végétale et animale pour faciliter l'accès aux marchés. Depuis que le programme conjoint ONUDI/OMC a recensé plusieurs besoins de coopération technique dans le domaine des mesures sanitaires et phytosanitaires, il a été convenu que les projets relatifs aux mesures sanitaires et phytosanitaires seraient soumis au Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce pour examen et financement.

Ainsi qu'il est énoncé dans la Déclaration de Dakar adoptée à la troisième réunion des Ministres du commerce des pays les moins avancés (Dakar, 4-5 mai 2004), la Déclaration de Kigali sur le Programme de travail de Doha et le Consensus de Kigali sur le Programme de travail de Doha après Cancún adoptés par les Ministres du commerce de l'Union africaine (27-28 mai 2004), le partenariat stratégique entre l'ONUDI et l'OMC reçoit un appui international considérable et est de plus en plus apprécié.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

La coopération avec la CNUCED continue d'être fructueuse. L'ONUDI a pris part aux travaux d'un certain nombre de commissions, aux réunions de groupes d'experts, à l'examen des politiques d'investissement et aux trente-quatrième et trente-cinquième réunions directives du Conseil du commerce et du développement.

L'ONUDI a également participé à la onzième session de la Conférence générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement tenue à Sao Paulo (Brésil) du 13 au 18 juin et apporté sa contribution à la réussite de la Conférence. Dans ce cadre, la Foire des technologies de l'avenir, 2004 qu'elle a parrainée est devenue l'une des manifestations principales de la onzième session de la Conférence générale de la CNUCED. Elle a été consacrée aux secteurs technologiques suivants: énergie et environnement, biotechnologies, nanotechnologies, matériaux, technologies de l'information et de la communication (TIC) et industrie aérospatiale, ainsi qu'aux sous-

secteurs technologiques importants pour les pays à faible revenu et les PMA, à savoir, industrie agroalimentaire, matériaux de construction et énergies renouvelables.

Une contribution à la publication de la CNUCED intitulée *Trade and Gender: Opportunities and Challenges for Developing Countries* a mis à profit les compétences considérables de l'ONUDI en ce qui concerne les questions relatives à la parité entre les sexes dans le secteur des textiles et des vêtements.

Autres activités de coopération

La coopération dynamique avec d'autres organisations, qui caractérise les activités de l'ONUDI, s'exerce sous plusieurs formes. La participation réciproque aux réunions pertinentes des organisations concernées est, certes, une pratique établie, mais, ces dernières années, l'exécution conjointe d'activités de coopération technique est devenue un cas plus typique.

L'ONUDI a participé aux travaux de la Commission du développement durable, notamment aux réunions sur la transition après les conflits concernant Haïti, l'Iraq, le Libéria et la Sierra Leone, et au Sommet des champions du Pacte mondial.

La coopération avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) se poursuit. L'ONUDI a activement participé à la vingt-septième assemblée générale de l'ISO et à la trente-huitième réunion de son Comité pour les questions relatives aux pays en développement. Elle a partagé son expérience dans l'élaboration et la bonne exécution de projets régionaux dans le domaine de la qualité, de la normalisation et de l'évaluation de la conformité en vue du commerce.

Un projet d'apprentissage en ligne relatif à la normalisation et aux obstacles techniques au commerce a été finalisé en 2005. Une étude conjointe ONUDI-ISO-Fédération des chambres de commerce et d'industrie indiennes sur l'impact des normes ISO 9000 au sein de l'Association sud-asiatique de coopération régionale est prévue pour 2005.

L'ONUDI étudie la possibilité de s'associer à un groupe de travail que l'ISO met actuellement en place et qui sera chargé d'établir une norme internationale relative à la responsabilité sociale. Ce groupe de travail mettra à profit la longue expérience de l'ONUDI dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises, pour les PME des pays en développement et des pays à économie en transition.

Grâce à sa participation au groupe interinstitutions sur la facilitation du commerce, l'ONUDI a établi une coopération avec le Partenariat mondial pour la facilitation du commerce et des transports et est devenue membre de son comité directeur, aux côtés de la Banque mondiale, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de la Commission économique pour l'Europe, de l'Organisation mondiale des douanes, et de la Chambre de commerce internationale. Membre du Réseau des Nations Unies pour la facilitation du commerce, le Partenariat mondial pour la facilitation du commerce et des transports vise à regrouper toutes les parties intéressées, publiques et privées, nationales et internationales, désirant contribuer à une amélioration significative de la facilitation du transport et du commerce.

Atteindre le microniveau en Afrique de l'Ouest – le nouveau concept porte ses fruits

Aujourd'hui, environ 75 % des pauvres vivent dans des zones rurales, dont 60 % des plus démunis sont des femmes et des jeunes filles. Les femmes en Afrique de l'Ouest représentent environ 48 % de la population active et jouent un rôle crucial dans le développement de l'entreprenariat privé, particulièrement en zones rurales, où elles sont responsables de la production, de la transformation, de l'emballage, de la distribution et de la vente. Cependant, elles ont un accès limité à la technologie et aux connaissances concernant les questions liées à la sécurité des produits alimentaires; elles ne sont informées ni des possibilités de formation qui s'offrent à elles, ni des techniques de commercialisation.

Avec la phase pilote du Programme régional pour les pays de l'Afrique de l'Ouest (PREPAO) (Guinée, Mali et Sénégal), l'ONUUDI a lancé une approche novatrice pour lutter contre la pauvreté en apportant un appui aux petites unités de production agro-industrielle par le biais des organisations locales de la société civile (OSC) qui constituent leur forme de participation collective. Les OSC défendent les intérêts de leurs membres et jouent un rôle non seulement d'intermédiaire entre eux et les pouvoirs publics, mais aussi d'institutions d'appui et de prestataires de services. L'avantage des OSC réside dans leur proximité du groupe cible de bénéficiaires. Elles peuvent prendre des décisions et des mesures rapides, ce qui permet de réduire les délais d'exécution et les coûts des transactions, et d'améliorer ainsi l'efficacité des programmes.

Le PREPAO renforce les capacités institutionnelles des OSC locales d'appuyer les micro- et petites entreprises rurales (MPER) dirigées par les femmes impliquées dans la transformation des produits alimentaires. Il apporte ainsi à ces entreprises un appui direct à la base par de petits projets concrets sous les auspices des OSC. Cette approche participative, sans précédent dans le système des Nations Unies, est encouragée par l'ONUUDI pour maximiser l'impact des projets sur la réduction de la pauvreté. L'accent est mis sur l'apport de technologies, l'accès à l'information, la mise à niveau des capacités pour répondre aux exigences du marché et favoriser ainsi la génération de revenus et des possibilités d'emploi.

La phase pilote a fait apparaître les difficultés auxquelles étaient confrontées les OSC et les MPER et a permis d'identifier les mesures à adopter pour renforcer leurs capacités. Les premiers progrès ont été accomplis dans la transformation et la commercialisation des produits agroalimentaires. Le matériel, l'équipement et les éléments d'infrastructure fournis dans le cadre de la phase pilote du projet ont déjà eu des résultats positifs:

- Protection des travailleuses contre certains risques professionnels;
- Amélioration des normes d'hygiène sur les lieux de travail;
- Amélioration visible de la qualité et de l'apparence des produits finis;
- Augmentation notable de la quantité unitaire de produits transformés;
- Améliorations des technologies de transformation des produits alimentaires;
- Identification de produits phares qui pourraient générer des revenus plus élevés;
- Établissement de liens de coopération entre OSC;
- Établissement de contacts avec des personnes réalisant des activités semblables et avec de nouveaux clients potentiels.

Comme le montrent le texte qui précède et d'autres passages du rapport, l'ONUUDI coopère avec diverses organisations dans toute une série d'activités. De même, la collaboration avec les organisations du secteur privé et de la société civile est également une activité multisectorielle, qui englobe l'agro-industrie, le développement de systèmes productifs locaux, le développement de micro-, petites et moyennes entreprises, la

promotion de l'investissement et le transfert de technologies, la qualité et la normalisation, les énergies renouvelables et l'environnement. L'ONUDI exerce sa coopération technique avec les organisations de la société civile en tant que partenaires, homologues ou bénéficiaires; ces dernières participent à ses activités de forum mondial et nombre d'entre elles sont dotées du statut d'observateur auprès de l'Organisation. En décembre 2003, un centre de recherche des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales sur UNIDO Exchange a été lancé. Avec la phase pilote du Programme régional pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, l'ONUDI a adopté une approche novatrice de la lutte contre la pauvreté par l'intermédiaire des organisations de la société civile. À la cérémonie d'ouverture de l'atelier de réflexion à Conakry (Guinée), auquel ont participé environ 200 représentants de la société civile, le Premier Ministre guinéen a déclaré: "Cette présence significative confirme, une fois de plus, l'intérêt que vous portez à la dynamisation de la société civile et à l'épanouissement de l'initiative privée que nous considérons comme un vecteur du développement socioéconomique".



Élaboration des programmes et coopération technique

Suite à la première retraite que le Conseil de direction a tenue en 2004, le programme ordinaire de coopération technique a pris une nouvelle dimension avec la création de quatre comités d'approbation des programmes, dans les domaines suivants: sécurité humaine et relèvement après une crise; énergie et environnement; renforcement des capacités commerciales; et réduction de la pauvreté par des activités productives. La tendance à débloquer l'essentiel des fonds affectés au programme ordinaire de coopération technique pendant la deuxième année de l'exercice biennal a entraîné un manque d'uniformité dans le mode d'exécution, et les comités ont veillé à ce que ces fonds soient décaissés plus rapidement. Ils se sont également assurés que les activités de coopération technique cadrent de plus près avec les priorités énoncées dans la stratégie d'entreprise de l'Organisation.

Dans le prolongement du succès rencontré par le premier plan de travail pour 2003 de la Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique, la version de 2004 a été spécialement adaptée aux services prioritaires pour 2004-2007, définis par la Conférence générale à sa dixième session. De même, pour cibler les éléments des programmes, on s'est appuyé sur les huit modules de services reformulés. L'approche globale de la planification des activités adoptée par la Division a largement permis de surmonter ce que l'on peut appeler "le syndrome de fin d'exercice biennal". En d'autres termes, on a observé un rythme d'exécution plus mesuré en 2004, plutôt que "les pointes et les creux" relevés une année sur deux au cours des exercices biennaux.

Tout aussi importante pour l'approche de la coopération technique adoptée par la Division a été la publication d'un cadre provisoire de contrôle de la gestion des programmes et des projets. Intervenant en même temps que la création des comités d'approbation des programmes, elle a permis à la Division de contribuer davantage à l'élaboration de directives générales visant à définir les responsabilités à chaque étape du cycle des programmes et projets de coopération technique, ce qui devrait se traduire dans les années à venir par des procédures simplifiées et des gains d'efficacité en temps et en produits dans les projets de coopération technique.

A. Programmes intégrés et cadres généraux de services

En 2004, neuf projets intégrés et cadres généraux de services sont entrés dans leur deuxième phase. Avec trois nouvelles approbations, l'Organisation mène au total

63 programmes intégrés et cadres généraux de service, dont deux pour des pays vivant des situations après une crise (Burundi et Sierra Leone).

Fin 2004, les programmes intégrés et cadres généraux de services étaient financés à hauteur de 180 millions de dollars, dont 138 millions avaient été alloués, alors que le chiffre actuel de planification était au total de 385 millions de dollars, sans compter les dépenses d'appui aux programmes.

La plupart des programmes intégrés et des cadres généraux de services continuent de porter sur le renforcement des capacités. Nombre d'entre eux visaient à accroître la compétitivité, en particulier celles des PME, avec un accent particulier sur la protection de l'environnement. Par rapport aux objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, ils sont actuellement exécutés principalement pour contribuer à résoudre les problèmes liés à la réduction de la pauvreté, en encourageant la constitution d'un partenariat mondial en faveur du développement. Cependant, on fait de plus en plus une large place au respect de l'environnement dans une perspective à long terme.

Du point de vue des priorités thématiques, l'exécution des projets de coopération technique en 2004 a atteint son niveau le plus élevé dans le domaine de la réduction de la pauvreté par le développement du secteur privé, suivi des domaines du renforcement des capacités commerciales et de l'énergie et de l'environnement. Cependant, des différences sont apparues selon les régions: si en Afrique, ce sont les programmes de réduction de la pauvreté qui affichent le taux d'exécution le plus élevé, dans les États arabes et en Amérique latine et dans les Caraïbes, ce sont les programmes de renforcement des capacités commerciales et, en Asie et en Europe, les programmes d'énergie et d'environnement.

Les programmes intégrés et cadres généraux de services ont fait l'objet d'un contrôle et de bilans constants. En 2004, une série d'évaluations approfondies, portant sur les programmes pour la Chine, Cuba, le Liban, Madagascar et le Maroc, a été menée. Les conclusions et recommandations des rapports d'évaluation constituent des apports importants pour procéder à des ajustements et pour préparer la deuxième phase des programmes. Par exemple, sur le programme de Madagascar, de nombreuses recommandations ont été faites sur les priorités à réaliser pour élaborer un nouveau programme pilote de réduction de la pauvreté. Sur la base de l'expérience acquise et des nouvelles priorités nationales, le nouveau programme a été élaboré conformément aux recommandations. En Chine, plusieurs enseignements ont été tirés de l'évaluation du cadre général de services – le plus grand programme jamais évalué. Cette expérience est prise en compte dans la mise au point des nouvelles directives générales sur la coopération technique.

B. Agro-industries et appui sectoriel

Dans le domaine des agro-industries, les activités, axées sur le renforcement des capacités commerciales et la réduction de la pauvreté, ont eu un impact important sur le développement, comme le montrent les exemples suivants.

En Équateur, une formation dans la fabrication de vêtements et de textiles a permis de réduire les gaspillages et de réaliser 20 % d'économie, d'améliorer la productivité de 25 % et d'accroître les possibilités d'emploi de 80 %. Des entreprises ont été introduites dans le secteur formel et versent désormais des impôts et des prestations sociales pour leurs employés.

Un atelier de pêcheurs a été mis sur pied à Djibouti pour une communauté de 600 ménages. Équipé d'une unité de stockage sécurisée et de postes de réparation, il compte aussi une gamme complète d'outils à main et à moteur pour réparer des moteurs hors-bord. L'Organisation a reçu deux prix pour les résultats qu'elle a obtenus en Éthiopie dans le secteur du cuir, dans le cadre d'un partenariat avec des entreprises du secteur, qui a généré un investissement de 3 millions de dollars et abouti à la création de l'institut technologique pour le cuir et les articles en cuir. En Égypte, de petits producteurs spécialisés dans la conception et la création de produits, la commercialisation et le contrôle de la qualité ont pu pénétrer le marché mondial grâce à la création du Centre de services aux entreprises pour les articles chaussants et le cuir. En Inde, le Centre technique de la canne et du bambou a grandement contribué au développement du secteur, avec la mise sur pied de 27 entreprises de transformation du bambou, la formation de 900 personnes et la création de 300 emplois.

Les interventions de l'ONUDI dans le domaine de l'hygiène des produits alimentaires sont en rapport direct avec la décision de l'Union européenne de lever l'embargo sur les produits de la pêche de l'Angola. Le succès de ces interventions a encouragé l'Organisation à rechercher des fonds supplémentaires pour le projet afin de pouvoir couvrir d'autres aspects du système d'hygiène des produits alimentaires, pour lesquels la Norvège a versé une contribution en décembre. Au Liban, la nouvelle loi sur la sécurité alimentaire, élaborée dans le cadre d'un projet de l'ONUDI, a été adoptée par le Conseil des ministres et présentée au Parlement pour approbation. Les médias, en particulier la chaîne de télévision Al-Jazeera, en a fait largement écho dans le monde arabe. À l'occasion d'un atelier régional sur le renforcement des capacités commerciales en vue des exportations de produits alimentaires, les participants venant d'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie sont convenus d'harmoniser leurs systèmes de qualité et d'hygiène des produits alimentaires. Des annonces publicitaires visant à promouvoir des pratiques de traitement hygiéniques des aliments, produites dans le cadre d'un projet au Ghana, ont été diffusées dans l'émission de la chaîne CNN "Inside Africa", témoignant ainsi des efforts faits par l'Afrique pour améliorer l'hygiène des aliments, sensibiliser les consommateurs et accéder aux marchés internationaux.

C. Énergie et production non polluante

Les activités étaient axées sur les domaines suivants: technologies d'exploitation des énergies renouvelables, exploitation de l'énergie rurale à des fins productives, utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, production non polluante, eaux internationales et biotechnologies.

Dans le cadre des activités du Centre international de Hangzhou pour les petites centrales hydroélectriques (Chine), une grande conférence a été organisée à l'intention

des pays en développement en avril. Pour promouvoir la coopération Sud-Sud, le Centre joue un rôle de plus en plus actif dans l'identification et l'exécution de projets de petites centrales hydroélectriques dans les pays africains.

Le Fonds pour l'environnement mondial a approuvé un grand projet de l'ONUDI visant à promouvoir la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables pour les miniréseaux isolés en Zambie et à encourager les activités génératrices de revenus par l'électrification rurale. Les progrès réalisés dans la création du Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène ont été marqués par l'inauguration d'un nouveau bureau et le recrutement du directeur et de ses principaux collaborateurs.

Les résultats du grand projet concernant les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les entreprises urbaines et rurales chinoises, qui entre dans sa phase finale, semblent encourageants. Neuf entreprises pilotes dans quatre secteurs (brique, coke, fonderie et ciment) y participent aujourd'hui, et seule une entreprise de production du coke de la province de Shanxi devrait dépasser l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixé pour l'ensemble du projet. En outre, des projets transposables dans quatre secteurs et une centaine d'usines démarreront en 2005.

Les minicentrales hydroélectriques changent le destin de Mankulam, un village du Kerala

Situé dans l'État indien du Kerala, le district d'Idukki est fier d'avoir le barrage-voûte le plus élevé du plus grand projet hydroélectrique du pays. C'est également dans ce district que se trouve Mankulam, un village sans une route digne de son nom et sans électricité pour ses 15 000 habitants. Les préoccupations environnementales concernant la création d'une réserve naturelle dans le district avaient contrarié les velléités de développement du panchayat (conseil de village).

L'ONUDI a coopéré avec le panchayat de Mankulam pour mettre en œuvre un projet de minicentrale hydroélectrique par l'intermédiaire du Centre régional de l'ONUDI pour les petites centrales hydroélectriques situé à Trivandrum dans le Kerala. Afin de s'assurer que la production d'électricité crée non seulement de nouvelles activités de loisirs et de divertissement, mais également des emplois et des revenus, l'ONUDI a mis en place un centre de développement communautaire, qui comprend un centre informatique où des dizaines de jeunes ont déjà été formés. Il dispose également d'une télévision communautaire, d'un moulin à farine et d'une installation de broyage humide. De plus, une microstation terrienne permet désormais aux villageois de s'informer sur l'actualité. Le vieux rêve d'amener l'électricité au village est devenu réalité le 28 octobre 2004.

Conçu sur le modèle des projets hydroélectriques déjà menés à bien en Chine, le projet hydroélectrique de l'ONUDI à Mankulam est parmi les premiers à être achevés et gérés de façon autonome par un panchayat de village, qui en assure également le fonctionnement et l'entretien. Ainsi, la centrale, d'une puissance de 110 kW, est dans les mains de la population. Le modèle adopté par l'ONUDI, qui est considéré par d'autres pays en développement comme "le bon", prévoit que la centrale apportera non seulement des avantages économiques à long terme, mais aidera également à promouvoir le développement général de la communauté. Ces résultats seront rapidement visibles, l'électricité permettant la création de petites entreprises, qui pourront transformer les produits locaux tels que le cacao et le lait en produits finis de

qualité qui pourront être directement proposés sur le marché.

La réussite appelant la réussite, on propose aujourd'hui que l'ONUDI installe dans le village un gazogène à biomasse utilisant les déchets de l'agriculture locale pour produire encore de l'électricité et valoriser l'important potentiel hydroélectrique de la région.

Le programme pour une production plus propre a continué à mettre en application l'approche sectorielle globale aux niveaux national et des entreprises dans 34 pays en développement et pays à économie en transition. L'ONUDI a maintenu des réseaux visant à diffuser des technologies de production moins polluantes et à transférer des techniques écologiques. Le programme ciblant la coopération entre les bureaux de promotion des investissements et de la technologie et les centres nationaux pour une production plus propre a été lancé grâce au dispositif d'un accord entre le bureau de promotion des investissements et de la technologie pour le Royaume-Uni et trois centres ou programmes (Brésil, Cuba, Fédération de Russie).

On a commencé à élaborer le programme pour une production plus propre à l'horizon 2020 sur la gestion durable des ressources industrielles: boucler la boucle, qui présente la vision qu'a l'ONUDI de l'avenir de la production plus propre conformément à l'objectif 7 du Millénaire pour le développement. Ces questions ont été examinées lors de réunions tenues en Autriche et en Inde.

Avec l'appui financier de l'Italie et du Fonds pour l'environnement mondial, l'ONUDI a été autorisée à transférer la méthodologie des technologies écologiquement rationnelles aux pays en développement du sud de la Méditerranée. Elle a reçu du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine des ressources financières pour exécuter un projet au Bangladesh dont l'objectif est d'améliorer la sécurité humaine en atténuant les problèmes liés aux eaux souterraines contaminées à l'arsenic.

Le Forum mondial sur les biotechnologies, qui s'est tenu à Concepción (Chili) du 2 au 5 mars 2004, a préconisé la mise en place d'un mécanisme rassemblant les différentes parties prenantes et la création d'un réseau d'informations et d'une base de données sur les activités biotechnologiques.

D. Promotion industrielle et technologie

Dans le domaine de la promotion industrielle, de nouvelles initiatives ont été lancées en faveur d'instruments financiers devant faciliter les investissements dans le secteur industriel. On peut citer au nombre de ces instruments le plan pilote de garantie des fonds, élaboré à l'intention de la Tanzanie et qui pourrait s'étendre à la région, ainsi qu'une initiative de développement et d'évaluation comparative des procédés et de la compétitivité des sous-secteurs reposant sur l'investissement étranger direct. Des séminaires sur l'investissement organisés dans 8 villes asiatiques par le Centre Asie-Afrique de promotion des investissements et de la technologie ont réuni environ 300 participants et donné lieu à près de 50 tête-à-tête entre entreprises. Une enquête sur l'investissement étranger direct (IED) en Afrique a été rendue publique dans cinq capitales africaines.

Une aide a été fournie pour la création de trois technopôles à Bahreïn, en République islamique d'Iran et au Koweït, alors que 3 nouvelles bourses de sous-traitance et de partenariat étaient établies, portant à 57 leur nombre total à travers le monde.

Pour se préserver des faillites d'entreprises résultant d'une mauvaise préparation et d'un examen insuffisant des projets, l'ONUDI mène des programmes de formation dans les pays en développement et les pays à économie en transition, en vue de développer et de renforcer les capacités nationales dans les domaines de l'élaboration et de l'examen des projets d'investissement. Un ensemble cohérent de supports pédagogiques a été publié en 2004. De nombreuses institutions et organisations ont manifesté un vif intérêt pour ces supports et la délégation de la Commission européenne pour l'Ukraine, la République de Moldova et le Bélarus les a incorporés dans sa "moisson de connaissances", CD de promotion des entreprises privées. Deux nouveaux modules de formation, sur les coentreprises et les partenariats stratégiques et sur le transfert de technologies, ont été publiés.

Le programme relatif au renforcement des capacités commerciales a été renforcé et élargi, avec la coopération technique régionale et sous-régionale comme élément clef de la promotion de l'accès aux marchés internationaux. Dans le cadre de la coopération avec l'Organisation mondiale du commerce, des séminaires sur la suite à donner au Programme de Doha pour le développement ont été organisés pour une période initiale dans neuf pays en développement. Le groupe consultatif informel sur le renforcement des capacités commerciales de l'ONUDI a donné des conseils appréciables sur l'orientation future du programme, en l'intégrant aux objectifs du Programme de Doha. Des partenariats stratégiques ont été noués, grâce à la conclusion de mémorandums d'accords avec la Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai et International Accreditation Forum dans le domaine de l'agrément s'inscrivant dans le cadre de l'évaluation de conformité.

Des laboratoires d'essais et de métrologie ont été mis en place et modernisés en vue de l'octroi d'agréments au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, en Amérique centrale et dans les régions membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, ainsi qu'au Cambodge, en République démocratique populaire lao, à Sri Lanka et au Viet Nam. Parallèlement, les capacités de ces pays en matière de normes ISO 9000, ISO 14000, de systèmes d'analyse des risques aux points critiques et de certification ont été développées. Un projet pilote a été lancé en Égypte pour démontrer les problèmes de traçabilité et de sûreté liés à l'accès aux marchés. Des programmes similaires ont continué de développer et de perfectionner les capacités institutionnelles de ces pays en vue de l'élaboration et de la diffusion de normes dans la région et pour que ceux-ci puissent participer activement à l'élaboration de normes internationales.

Pour améliorer la productivité et la qualité, le programme relatif au renforcement des capacités commerciales a contribué à développer les capacités nationales dans les domaines de la restructuration et de la mise à niveau des entreprises en Algérie, en Égypte, au Maroc et en Tunisie. L'ONUDI a activement participé aux réunions interinstitutions sur la facilitation du commerce, aux manifestations de l'Organisation mondiale du commerce sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires, aux forums de la Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai, de International Accreditation Forum, de

l'Organisation internationale de normalisation et du Partenariat mondial pour la facilitation du commerce et des transports.

Deux grands projets qui ont déjà été lancés, dont celui concernant l'Afghanistan, financé par la Banque mondiale avec comme agent d'exécution le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, visent à créer des capacités en matière de qualité, de normes, de métrologie et d'essais et à s'attaquer aux problèmes graves de la protection du consommateur et de la sûreté. La mise en place d'une infrastructure de contrôle de la qualité devrait contribuer à la réalisation des objectifs relatifs au commerce du projet de la Banque mondiale sur la modernisation urgente des services des douanes et la facilitation du commerce, ainsi qu'à réduire l'exposition de la population aux risques sanitaires. Au Pakistan, l'Organisation s'est associée à la mise en œuvre d'un modèle de coopération pluri-institutions financé par l'Union européenne à hauteur de 5 millions d'euros en vue de promouvoir l'assistance technique dans le domaine du commerce. L'ONUUDI exécute un volet d'un montant de 2,5 millions d'euros, axé sur les normes et les agréments, et le Centre du commerce international un deuxième en collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Le programme d'appui à la qualité pour le Bangladesh et le Népal a été finalisé pour financement à travers la Commission européenne, et un certain nombre de projets dans différentes régions ont également été élaborés pour financement.

Renforcement des capacités commerciales au Sri Lanka

L'économie sri-lankaise a bénéficié ces dernières décennies d'une politique des exportations offensive. La mondialisation et la libéralisation des échanges avaient en fait posé de nouveaux défis qui obligent le Sri Lanka à devenir plus compétitif pour maintenir sa position commerciale sur le marché mondial. Cela implique qu'il doit satisfaire aux exigences de plus en plus rigoureuses de conformité aux normes techniques, aux prescriptions et aux règlements sanitaires et sécuritaires imposés par les marchés importateurs.

Grâce à une contribution importante de la Norvège, l'ONUUDI aide le Sri Lanka, dans le cadre de son programme intégré, à résoudre ces problèmes. Plus précisément, l'élément du programme relatif à la qualité, la normalisation et la métrologie vise à renforcer les capacités en mettant l'accent sur la certification des systèmes qualité et des systèmes de management environnemental selon les normes ISO 9000 et ISO 14000, et sur la mise en place de laboratoires accrédités d'essais chimiques et microbiologiques

Les résultats obtenus depuis la création du programme en 1999, sont remarquables:

- Amélioration de l'équipement de cinq laboratoires d'essais;
- Mise en place d'une infrastructure de contrôle de la qualité comprenant deux laboratoires chimiques, deux laboratoires microbiologiques et un laboratoire textile accrédités selon les normes internationales;
- Création de capacités et de l'infrastructure d'un système de management environnemental répondant à la norme ISO 14000;
- Sensibilisation de 25 entreprises locales aux prescriptions et aux avantages du système de management environnemental. Parmi ces entreprises, 10 ont été sélectionnées pour participer à un projet pilote d'établissement et de mise en œuvre d'un système complet de management environnemental selon la norme ISO 14000. Cinq ont été soumises au processus de certification et obtenu la certification;
- Mise en place d'un centre national de production plus propre;

- Mise en place d'un laboratoire de métrologie accrédité.

Grâce à ces interventions de l'ONUDI, le Sri Lanka est désormais doté d'un secteur industriel écologiquement viable ayant accès aux laboratoires d'essais reconnus sur le plan international.

Dans le domaine de la technologie, l'ONUDI continue de répondre aux besoins des pays en développement afin de stimuler la diffusion des technologies et de renforcer la coopération régionale et internationale par la mise à niveau technologique de certains secteurs des industries nationales et des projets de renforcement des capacités. Elle s'est également employée à raffermir les liens entre le réseau des centres internationaux de technologie de l'ONUDI et d'autres organismes et institutions de coopération.

Grâce au concours de l'Inde, l'ONUDI a élaboré des programmes de pays pour l'Afghanistan, le Mozambique et le Soudan dans les domaines du renforcement des capacités et du transfert de technologies nouvelles et éprouvées en vue de la fabrication de matériaux de construction respectueux de l'environnement et économiques sur le plan énergétique pour la construction de logements à bon marché.

Une manifestation importante de l'initiative de prévision technologique de l'ONUDI a été la Foire des technologies de l'avenir, organisée dans le cadre de la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement au Brésil, à laquelle ont participé une centaine d'entreprises internationales et 200 personnes venant de 15 pays. Un autre événement important de l'initiative a été la mise en place d'un programme d'enseignement à distance sur la prévision technologique au Centre ukrainien de téléenseignement. Des cours de formation en vue du renforcement des capacités ont été organisés en Bulgarie, en République tchèque, en Turquie, en Ukraine et dans le Bachkortostan (Fédération de Russie); 250 personnes venant d'environ 25 pays y ont participé. L'initiative de prévision technologique pour l'Amérique latine a été réorientée vers la promotion de chaînes de production.

E. Accords multilatéraux relatifs à l'environnement

En 2004, 44 nouveaux projets au titre du Protocole de Montréal ont été approuvés, pour un montant de 37,7 millions de dollars, y compris les dépenses d'appui et 1,5 million de dollars pour les services de base. Vingt-trois projets autonomes ont été approuvés pour les pays suivants: Algérie, Bosnie-Herzégovine (2), Brésil, Cameroun, Chine (2), Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie (2), Indonésie, Iran (République islamique d') (2), Maroc, Mexique, Oman, Roumanie (3) et Serbie-et-Monténégro. De nouveaux projets pluriannuels ont été approuvés pour le Nigéria (élimination progressive de toutes les substances qui appauvrissent la couche d'ozone dans le secteur des solvants), pour la Chine (élimination progressive des CFC dans le secteur des services de réfrigération), pour le Soudan (élimination progressive des CFC et du tétrachlorure de carbone), ainsi que pour l'Argentine, le Mexique, la Serbie-et-Monténégro et le Venezuela (République bolivarienne du) (élimination progressive des CFC). Deux projets ont été approuvés: l'un pour Cuba et l'autre pour la Côte d'Ivoire. Un projet d'élimination progressive de

toutes les substances qui appauvrissent la couche d'ozone dans le secteur des solvants a été approuvé pour l'Indonésie.

Dix tranches additionnelles ont été allouées aux projets pluriannuels: Algérie, pour un plan de gestion des produits de réfrigération, Bosnie-Herzégovine, pour un plan national d'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Chine, pour les produits de compactage du tabac, Maroc, pour l'élimination progressive du bromure de méthyle utilisé dans la fumigation de sols dans la production de tomates, Mexique, pour la fermeture des installations de production de CFC; et Pakistan, pour l'exécution d'un plan de gestion des produits réfrigérants et du plan sectoriel d'élimination progressive des tétrachlorures de carbone.

Au chapitre des changements climatiques, un nouveau projet relatif au renforcement des capacités a été approuvé, au titre du mécanisme pour un développement propre, pour l'Afrique du Sud, le Mexique et le Viet Nam, en vue d'encourager des réductions d'émissions économiquement intéressantes grâce à des partenariats avec le commerce et l'industrie autrichiens. Une étude sur les bienfaits économiques du Protocole de Kyoto au Nigéria a été achevée et publiée. L'Organisation continue de collaborer avec le PNUD, la CNUCED, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable et les partenaires du secteur privé sur la deuxième phase d'un projet interinstitutions sur le renforcement des capacités au titre du mécanisme pour un développement propre, et le volet qui le concerne met l'accent sur la réduction des émissions industrielles. À Vienne, l'ONUDI et l'Initiative technologie et climat ont organisé le deuxième séminaire sur la diffusion des technologies en Europe centrale et orientale, avec un accent particulier sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

En 2004, près de 50 pays, dont la Chine, Djibouti, l'Inde, le Nigéria, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles et le Togo, ont manifesté de l'intérêt dans l'élaboration, en collaboration avec l'ONUDI, de plans de mise en œuvre dans le cadre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.

L'ONUDI a élaboré 42 projets sur les polluants organiques persistants dans 39 pays à travers le monde, qui sont financés par le Fonds pour l'environnement mondial pour un montant total de 23 275 683 dollars. Compte tenu de l'importance de ce portefeuille, un mémorandum d'accord a été conclu en juillet entre l'ONUDI et le Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial, qui permet à l'Organisation d'accéder directement aux ressources du Fonds.

F. Petites et moyennes entreprises

L'ONUDI a contribué au développement durable du secteur privé dans les pays en développement grâce à ses activités traditionnelles et à des activités novatrices. Pour optimiser son impact, il a exploré les possibilités de synergie avec les activités menées dans d'autres domaines de spécialisation. La matérialisation complète de la stratégie d'entreprise de l'ONUDI et le renforcement des liens programmatiques avec les stratégies de réduction de la pauvreté continuent de retenir l'attention. Des efforts spéciaux ont été consacrés pour préparer le terrain en vue de l'application du nouvel accord-cadre ONUDI/PNUD sur le développement du secteur privé.

L'impact réalisé en 2004 s'est traduit par les faits marquants suivants:

- Services d'information à l'intention des entreprises

La création du Réseau ougandais d'information commerciale, à Kampala, était l'objectif principal d'un projet visant à fournir des services d'information à valeur ajoutée et des solutions en vue de promouvoir le potentiel de croissance des PME en Ouganda. Après deux ans, le réseau commence à recouvrir les dépenses de fonctionnement grâce à la fourniture de services d'informatique et de formation aux PME. Ces résultats durables ont permis de mobiliser des fonds auprès des donateurs pour renforcer les services du réseau et de les étendre aux districts en dehors de la capitale.

- Promotion de l'entrepreneuriat rural et féminin

Des groupes ciblés de femmes chefs d'entreprise dans les zones rurales éloignées de la province septentrionale du Maroc ont reçu un appui qui leur a permis d'acquérir une certaine autonomie et de contribuer à réduire la pauvreté. La modernisation des méthodes traditionnelles de transformation a aidé à améliorer leurs produits, non plus simplement pour répondre aux besoins courants de leurs ménages, mais pour satisfaire aux normes concernant les exportations. Dans les zones où vivent les réfugiés en Guinée, des programmes de formation technique et à la création d'entreprises ont permis d'améliorer la productivité de petites activités économiques, augmentant ainsi les revenus et les possibilités d'emploi. La mise en place prévue de centres de production communautaires dans les districts touchés a suscité l'intérêt des donateurs.

De meilleurs revenus pour les femmes rurales du Viet Nam

M^{me} Vu Thi Mui et les sept membres de sa famille gagnaient leur vie à Ai Nghia, dans le district de Dai Loc, en fabriquant et en vendant du papier de riz. En tant qu'entrepreneure, M^{me} Mui n'avait pas accès à de la terre arable, et ne pouvait donc compter que sur le produit des ventes de son papier de riz pour faire vivre sa famille. Les bénéfices qu'elle retirait de la vente du papier de riz étaient maigres, les ventes étant faibles et irrégulières. "Je fermais toujours mon entreprise après les inondations car personne ne voulait de mes produits. Nous n'avions même pas de riz à manger pendant la saison des pluies".

La situation a bien changé depuis août 2003, lorsque M^{me} Mui a suivi une série de formations sur la manière rentabiliser les entreprises de transformation des aliments organisées dans le cadre d'un programme de l'ONUDI pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Les formations étaient axées sur le marketing et la gestion de la technologie et des finances. Les connaissances qu'elle y a acquises lui ont permis d'améliorer la qualité de son papier de riz et de mieux le vendre, et sa clientèle et ses ventes ont rapidement augmenté. À l'occasion d'une évaluation de son entreprise en novembre 2004, M^{me} Mui a déclaré: "Aujourd'hui, mes ventes ont pratiquement été multipliées par trois, elles sont passées de 60 000 à plus de 150 000 dong par jour, et les bénéfices ont augmenté dans les mêmes proportions. Mes conditions de vie se sont largement améliorées".

M^{me} Mui était l'une des 577 bénéficiaires du programme de formation du projet, dont la plupart avait vu leurs conditions de vie s'améliorer après les cours de formation. Il est intéressant de noter que sur 577 femmes formées, 72 % ont déclaré avoir augmenté leurs ventes et 67 % réalisé des bénéfices plus importants, grâce à l'amélioration du conditionnement et de la qualité de leurs produits, de leur durée de conservation et des conditions d'hygiène et de sécurité.

Au nombre des principales réalisations du projet, on peut citer:

- 56 formations organisées sur la technologie alimentaire, le marketing et la gestion des finances à l'intention de 577 femmes;
- 9 ateliers organisés sur les marques collectives et les marques de fabrique ou de commerce à l'intention de 247 femmes;
- 23 femmes aidées à participer à des foires commerciales;
- Accès aux machines et au matériel de production facilité pour 44 femmes dans le cadre du dispositif pilote de crédit-bail du projet;
- Crédit négocié pour 217 femmes;
- Organisation de 23 groupements d'assistance mutuelle qui ont géré les activités de 617 membres;
- Formation de 60 formatrices de femmes entrepreneures à la transformation des aliments et élaboration de 7 séries de documents pédagogiques;
- Nette amélioration de la situation locale en termes d'égalité des sexes, de la confiance accordée aux femmes et de la répartition du travail au sein des familles;
- Relance de l'activité économique de deux villages.

- Développement de réseaux de PME

Après les résultats convaincants obtenus dans les pays où l'approche des consortiums à vocation exportatrice a été appliquée en premier, les activités ont été étendues à la Jordanie, au Liban et à l'Uruguay. Les activités de recherche-action de deux réseaux indiens sur le lien entre les réseaux industriels et la pauvreté ont fait l'objet d'une étude qui a été publiée. Dans la deuxième phase de cette coopération thématique, on envisage de mettre l'accent sur la relation entre les réseaux industriels et les stratégies d'entreprise équitables sur le plan social. Le premier cours complet de formation sur le développement de réseaux de PME, organisé en coopération avec l'Organisation internationale du Travail, a suscité suffisamment d'intérêt pour que l'initiative puisse se poursuivre les prochaines années.

- Partenariats d'entreprises

Après que les entreprises participant à la première phase du programme de partenariats d'entreprises dans le secteur des pièces automobiles ont tiré parti de produits plus compétitifs et de meilleure qualité ainsi que d'une production plus efficace, la deuxième a été lancée pour aider les PME à relever le défi que leur entrée dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en tant que partenaires fiables et utiles. Compte tenu du succès que continue de connaître le programme, ses retombées bénéfiques seront désormais étendues à une centaine d'autres entreprises disposées à obtenir des résultats durables au-delà de la durée du projet. À long terme, il est prévu de l'étendre à d'autres secteurs.

Les publications de l'année reflétaient les tendances actuelles du développement des PME et visaient à mieux faire connaître de nouveaux domaines: *Industrial Clusters and Poverty Reduction, A Survey of SMEs in the Global Compact* et *Partnerships for Small Enterprise Development* (publication conjointe PNUD/ONUDI). Le document intitulé *CSR and the Development Agenda* a été publié dans le Technical Working Paper n° 13.

IV

La dimension régionale

Portant un regard critique sur les interventions du réseau de bureaux extérieurs destinées à favoriser une approche régionale cohérente des services de l'ONUDI et une action efficace en réponse aux besoins des pays, l'Organisation s'est attachée à renforcer son rôle d'acteur à part entière de la coordination sur le terrain. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour soutenir la mise en place de programmes intégrés, resserrer la coopération avec d'autres organismes et promouvoir les activités à titre de forum mondial, elle s'est lancée dans une entreprise de taille, qui consiste à forger une alliance étroite avec le PNUD, tant pour définir et exécuter des programmes conjoints que pour servir l'expansion et, en même temps, la rationalisation de sa présence sur le terrain, de manière à la rendre plus cohérente et d'un meilleur rapport coût/efficacité. Elle a ainsi institué un nouveau modèle de présence sur le terrain, qui se caractérise par l'ouverture de comptoirs de l'ONUDI dans des locaux du PNUD.

La décentralisation accrue des pouvoirs vers les bureaux extérieurs a été maintenue, de manière à assurer la synergie nécessaire dans les programmes régionaux et à améliorer la coordination et le suivi des activités durant l'élaboration et l'exécution des programmes et projets. On a continué de consolider le rôle des bureaux régionaux par la délégation de plus larges pouvoirs, ce qui leur permet d'avoir une vue plus globale des services rendus aux États Membres.

Les sections ci-après donnent un aperçu de quelques-uns des résultats obtenus par l'ONUDI en faveur des pays les moins avancés (PMA), par région et dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

A. Pays les moins avancés

Du fait de l'ajout du Timor-Leste en 2003, le nombre des PMA est passé à 50. Or, à l'issue de son examen triennal de la liste, le Comité des politiques du développement a recommandé d'en retirer le Cap-Vert et les Maldives, et il a jugé que le Samoa remplissait les conditions pour changer de catégorie en 2006. S'appuyant sur le rapport du Comité, le Conseil économique et social fera une recommandation à la soixantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à qui revient la décision finale concernant la liste des PMA.

Les PMA restent pour l'ONUDI un axe de travail important, conformément au Plan de travail, renforcé par la Conférence générale dans la résolution qu'elle a adoptée à sa dixième session concernant le rôle de l'ONUDI dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA III).

En outre, lors d'un petit-déjeuner-débat ministériel sur l'encouragement des initiatives de renforcement des capacités de production dans les PMA et en Afrique que l'ONUDI a organisé à New York à l'occasion du débat de haut niveau du Conseil économique et social, en juin, les participants ont insisté sur le fait que l'ONUDI devait s'attacher avant tout, dans les programmes et projets qu'elle consacrait aux PMA, à surmonter les difficultés rencontrées dans certains domaines, à savoir: ressources financières; ressources humaines compétentes et qualifiées; infrastructure et technologie; et sources d'énergie fiables.

En 2004, les activités que l'ONUDI a menées en faveur des PMA ont porté essentiellement sur les engagements 4 (Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation) et 5 (Renforcer le rôle du commerce dans le développement) du Programme d'action de Bruxelles adopté à la Conférence PMA III. L'Organisation aborde les divers aspects de ces deux engagements au moyen d'activités de programmation reposant principalement sur l'approche intégrée.

Dans les PMA, les programmes intégrés de l'ONUDI visent principalement à réduire la pauvreté en développant les capacités de production dans les secteurs agro-industriel et manufacturier afin de rendre les pays moins tributaires des produits de base. Il s'agit notamment de promouvoir les petites et moyennes entreprises, d'améliorer la compétitivité, de stimuler l'innovation, le renforcement des capacités commerciales et l'investissement, et d'augmenter les niveaux de revenu grâce à l'industrialisation.

L'ONUDI a 55 projets intégrés en cours, dont 18 sont actuellement exécutés dans des PMA: Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Guinée, Madagascar, Mali, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan et Yémen. Six autres sont en passe d'être finalisés pour l'Afghanistan (situation d'après-conflit), l'Angola, le Bangladesh, Haïti (situation d'après-conflit), le Timor-Leste (situation d'après-conflit) et le Togo.

L'ONUDI est fière de compter parmi ses grandes réussites plusieurs programmes intégrés destinés à des PMA, dont certains (pour le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mali, le Mozambique, l'Ouganda, la République démocratique populaire lao, la République-Unie de Tanzanie et le Sénégal) ont attiré des fonds considérables. En outre, ces programmes entrent maintenant dans leur deuxième phase, davantage ciblée sur un nombre plus restreint de secteurs (principalement agro-industriels) afin d'obtenir de très bons résultats. De fait, l'agro-industrie et les industries textile et vestimentaire offrent aux PMA d'intéressantes perspectives de réduction de la pauvreté.

Un important instrument de coopération en faveur des PMA a été créé avec l'adoption de l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique (IRCPA). Conçue par l'ONUDI en collaboration avec la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI), le secteur privé africain, les communautés économiques régionales africaines et le Secrétariat du NEPAD, l'IRCPA a été approuvée en juillet par les chefs d'État africains, qui l'ont intégrée au NEPAD comme volet consacré au développement industriel durable.

La mise en œuvre de l'IRCPA a démarré en novembre pour la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui regroupe 15 pays dont 12

PMA. Des plans d'action sectoriels ont été élaborés pour l'industrie alimentaire et les chaînes de valeur du textile et de l'habillement. Les programmes intégrés et programmes régionaux de l'ONUDI en cours d'exécution seront progressivement rattachés dans leur totalité à l'Initiative, ce qui permettra par ailleurs aux sous-régions africaines de coopérer entre elles et avec les blocs économiques d'Asie et d'Amérique latine.

L'un des programmes donnant les meilleurs résultats en Afrique de l'Ouest est le programme qualité de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Destiné aux huit pays de l'Union (dont sept sont des PMA), il consiste en une série de 60 mesures très variées pour la mise en place d'une infrastructure et de moyens touchant à la qualité. Le montant total des fonds fournis par l'Union européenne pour ce programme exécuté par l'ONUDI s'élève maintenant à 12 millions d'euros (contre 8,2 millions initialement). L'ONUDI apporte une assistance technique, notamment pour l'accréditation de 24 laboratoires d'analyse. Parallèlement, les travaux en vue de la certification de 70 entreprises dans la sous-région avancent. Du matériel a déjà été installé et des formations dispensées pour la mise à niveau de 46 laboratoires. De gros progrès sont réalisés dans la mise en place des structures nécessaires pour une coopération et une intégration régionales réussies, avec notamment la création de trois structures régionales permanentes rattachées à la Commission de l'UEMOA: un Secrétariat d'accréditation; un Secrétariat de la normalisation, de la certification et de la promotion de la qualité; et un Secrétariat de la métrologie. Ces structures poursuivront les activités du programme afin d'en assurer la pérennité.

L'ONUDI élabore également avec l'UEMOA un programme sous-régional de restructuration et de mise à niveau industrielles devant permettre aux pays de l'Union de faire face aux conséquences de l'établissement d'une zone de libre-échange, conséquence d'un accord de partenariat économique entre la CEDEAO (dont tous les membres de l'Union font partie) et l'Union européenne qui doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2008, conformément à la décision que la Conférence ministérielle de l'OMC réunie à Doha en 2001 a prise concernant le maintien des avantages commerciaux prévus par l'Accord de partenariat de Cotonou entre les membres du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part.

Le programme de restructuration et de mise à niveau industrielles destiné aux pays de l'UEMOA fera l'objet de négociations avec l'Union européenne pour son financement, mais la mise en œuvre d'un programme pilote de mise à niveau industrielle a déjà commencé au Sénégal en 2004, grâce à plus d'un million d'euros fournis par l'Agence française de développement.

Dans presque tous les PMA, l'ONUDI a soit établi, soit mis à niveau des normes, des structures de métrologie et des installations d'essai. Les activités qu'elle mène dans le domaine de l'assistance technique liée au commerce ont été citées dans le deuxième Rapport conjoint OMC/OCDE sur l'assistance technique et le renforcement des capacités liés au commerce. D'ailleurs, la seule étude de cas touchant aux normes et à la qualité qui y figure porte sur l'intervention réussie de l'ONUDI à Sri Lanka. Sur le même modèle, l'Organisation met actuellement en œuvre dans la sous-région du Mékong deux grands projets [financés à hauteur de 2,5 millions de dollars par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD)] en faveur du Cambodge et de la République démocratique populaire lao. En Asie du Sud, elle exécute un projet

comparable également financé par la NORAD et consistant en une assistance au Bangladesh, au Bhoutan, aux Maldives et au Népal. Elle met par ailleurs en œuvre un projet sur la qualité destiné au Bangladesh et que l'Union européenne devrait financer à hauteur de 7,7 millions d'euros, ainsi qu'à une initiative analogue d'un montant de 1,7 million d'euros pour le Népal. Les pays en développement, et les PMA en particulier, éprouvent des difficultés à appliquer les accords relatifs aux obstacles techniques au commerce et aux mesures sanitaires et phytosanitaires. Les pays accédant à l'OMC ont des plans d'action visant spécifiquement l'application des accords relatifs aux obstacles techniques au commerce. C'est le cas du Cambodge, que l'ONUDI aide, grâce à un financement de l'Autriche (700 000 dollars), à satisfaire pleinement aux conditions d'accession à l'OMC concernant le renforcement des capacités liées à l'élimination des obstacles techniques au commerce.

La Mauritanie a été sélectionnée comme pays pilote pour l'expérience de coopération avec l'OMC dans le domaine du renforcement des capacités commerciales. Lors d'un séminaire de lancement, les parties prenantes locales ont estimé que le bétail et le sel étaient les deux secteurs prioritaires dans lesquels il fallait se conformer aux exigences des marchés local et international grâce à l'assistance technique. Les activités prévues seront entreprises de manière coordonnée avec celles qui sont actuellement financées et exécutées par le Cadre intégré de l'OMC pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA. L'ONUDI a établi une proposition qu'elle soumettra aux bailleurs de fonds début 2005 et qui porte notamment sur la coopération interinstitutions avec les organismes du Cadre intégré (OMC, CNUCED et Centre du commerce international (CCI) essentiellement) et avec l'UNICEF pour la mise en œuvre des activités touchant à la production de sel iodé.

Le montant des projets exécutés par l'ONUDI en faveur des PMA en 2004 s'élevait à 8,2 millions de dollars. On trouvera des informations par pays sur les projets exécutés et approuvés en faveur des PMA à l'appendice D.

Coup de pouce aux pêcheurs djiboutiens

Il n'existe pas de pêche à grande échelle à Djibouti. La pêche se pratique à la ligne et, seulement dans une moindre mesure, au filet maillant ou à l'épervier, et elle est essentiellement une pêche de subsistance. Au vu de sa faible contribution au PIB du pays, on pourrait faire valoir que la pêche ne joue qu'un rôle très limité à Djibouti. Elle a pourtant, d'un point de vue socioéconomique, une importance considérable sur le plan local.

C'est dans ce contexte que la Direction de la pêche de Djibouti a demandé à l'ONUDI d'aider les pêcheurs à résoudre le problème du coût élevé des réparations de leurs bateaux et de leurs moteurs. Les deux partenaires ont travaillé main dans la main pour faire face à cette situation: l'ONUDI a mis en place un atelier de réparation comprenant un entrepôt permettant de stocker le matériel en toute sûreté et deux ateliers de réparation de moteurs équipés de bancs de travail et de chariots; le Gouvernement djiboutien a construit un bâtiment ouvert sur le nouveau quai de pêche du port de pêche de Djibouti à titre de contribution en nature.

La durabilité à long terme de l'atelier est garantie par un partenariat étroit avec les associations de pêche, ainsi qu'avec les secteurs privé et public. Il sera géré par deux techniciens formés par l'ONUDI à la réparation des moteurs et des bateaux. Au total, 500 pêcheurs pauvres et leurs familles bénéficieront du projet, l'atelier leur assurant la possibilité de maintenir leurs moyens d'existence sur une longue période grâce à l'entretien et à la réparation pour un prix modique de

leurs bateaux.

B. Afrique subsaharienne

En 2004, les économies de la région ont pour la plupart continué d'afficher des tendances négatives dans leur évolution, avec une baisse constante des taux de croissance et l'absence de réponses aux principaux défis posés par la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les Gouvernements africains et la communauté internationale ont entrepris d'innombrables efforts pour trouver une solution à l'extension de la pauvreté et au ralentissement persistant de la croissance industrielle sur le continent, à la marginalisation de ses marchés et de son économie, ainsi qu'à la dégradation de l'environnement. Certes, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), conscient qu'une croissance économique durable passe nécessairement par la promotion de l'industrie et du secteur manufacturier, avait déjà appelé à adopter une vision commune en faveur d'une croissance et d'un développement économiques rapides, mais il est devenu évident que pour atteindre ces objectifs, il faut inévitablement des plans bien ciblés axés sur les capacités productives.

Dans ce contexte, l'adoption de l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique (IRCPA) en tant que volet du NEPAD relatif au développement industriel durable était également une réponse audacieuse aux défis du développement de l'Afrique. Projet de collaboration prévoyant l'établissement de partenariats entre les secteurs public et privé, notamment entre le Secrétariat du NEPAD, la Table ronde des alliances commerciales africaines et l'ONUUDI, et avec des organisations régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Communauté de développement de l'Afrique australe et d'autres organisations, l'Initiative harmonisera les stratégies et politiques industrielles, mettra en évidence les priorités sectorielles et élaborera des programmes sous-régionaux. Dans le cadre du nouveau programme de promotion de l'intégration régionale dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement et du NEPAD, l'ONUUDI veillera à ce que les programmes et projets exécutés au titre de l'IRCPA soient progressivement inclus dans le processus de coordination nationale des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

Consciente de l'importance considérable des obstacles au développement, l'ONUUDI n'a cessé de promouvoir les objectifs fondamentaux et les modalités d'exécution du NEPAD comme une feuille de route vers l'avenir de l'Afrique. Outre son ferme appui à la nouvelle approche stratégique que constitue l'IRCPA, elle a poursuivi ses efforts afin d'améliorer la qualité de ses services en les ciblant mieux et en les réorientant sur les besoins du continent. Dans le prolongement de l'IRCPA et du NEPAD, elle a continué à renforcer l'approche régionale et à examiner les problèmes sectoriels de développement dans cette perspective.

Le chapitre VI rend compte de la priorité que l'ONUUDI continue d'accorder à l'Afrique et de l'augmentation des projets de coopération technique dans la région par rapport à l'ensemble de ce type de projets exécutés par l'Organisation.

Programmes intégrés – mieux ciblés et de meilleure qualité

En 2004, les activités de coopération technique de l'ONUDI sont restées centrées sur l'Afrique subsaharienne. Vingt et un programmes intégrés et cadres généraux de services – dont certains sont en transition vers la deuxième phase – sont en cours d'exécution, pour un montant total d'environ 170 millions de dollars. Depuis le lancement des programmes intégrés de l'ONUDI en 1998, cette méthode de coopération technique a été utilisée dans les pays suivants: Afrique du Sud, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal et Sierra Leone. Pour améliorer la qualité, le ciblage, l'impact et la pertinence générale des programmes intégrés et des cadres généraux de services, l'ONUDI s'est attachée davantage à rendre l'exécution plus efficace et à entreprendre le suivi des programmes en voie d'achèvement. Ainsi, les deuxième phases des programmes intégrés pour le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, Madagascar, le Mali, le Mozambique, le Nigéria, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Sénégal ont été lancées ou sont en cours de préparation.

La recherche permanente d'une meilleure qualité des programmes intégrés et des cadres généraux de services a permis de mieux les cibler et les lier aux nouvelles initiatives mondiales et régionales comme le NEPAD et l'IRCPA. Comprenant bien l'importance de sa participation aux initiatives qui sont prises à l'échelle du système des Nations Unies, l'ONUDI a entrepris une réévaluation critique de certains objectifs nationaux de ses activités de coopération technique afin de répondre aux problèmes de développement régional. On a fait d'une certaine réorientation des programmes et des projets un processus continu visant à garantir une synergie avec les objectifs du Millénaire pour le développement et la réduction de la pauvreté en tant qu'objectif général de l'Afrique.

Priorité aux activités sous-régionales

En dépit du fait que l'assistance technique de l'ONUDI à l'Afrique reste principalement axée sur les programmes intégrés et les cadres généraux de services, les projets sous-régionaux et les projets autonomes ont également occupé une place importante. Au total, 29 projets sous-régionaux étaient en cours d'exécution, pour un montant de 11,2 millions de dollars. Ces projets sont conformes aux modules de services de l'ONUDI et comprennent des initiatives relatives aux fonctions de forum mondial s'appliquant aux activités de recherche, aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux initiatives après une crise. Avec le lancement de l'IRCPA, les programmes sous-régionaux devraient prendre de l'importance et se développer. Grâce à l'IRCPA, ils auront pour objectif de promouvoir l'intégration régionale, la diversification des exportations et l'accès aux marchés extérieurs en s'appuyant sur les priorités sectorielles. En 2004, 45 projets autonomes étaient en cours d'exécution en Afrique, pour un montant total de 14,7 millions de dollars.

L'ONUDI a rationalisé ses activités en élaborant de nouvelles initiatives régionales bien ciblées et adaptées à la demande sur une gamme de questions:

- Lutte contre la pauvreté par la formation et le renforcement des capacités dans l'ingénierie favorisant l'utilisation rationnelle de l'énergie;
- Développement et renforcement de l'industrie des machines agricoles en Afrique de l'Est;
- Développement du bambou par le marché en Afrique de l'Est;
- Productivité et compétitivité de l'industrie du manioc;
- Programme d'amélioration des cuirs et peaux pour certains pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal);
- Réseaux et chaînes de valeur pour le secteur du coton, du textile et de l'habillement;
- Facilitation de la participation des PMA africains aux échanges commerciaux grâce à la promotion de la qualité, de la normalisation et de la métrologie;
- Renforcement des capacités dans le domaine des exportations de produits vivriers grâce à l'harmonisation de la réglementation en matière d'hygiène et de qualité des aliments en Afrique de l'Est.

Un certain nombre d'activités portaient sur des questions liées à l'environnement et à l'énergie:

- Renforcement de l'application de la gestion intégrée des zones côtières à l'appui du plan d'action en faveur de l'environnement du NEPAD;
- Programme régional pour l'Afrique: renforcement des capacités dans le domaine de l'exploitation de petites centrales hydroélectriques;
- Formation et établissement de documents dans le cadre d'un projet relatif au mécanisme pour un développement propre, à l'intention des entreprises africaines de services;
- Renforcement de la conservation et de l'utilisation rationnelle de plantes médicinales, aromatiques et pesticides par la gestion durable des terres en Guinée, au Niger, au Nigéria et en Sierra Leone.

En programmant ses activités régionales et nationales, l'ONUDI a continué de compter sur le soutien créatif de sa représentation hors siège qui, dans l'avenir, jouera un rôle encore plus crucial, si l'on tient compte des perspectives de coopération renforcée avec le NEPAD, l'IRCPA, le PNUD et les communautés économiques régionales. À cet égard, de bonnes relations de travail ont été établies entre le Centre régional pour le développement industriel de l'ONUDI au Nigéria et la CEDEAO, notamment en ce qui concerne le cadre général de services pour le Nigéria et l'élaboration d'initiatives régionales. Le Centre régional en Éthiopie a joué un rôle actif dans les activités de coopération avec la CEA et les autres organismes présents en Afrique.

Agir ensemble

L'ONUDI a continué de renforcer sa collaboration dans le cadre des activités du système des Nations Unies en Afrique. La table ronde organisée à l'occasion du débat de haut niveau du Conseil économique et social sur la promotion des initiatives relatives aux capacités productives des PMA et de l'Afrique a montré qu'il fallait lever les contraintes stratégiques auxquelles se heurtaient les pays africains dans la mise en œuvre de l'IRCPA pour leur ouvrir la voie au développement économique durable. Elle a confirmé que l'IRCPA était le volet du NEPAD relatif à l'industrie qui contribuerait grandement à soutenir les efforts que déploient les gouvernements africains pour promouvoir un environnement propice à l'industrialisation et à la réduction de la pauvreté. La collaboration entre l'ONUDI et le PNUD dans le cadre du programme conjoint de développement du secteur privé a été reconnue comme étant une démarche importante pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement pour les marchés intérieurs et internationaux.

La participation de l'ONUDI à la réunion extraordinaire au sommet de l'Union africaine consacrée à l'emploi et à la lutte contre la pauvreté en Afrique, en juillet, lui a imposé de coordonner ses activités avec celles d'un certain nombre d'autres organisations. La phase préparatoire et les manifestations parallèles de la réunion au sommet ont été l'occasion d'une collaboration avec le BIT, ainsi que de l'établissement de nouveaux contacts avec la CEA, le PNUD, la FAO, la Banque mondiale et le FMI.

La priorité accordée à l'Afrique s'est traduite dans d'autres formes de coopération, notamment par l'application d'accords conclus avec d'autres organisations:

- OMC, mémorandum d'accord 2003 – l'Égypte, le Ghana, le Kenya et la Mauritanie ont été inclus parmi les pays pilotes sélectionnés. Suite aux bilans de pays, aux séminaires et aux plans d'action, quelques activités prioritaires sont en cours. L'ONUDI a également participé à un atelier régional organisé par l'OMC et le Gouvernement du Lesotho sur l'application de l'accord sur les textiles et les vêtements;
- ISO, accord 2003 – examen de la coopération sous-régionale et régionale en Afrique à l'occasion de la participation de l'ONUDI à la vingt-septième session de l'assemblée générale de l'ISO et à la trente-huitième réunion de son comité du développement;
- CNUCED – Foire des technologies de l'avenir, organisée par l'ONUDI comme l'une des manifestations principales de la onzième session de la Conférence générale de la CNUCED, et consacrée aux secteurs technologiques importants pour les pays à faible revenu et les pays les moins avancés, particulièrement en Afrique;
- Centre du commerce international/CNUCED – Une mission technique de l'ONUDI dépêchée au Lesotho en juin a déterminé les domaines de coopération technique dans le contexte d'une proposition de plan directeur pour l'industrie.

La coordination stratégique des efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies a fait l'objet d'un examen, en juillet à Addis-Abeba, à la sixième consultation régionale annuelle entre le NEPAD et la CEA, où l'ONUDI a présenté ses programmes en Afrique, ainsi que ses plans pour l'avenir.

Dans le cadre des activités qu'elle mène en tant que forum mondial, l'ONUDI a poursuivi sa coopération avec le Centre d'étude des économies africaines de l'Université d'Oxford sur la préparation d'une enquête sur l'industrie manufacturière au Nigéria. Des fonctionnaires africains ont reçu une formation en analyse de données de base au niveau des entreprises, organisée par le Centre à Oxford. Une autre manifestation était la conférence organisée conjointement en juin avec le Département sud-africain du commerce et de l'industrie sur le rôle des institutions qui contribuent à promouvoir la compétitivité en Afrique.

Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique

L'adoption en juillet par le sommet de l'Union africaine de l'IRCPA comme le volet du (NEPAD) relatif au développement industriel durable a eu une incidence considérable sur les activités de programmation de l'ONUDI en ciblant les programmes et projets en cours ou à l'étude sur les priorités sectorielles sous-régionales. Dans la phase initiale de mise en place de l'IRCPA, les activités de l'ONUDI permettront d'élaborer cinq programmes sous-régionaux à partir de programmes sectoriels nationaux, fondés sur des plans sectoriels sur le partenariat entre les secteurs public et privé. La mise en œuvre de l'IRCPA a commencé par deux réunions en 2004 un colloque sur les capacités productives et la compétitivité en Afrique australe (Harare, octobre) et la conférence sous-régionale sur l'amélioration de la performance industrielle et la promotion de l'emploi en Afrique de l'Ouest (Dakar, novembre). Deux plans d'action sectoriels (textiles et agro-industries) ont été élaborés pour chacun des 15 pays d'Afrique de l'Ouest. Un autre programme de réunions sous-régionales pour 2005 qui seront consacrées à l'élaboration de plans d'action sectoriels au titre de l'IRCPA est en cours d'exécution. L'ONUDI a également participé aux réunions du Bureau de la CAMI tenues en avril et juillet et a donné des conseils stratégiques sur les modalités de mise en œuvre de l'IRCPA.

Le projet de l'ONUDI au Soudan apporte les dividendes de la paix

L'ONUDI a lancé, en mai, un projet sur deux ans pour aider à revitaliser les capacités productives agricoles dans la région des montagnes de Nuba, dans le sud du Soudan, région gravement touchée par 20 ans de guerre civile. Après la conclusion des accords de paix, il était urgent d'apporter à la région un appui en vue de réinstaller les personnes déplacées et de stabiliser les communautés rurales.

Un projet de 1,2 million de dollars aide actuellement à augmenter de la production agricole, grâce à l'utilisation de technologies appropriées et à l'amélioration de la qualité de vie des communautés rurales qui ont souffert du conflit dans la région, qui jouit désormais d'une paix durable depuis bien plus de deux ans. En particulier, ce projet devrait aider quelque 6 000 familles dans 40 communautés rurales à augmenter leur production vivrière à l'aide d'outils à main et d'outillage agricole rudimentaires, et du matériel essentiel pour la transformation des aliments. Il apportera également aux forgerons locaux la formation et l'assistance nécessaires pour améliorer leur capacité de production et de réparation des outils à main et de l'outillage agricole, et pour élargir le champ des services techniques qu'ils fourniront à la communauté des villageois. Les femmes, qui représentent 84 % de la main-d'œuvre agricole, devraient

particulièrement tirer parti des activités après récolte et des activités génératrices de revenus induites par le projet.

Ce projet est financé par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, auquel le Gouvernement japonais verse des contributions.

C. Les pays arabes

Les activités de l'ONUDI dans les pays arabes ont été marquées par la consolidation et la maximisation des réalisations antérieures et l'extension de la couverture géographique. L'année a vu le lancement d'un nouveau programme intégré (Arabie saoudite) et d'initiatives qui ont réaménagé la coopération avec les pays arabes qui ne sont pas encore couverts par les programmes intégrés, notamment la Jamahiriya arabe libyenne, le Koweït et Oman.

Conformément à la stratégie d'entreprise de l'ONUDI, le thème général des 12 programmes intégrés et cadres généraux de services en cours est la promotion d'une croissance durable de la productivité par des activités allant de la mise à niveau des industries prioritaires (agroalimentaire, textile, cuir) à la diffusion des technologies et au renforcement des capacités. Un autre dénominateur commun est la place accordée aux PME, ce secteur étant dans la plupart des pays un moyen de promouvoir la création d'emplois et de favoriser la croissance.

Une collecte de fonds fructueuse pour l'Égypte a permis de réunir 75 % des ressources nécessaires, contre 36 % une année auparavant. Au nombre des nouvelles initiatives, on peut citer l'élaboration d'un livre blanc sur la compétitivité, la création d'un centre national pour une production plus propre et un projet sur la traçabilité des produits agricoles. Grâce à un financement du Gouvernement égyptien obtenu par un mécanisme d'échange de dette, le projet sur la traçabilité des produits agricoles a suscité l'intérêt des pays voisins et a de fortes chances d'être transposé.

Une évaluation approfondie du programme intégré pour le Maroc, menée en septembre, a fait ressortir que ce dernier avait pu bien intégrer diverses dimensions de nature technique, sociale et régionale. Il a lancé, dans les secteurs de l'agro-industrie et de l'artisanat, un certain nombre d'activités pilotes qui ciblaient les catégories défavorisées de la population et jetaient un pont entre tradition et modernisation. Un nouveau programme en cours d'élaboration est axé sur le partenariat récemment établi avec le PNUD sur le développement du secteur privé et tient compte des bons résultats obtenus au cours de la première phase et des recommandations issues des évaluations. Un autre événement d'importance capitale a été l'inauguration le 9 octobre du Bureau de l'ONUDI au Maroc.

En 2002, la coopération active avec l'Arabie saoudite a débouché sur un accord de financement à hauteur de 2,2 millions du programme intégré visant à accroître la compétitivité industrielle et à renforcer la diversification dans le pays. Le programme dont l'exécution a commencé en décembre, vise à renforcer les capacités du Gouvernement et du secteur privé pour formuler des stratégies et politiques industrielles et fournir des services d'appui.

Une réalisation notable de la coopération entre l'ONUDI et le Soudan a été de reconnaître le programme intégré de l'ONUDI comme étant l'apport du secteur industriel au Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) du pays, qui porte sur la période 2004-2006. La Banque mondiale et la mission conjointe d'évaluation des Nations Unies jugent cette approche de l'ONUDI pratique et valable pour insuffler un rythme dynamique au développement industriel durable pendant la période après les conflits. Un degré élevé de priorité est accordé aux volets relatifs à la stabilisation sociale et à l'exploitation de l'énergie rurale à des fins productives. Les efforts énergiques déployés pour mobiliser des fonds se sont soldés par d'excellentes perspectives de financement de plusieurs propositions de projets élaborés au cours de l'année.

Les résultats de la première phase du programme intégré pour la République arabe syrienne ont été présentés au cours d'un séminaire tenu au début de 2004 à Damas. Dans le prolongement du programme, un projet de modernisation et de mise à niveau industrielles a été élaboré et approuvé pour un montant de 2,2 millions de dollars.

En dépit des circonstances actuelles, le programme intégré pour la Palestine a progressé sans difficulté et a réussi à susciter l'intérêt de nombreux pays donateurs pour d'éventuelles activités futures. L'appui a été axé sur le renforcement des capacités des organismes palestiniens chargés de la normalisation et de la fédération des industries, l'élaboration d'un programme de modernisation et de redressement industriels et les réponses aux besoins de formation et de gestion des industries de base.

Le rôle joué par l'ONUDI à titre d'appui aux efforts de reconstruction de l'Iraq a été défini dans la stratégie d'assistance à l'Iraq, 2004 de l'équipe de pays des Nations Unies et du Ministère iraquien du plan. Deux projets financés sont déjà en cours d'exécution, l'un pour la restauration d'unités de chloration en Iraq et l'autre pour la promotion d'industries familiales dans les zones urbaines et rurales.

Med-Interprise Maroc 2004: Rendez-vous individuels entre entreprises

C'est en décembre qu'a eu lieu à Marrakech, pendant trois jours, une manifestation dont l'objectif était de contribuer au développement de partenariats industriels entre l'Europe et le Maroc.

Elle a été méticuleusement préparée par l'Unité pour la promotion des investissements, qui fait partie du programme intégré pour le Maroc, et l'Agence nationale marocaine pour la promotion de la petite et moyenne entreprise. Après avoir sélectionné les entreprises nationales intéressées répondant aux conditions requises, les organisateurs ont élaboré des profils des sous-secteurs de l'agro-industrie, du textile et du cuir. Les projets d'investissement ont été publiés en français et en anglais dans un catalogue qui a été largement diffusé en Europe. Les bureaux de promotion des investissements et de la technologie de France, de Grèce, d'Italie et du Royaume-Uni, ainsi que leurs partenaires espagnols et portugais, ont travaillé en étroite coopération avec l'Unité pour la promotion des investissements afin d'assurer le succès de la manifestation.

À l'occasion de plus de 370 rendez-vous individuels, 47 entreprises européennes et 68 entreprises marocaines se sont rencontrées pour discuter de futurs accords de partenariat. Les entreprises les plus dynamiques ont déjà commencé à récolter les fruits de ces rendez-vous: quelques semaines seulement après le Med-Interprise, M. Surmenian, de la société Sklop, attend une proposition de son partenaire italien pour l'installation d'une unité de production de semelles de

chaussures. Le projet de M. Surmenian a été élaboré avec le concours de l'ONUDI et promu au sein du réseau des bureaux de promotion des investissements et de la technologie.

De même, M. Zakharia, du secteur textile, a indiqué que son styliste devrait se rendre à Paris avec son partenaire d'une entreprise italienne. Ils travailleront ensemble à la création d'une nouvelle collection devant être produite au Maroc, ce qui offrira l'occasion d'allier l'expérience italienne à la tradition marocaine en vue de créer un produit marocain au goût du consommateur européen.

Dans le sous-secteur du cuir, M. Ruiz de l'entreprise française CR3 Cuir, après un échange de premiers échantillons, doit se rendre au Maroc pour y passer sa première commande d'articles en cuir.

Ce ne sont là que quelques exemples de contacts établis. Le bilan, en revanche, pourrait bien être plus impressionnant: trois mois seulement après le Med-Interprise Maroc 2004, les négociations relatives à cinq projets communs ont été conclues et d'autres se poursuivent concernant 22 autres projets.

Un accord relatif à la création d'un fonds d'affectation spéciale d'un montant d'un million d'euros a été conclu avec l'Italie pour aider le Conseil jordanien de l'investissement à attirer l'investissement direct étranger et à faciliter l'accès aux marchés en vue du développement des PME locales. La Jordanie a été retenue pour accueillir sur son territoire un comptoir de l'ONUDI, ce qui permettra à l'Organisation de mieux coordonner ses activités avec celles d'autres organismes participant à la reconstruction de l'Iraq à partir de la Jordanie.

En 2004, l'ONUDI a conclu un accord relatif à la création d'un fonds d'affectation spéciale avec Kuwait Finance House en vue de la création d'un technopôle au Bahreïn. À la demande de l'organisme koweïtien chargé de l'industrie, l'ONUDI a lancé une nouvelle initiative visant à accroître les exportations industrielles. Elle a élaboré un programme complet d'économies et de gestion d'énergie pour les systèmes industriels d'appui du Ministère omanais du commerce et de l'industrie. Deux nouveaux programmes ont été proposés pour le Qatar en concertation avec le conseil suprême de la planification: un cadre de développement des PME et un programme d'appui à la normalisation et à la métrologie.

Au niveau régional, la première phase d'un programme TEST-MED visant à faciliter le transfert de technologies écologiquement rationnelles en Égypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie a été lancée cette année. Il s'agit d'améliorer la performance et la productivité environnementales des points noirs de la pollution industrielle du sud de la Méditerranée.

L'ONUDI est devenue membre du groupe de coordination de l'investissement de l'Initiative MENA-OCDE établie au début de 2004, en vue de promouvoir, en collaboration avec d'autres organisations internationales, un programme d'action sur l'investissement axé sur les résultats visant à renforcer les capacités en matière de politiques d'investissement dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

L'ONUDI a joué un rôle actif à l'occasion de la réunion générale que l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et les organismes qui y sont affiliés ont tenue avec les organismes des Nations Unies en juillet à Vienne, et qui a abouti à l'identification de plusieurs initiatives éventuelles de coopération. Au nombre des autres activités qu'a

menées l'Organisation en tant que forum mondial, on peut citer un atelier régional organisé au Bahreïn par le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de ce pays et le Centre international pour la science et la haute technologie de l'ONUDI, afin de présenter des outils et des méthodologies durables pour la gestion des ressources en eau de la région.

D. Asie et Pacifique

Au cours de la période considérée, des progrès non négligeables ont été faits en matière de mise au point de programmes de coopération technique communs avec l'Union européenne et avec d'autres organismes, dont la CESAP et l'OMC. Ces efforts ont permis de mobiliser des ressources supplémentaires pour les programmes intégrés, ressources qui étaient complétées par les apports de fonds de plusieurs pays donateurs.

Asie du Sud: Au titre de sa participation active au relèvement de l'Afghanistan, l'ONUDI a envoyé une mission de programmation à Kaboul et entrepris l'élaboration d'un programme postcrise. Une mission conjointe avec l'UE et le CCI s'est rendue au Bangladesh pour préparer un programme de promotion de la qualité financé par l'UE. Celle-ci a alloué 10 millions d'euros à ce programme dont un volet de 7,7 millions de dollars sera exécuté par l'ONUDI, qui a décidé de dégager 800 000 euros pour compléter le financement de l'UE. Le projet, qui devrait démarrer en 2005, constituera un nouvel exemple important de la coopération entre l'ONUDI et l'Union européenne.

Une mission conjointe avec l'UE et la CESAP a été effectuée au Népal pour préparer un projet d'assistance de l'OMC, lequel sera également financé par l'UE (2 millions d'euros). La CESAP devrait exécuter l'élément général de sensibilisation et l'ONUDI la partie principale du projet (pour un montant d'environ 1,7 million d'euros). Le programme intégré de Sri Lanka a apporté une contribution importante au développement industriel du pays et une seconde tranche de ce programme sera élaborée sous peu. En Inde, le Directeur général a eu des entretiens au sujet d'une nouvelle initiative s'inscrivant dans le cadre général de services, qui concerne la coopération avec la Fédération des chambres de commerce et d'industrie et avec la banque ICICI en vue du développement du secteur privé. La participation de l'Organisation au relèvement de la région de Bam (République islamique d'Iran) a donné lieu à l'élaboration de projets relevant de l'initiative en faveur des pays sortant de situations de crise. L'approbation d'un programme UE d'assistance technique en matière commerciale en faveur du Pakistan (près de 2,3 millions d'euros) a accéléré considérablement l'exécution de l'élément qualité du programme intégré. Mise en œuvre avec l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC), la phase 1 du projet régional d'aide à l'accès aux marchés et à la facilitation du commerce destiné aux PME d'Asie du Sud a produit les premiers résultats. Des travaux d'analyse du secteur industriel ont été menés à bien et un rapport a été publié; des plans stratégiques concernant l'élaboration de normes, la métrologie, les essais et la qualité ont été établis à l'intention des quatre pays; des propositions assorties d'un plan de travail relatives à un office SAARC d'accréditation des organes et laboratoires de certification et à un service d'étalonnage ont été élaborées; et 20 spécialistes ont reçu une formation portant sur la norme ISO 9000.

Asie du Sud-Est: Au cours d'une visite au Timor-Leste, le Directeur général a présenté au Gouvernement deux projets: développement de l'entrepreneuriat (620 000 dollars, financé à parts égales par le Japon et le Portugal) et création d'un centre de développement et de démonstration du travail du bambou/rotin. Le programme intégré de la République démocratique populaire lao a permis surtout l'élaboration d'une stratégie à moyen terme de développement industriel et d'un plan d'action. Une seconde tranche du programme qui vise à donner au pays les moyens d'exécuter le plan a été approuvée. Un atelier sur l'élaboration des programmes, réunissant des personnalités gouvernementales des Îles Marshall, de Samoa et des Îles Salomon, a été tenu dans le but de relancer la coopération technique avec les États insulaires du Pacifique et d'inciter les États non membres à adhérer à l'ONUDI. Une mission de programmation qui s'est rendue par la suite dans ces pays a permis d'élaborer des programmes concrets de mobilisation des ressources.

Asie du Nord-Est: En Chine, le Centre de promotion des investissements de Shanghai, l'un des bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI, a répertorié 265 projets d'investissement et assuré la promotion de 74 profils de projets d'investissement nécessitant des capitaux étrangers (52,2 millions de dollars) et des investissements réalisés à l'extérieur (33,2 millions de dollars). L'action du Centre a permis de créer jusqu'à présent 4 300 nouveaux emplois dans la région de Shanghai. La bourse de sous-traitance et de partenariat (BSTP) de Chongqing a été mise en place et est pleinement opérationnelle. À ce jour, 42 sociétés et 5 entrepreneurs principaux sont devenus membres de la bourse et à en juger d'après l'actuelle tendance, la bourse devrait compter 130 membres en 2004/2005. Une coentreprise avec une entreprise de Shanghai en est au stade de la passation des contrats. À Beijing, une autre BSTP fonctionnera bientôt à plein régime. En Chine, le programme de l'ONUDI relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie par les systèmes motorisés a permis d'accroître la compétence de deux centres provinciaux pour couvrir les systèmes à moteur électrique et un certain nombre d'améliorations techniques ont été rendues possibles par des projets d'investissement. Une évaluation préliminaire visant à déterminer les conditions dans lesquelles un plan national d'application de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants pourrait être élaboré en Chine a été achevée et le financement de projets consécutifs d'un montant de plus de 4 millions de dollars a été assuré par des apports provenant du Fonds pour l'environnement mondial, l'Italie et le Japon. À ce jour, 12 000 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone ont été éliminées grâce à l'action que l'ONUDI mène en Chine en vertu du Protocole de Montréal.

La Chine réduit sa consommation d'énergie motrice

La Chine, deuxième grand consommateur d'électricité au monde, essaie actuellement une nouvelle méthode pour amener ses usines à réduire leur consommation d'énergie motrice. Les moteurs, machines industrielles qui alimentent les pompes, compresseurs, soufflantes et autres "systèmes" dans les usines, sont les plus gros consommateurs d'électricité. Ils représentent 60 % de la consommation totale du pays.

Le programme de l'ONUDI relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie par des systèmes motorisés en Chine, financé par la Fondation R. E. (Ted) Turner pour les Nations Unies, le Gouvernement chinois, le Ministère américain de l'énergie et l'Energy Foundation, a démontré que les compétences techniques pour identifier et mettre en œuvre des projets d'optimisation de systèmes industriels pouvaient être transférées par-delà les différences culturelles, grâce à une formation intensive.

Les 38 premières évaluations de site industriel menées par des ingénieurs ayant bénéficié de cette formation ont permis de constater que des économies d'énergie avaient été réalisées à raison de 40 millions de kWh environ par an pour une moyenne d'économie d'énergie par système de 23 %. Plutôt que de se concentrer sur chaque équipement, les ingénieurs analysent l'ensemble des systèmes afin de déterminer la quantité d'énergie réellement nécessaire pour le travail à accomplir. De même, dans les centres de services énergétiques de Shanghai et de Nankin, ils forment des ingénieurs d'autres usines. Le principal défi que doivent relever ces deux centres est de développer un marché pour l'entretien des systèmes. Autrefois entreprises d'État, ces centres sont à présent des entreprises privées soumises à la loi du marché.

Le programme de l'ONUDI a fourni à ces centres les techniques d'ingénierie de pointe nécessaires à l'optimisation des systèmes industriels chinois et à l'amélioration de leur rendement, de leur productivité et de leur compétitivité. Le Centre de Shanghai a par exemple conclu récemment un contrat avec l'usine pharmaceutique New Asiatic. En l'espace d'un an, l'usine a réduit la consommation d'électricité de son système de refroidissement de 62 %. L'investissement correspondant sera amorti en moins de deux ans.

Comme on pouvait s'y attendre, ce succès a attiré l'attention d'autres pays, et l'ONUDI s'emploie activement à le diffuser. Comme suite aux discussions menées en Bulgarie, en Roumanie et en Serbie-et-Monténégro, l'ONUDI élabore actuellement un programme régional de formation sur les systèmes pour ces trois pays.

Plusieurs enseignements se sont dégagés d'une évaluation en profondeur du cadre général de services (CGS) de la Chine – le programme le plus important de l'ONUDI jamais évalué. Ils portent essentiellement sur le CGS considéré comme mécanisme de coordination au niveau du pays et sur les problèmes de gestion connexes. Ces données d'expérience seront prises en compte pour élaborer de nouveaux principes directeurs généraux de coopération technique.

En République populaire démocratique de Corée, le programme intégré ayant pour objet la mise en place d'une unité de traitement du lait de chèvre dotée d'un approvisionnement indépendant en électricité faisant appel à des sources d'énergie renouvelables en est à un stade avancé. Une équipe d'experts en petites centrales hydroélectriques envoyée sur place a déterminé les spécifications détaillées du matériel et des ouvrages d'art nécessaires. À la suite, on a entrepris d'acquérir un turboalternateur de 400 kW. Deux experts ont dressé un plan de l'installation, recensé le matériel nécessaire et défini ses spécifications, établi un échéancier pour les livraisons et fournitures et élaboré des plans pour la formation de spécialistes des produits laitiers. En République de Corée, le Centre national de production plus propre s'est surtout attaché à renforcer les capacités en matière d'écoconception eu égard en particulier aux équipements électriques et électroniques et aux véhicules automobiles. Deux voyages d'étude ont été effectués dans l'Union européenne, consacrés l'un aux directives de l'Union européenne relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques et à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses, l'autre à la directive relative aux véhicules hors d'usage. Ces voyages ont été suivis, en République de Corée, d'un colloque sur les pratiques de recyclage et d'écoconception

utilisées en Europe et aux États-Unis d'Amérique. Un certain nombre de sociétés coréennes intéressées ont déjà commencé à exploiter les renseignements rassemblés à cette occasion.

E. Europe et nouveaux États indépendants

Le développement de la responsabilité sociale d'entreprise fait l'objet d'un projet de l'ONUDI mis en chantier en Croatie. Pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne, la Croatie doit se préparer à satisfaire aux exigences du nouveau marché, qui obligeront ses entreprises à faire preuve de responsabilité sociale. D'où l'importance d'évaluer la performance globale de ces entreprises et d'envisager d'une manière intégrée les aspects environnementaux, sociaux et économiques des activités économiques. Le projet vise à définir le cadre conceptuel d'une politique croate de responsabilité sociale d'entreprise et à diffuser une méthodologie pratique assortie d'outils auxiliaires dont les PME croates peuvent se servir pour mettre en œuvre dans des conditions avantageuses les concepts de responsabilité sociale d'entreprise. D'autres pays de la région montrent beaucoup d'intérêt pour ce projet, ce qui incite l'ONUDI à lui donner une dimension régionale.

Le programme régional de prévision technologique de l'ONUDI continue à attirer de plus en plus de participants dans la région. Des séminaires financés par les pays de la région ont été organisés en Bulgarie, Fédération de Russie, République tchèque, Turquie et Ukraine. Les séminaires étaient destinés aux représentants des pouvoirs publics, des entreprises et des milieux de la recherche pratiquant la prévision technologique comme outil d'élaboration des politiques et de promotion de la compétitivité, de l'innovation et de la planification stratégique.

Le Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène d'Istanbul qui a été mis en place et fonctionne avec l'aide de l'ONUDI a lancé un certain nombre de projets axés sur l'énergie de l'hydrogène comme vecteur d'énergie propre obtenue à partir de sources primaires d'énergie comme les petites centrales hydroélectriques, l'énergie solaire et/ou éolienne et la biomasse. Des projets pilotes concernant les bus à hydrogène et la technologie des piles à combustible sont en cours d'élaboration.

Le programme régional sur le recours aux moyens électroniques pour augmenter la productivité électronique et la qualité dans le secteur industriel a démarré avec une phase pilote au cours de laquelle les entreprises polonaises étudient les méthodes et instruments permettant d'améliorer la productivité et la qualité des activités économiques, pour ce qui est en particulier des PME industrielles, en recourant notamment à la fabrication au plus juste, à la conception et au prototypage rapides, à des méthodes et une logistique faisant appel à l'informatique, à des systèmes de gestion assurant l'amélioration de la qualité et les gains de productivité. Un portail Internet a été créé pour permettre aux pays, entreprises et experts participants de collaborer.

En Ukraine, l'ONUDI aide la ville de Lviv à se donner les moyens d'une gestion et planification écologiques rationnelles orientées vers l'élaboration et l'application d'un plan directeur pour la remise en état des réseaux d'eau et d'égout. Les entreprises,

notamment petites et moyennes, du secteur privé, sont censées profiter du projet grâce à l'efficacité accrue des services d'eau et d'égout.

L'exécution du cadre général de services de la Fédération de Russie se poursuit d'une manière généralement satisfaisante, en ce qui concerne en particulier la mise en place d'un centre national et régional pour la sécurité et formation dans l'industrie alimentaire dans le Parc alimentaire de Dmitrov. L'un des principaux objectifs de ce parc consiste à établir une chaîne d'approvisionnement fondée sur les exploitations agricoles et les entreprises industrielles de la zone. En 2004, le parc a achevé la construction du bâtiment principal et d'un laboratoire connexe et l'ONUDI lui a fourni, au titre de son projet d'assistance technique, du matériel et des logiciels informatiques, ainsi que les services d'experts internationaux et nationaux. Le Centre Russie-Brésil de transfert de technologie a été mis en place et le premier projet important de transfert de technologie a remporté un succès tel qu'il a été mentionné dans un communiqué commun publié, le 22 novembre, à l'issue de la rencontre des présidents des deux pays. Ce succès a donné lieu à l'élaboration de plusieurs projets consécutifs de renforcement des capacités en matière de transfert et de diffusion de technologies écologiquement rationnelles. L'ONUDI a pris une initiative "Est-Sud" pour offrir aux États participants d'autres possibilités qu'accéder aux technologies qui les intéressent et d'établir des programmes de transfert et de partenariat technologiques. D'autres pays, comme le Bélarus, la Chine, l'Ukraine ainsi que certains pays d'Amérique latine se sont déclarés intéressés à participer au programme.

F. Amérique latine et Caraïbes

Dans la région Amérique latine et Caraïbes, des programmes intégrés étaient exécutés en 2004 dans les quatre pays suivants: Colombie, Cuba, Équateur et Guatemala.

Le financement intégral – jusqu'à concurrence des deux tiers par des fonds publics – du programme intégré de la Colombie a permis d'obtenir des résultats remarquables. Dans le *Rapport annuel 2003*, il est fait état de l'achèvement de l'élément qualité et des gains de productivité correspondants. Des progrès importants sont aussi à signaler pour l'élément PME. Les résultats satisfaisants obtenus par les minichaînes de production pilote soutenues au titre du programme intégré ont servi de base à un programme public d'aide au développement de PME. Par ailleurs, l'expérience accumulée lors de la sélection et de la mise en place des minichaînes de production de biscuits d'achira et de céramique noire a été diffusée dans un manuel sur les minichaînes de production publié par l'ONUDI, qui a incité d'autres pays de la région à entreprendre des projets analogues.

Les avancées non négligeables enregistrées par l'élément promotion des investissements et de la technologie comprennent notamment la formation de personnel pour les 16 centres de promotion des investissements et de la technologie établis au sein des chambres de commerce; l'élaboration de plus de 37 profils de projets d'investissement; et un programme dynamique de délégués, des projets concrets étant étudiés avec sept partenaires potentiels en France. Compte tenu des résultats obtenus, le gouvernement a financé des projets supplémentaires au titre de l'élément promotion des investissements et de la technologie.

Production de papier banane en Jamaïque

Le bananier est vital pour l'économie jamaïcaine. C'est la seule plante licite à pouvoir être cultivée toute l'année de manière viable pour fournir aux petits exploitants un revenu régulier. La production de bananes et le transport et la distribution des moyens de production occupent jusqu'à 10 % de la population active totale du pays. Cette culture n'est devancée que par le sucre en termes d'importance économique dans le secteur agricole, et une bonne part des recettes en devises provient de l'exportation de bananes.

Les bananes, destinées à l'exportation, sont cultivées principalement dans trois paroisses, où un certain nombre de facteurs, notamment le type de sol et la topographie, limitent les possibilités de diversification des cultures. La disparition de l'industrie dans ces régions pourrait entraîner des difficultés et des tensions économiques graves.

Cela étant, la culture traditionnelle de bananiers offre également une autre source viable de revenus:

La Jamaïque n'a jamais été un producteur de papier. À l'exception de quelques industries familiales, tout le papier et tous les produits à base de papier, qu'ils soient à usage commercial ou artistique, sont importés. Avec le soutien financier de Toyota et le concours du Bureau de promotion des investissements et de la technologie (BPIT) de Tokyo, une petite unité de production de papier banane a été mise sur pied dans la Paroisse Saint-Thomas. Un expert japonais de renom y a déjà organisé des ateliers sous les auspices du Centre jamaïcain de développement des entreprises, et on espère à long terme que cette unité pourra produire 1 000 feuilles de papier A4 par jour.

On remarquera que le projet de papier banane est le premier du genre, et qu'il pourrait, s'il réussit, être reproduit en Afrique.

Le programme de Cuba a fait l'objet d'une évaluation approfondie dont les résultats très positifs incitent à concevoir une seconde phase. L'évaluation a révélé chez les services de contrepartie un grand sens de prise en charge du programme et une forte participation et signalé que d'excellents résultats ont été obtenus grâce à la réutilisation sur le plan national de l'expérience acquise, en ce qui concerne en particulier le développement de l'entrepreneuriat et le traitement du bambou utilisé dans la fabrication de meubles. On compte qu'un accord sur la poursuite du programme intégré sera conclu au cours du premier trimestre de 2005.

En Équateur, le programme s'est poursuivi avec la participation active et le cofinancement des pouvoirs publics. Les éléments concernant, en particulier, le renforcement des capacités commerciales, la promotion des investissements et le regroupement des PME dans les secteurs du textile et du cuir ont donné des résultats concrets. En outre, un programme de coopération dans le domaine des petites centrales hydroélectriques a été mis en route.

L'exécution du programme intégré du Guatemala a continué, le laboratoire de métrologie relevant de l'élément qualité approche de son achèvement et doit être mis en service au cours du premier semestre de 2005. On compte qu'une deuxième phase du programme intégré sera approuvée en 2005.

Un nouveau projet d'amélioration de la production de fibres de lama en Bolivie a été approuvé et les activités correspondantes ont démarré au cours du second semestre de

2004. Les activités liées à l'élaboration d'un plan d'application financé par le Fonds pour l'environnement qui doit permettre à la Bolivie de satisfaire aux obligations découlant de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants ont donné des résultats extrêmement satisfaisants et un programme consécutif plus important pour la mise en œuvre réelle du plan national a été présenté au Fonds.

De nombreux pays de la région bénéficient de projets "hors programme". En Uruguay, un projet de renforcement des capacités commerciales financé par l'Italie a été approuvé, qui vise à moderniser les entreprises ou à en créer de nouvelles pour obtenir un accès accru aux marchés extérieurs. Un mémorandum d'accord concernant la création, à Mexico, d'un bureau de promotion des investissements et de la technologie a été signé avec le Gouvernement mexicain. Dans l'ensemble de la région, l'ONUDI a continué de faire une large place, dans les activités de coopération technique, à son programme d'application du Programme de Montréal, qui a donné de bons résultats en matière d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone.

Le Forum mondial sur les biotechnologies qui, organisé en coopération avec le gouvernement hôte, s'est tenu à Concepción (Chili) en mars, a été un aspect important de l'action que l'ONUDI mène au titre de ses fonctions de forum mondial. Divers manifestations et projets devraient être organisés en 2005 pour donner suite aux travaux du Forum, qui avait réuni un nombre considérable de participants de haut niveau. Dans le cadre des activités de l'ONUDI en matière de facilitation du commerce, un forum international sur les mesures en faveur de la compétitivité du secteur productif dans le cadre des accords de libre-échange s'est tenu à Bogota (Colombie) en mai.

G. Coopération Sud-Sud

Les organes directeurs de l'ONUDI sont depuis longtemps conscients des possibilités considérables que la coopération Sud-Sud offre aux pays en développement. Comme la Conférence générale l'a constaté dans une résolution adoptée à sa dixième session, la coopération Sud-Sud ne remplace pas mais complète la coopération Nord-Sud. Cette résolution a donné une nouvelle impulsion aux activités axées sur la promotion des investissements et des sources d'énergie renouvelables, eu égard en particulier aux projets concernant les ressources énergétiques en milieu rural, que l'ONUDI mène dans ce domaine.

Centre Asie-Afrique de promotion des investissements et de la technologie

Depuis la première des conférences internationales de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) tenue en 1993, cette instance offre aux États d'Asie et d'Afrique un important cadre pour la collaboration en faveur du développement de l'Afrique. Le Centre Asie-Afrique de promotion des investissements et de la technologie que l'ONUDI a établi avec le soutien financier du Gouvernement japonais en est un

exemple. Ce Centre consiste en un réseau de partenariats, lequel joue un rôle clef dans divers programmes exécutés par les agences africaines de promotion des investissements et les associations de chefs d'entreprise, ainsi que par les agences asiatiques de promotion des investissements extérieurs.

En 2004, l'ONUDI a été heureuse de rendre compte au Conseil du développement industriel de l'impact que le projet avait eu au cours du premier semestre de cette année:

- Huit pays africains et cinq pays asiatiques étaient desservis par le Centre, et deux autres pays d'Asie étaient en passe de l'être;
- Des voyages d'affaires ont été organisés en Afrique pour plus de 230 hommes et femmes d'affaires en vue de plus de 1 000 échanges de vues directs sur les questions de commerce et d'investissement;
- Plus de 2 200 hommes et femmes d'affaires d'Asie et d'Afrique se sont rencontrés pour examiner des questions de commerce et d'investissement;
- Vingt-quatre séminaires sur les investissements ont été organisés à l'intention de 907 hommes et femmes d'affaires dans six pays d'Asie en vue de promouvoir les possibilités d'investissement en Afrique;
- Le site Web du Centre a reçu plus de 196 500 visites pour recherche d'informations;
- Plus de 465 profils de projets d'investissement et 45 analyses sectorielles effectuées en Afrique ont été promues en Asie.

À la suite d'une mission d'hommes et de femmes d'affaires d'Asie, qui s'est rendue au Mozambique et en Namibie en juillet, les partenaires nationaux du Centre en Chine et en République de Corée ont accueilli, en octobre, deux cadres dirigeants des agences de promotion des investissements de ces deux pays d'Afrique afin d'arrêter les mesures à prendre pour donner suite aux rencontres initiales. Donnant à l'Ouganda la priorité dans le cadre des activités prévues pour 2005, le Centre a organisé une mission préparatoire composée de partenaires nationaux venant de Chine, d'Inde, d'Indonésie, de Malaisie, de République de Corée et de représentants du Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Séoul, qui s'est rendue dans ce pays fin 2004.

Système régional d'accréditation et de certification, de normalisation et de promotion de la qualité de l'UEMOA

Intéressant exemple de coopération triangulaire, la Tunisie et d'autres pays d'Afrique du Nord fourniront à l'Afrique de l'Ouest des experts pour le programme qualité des pays membres de l'UEMOA. L'ONUDI élabore actuellement, en collaboration avec les huit pays de l'UEMOA, un programme pilote sous-régional de restructuration et de mise à niveau du secteur industriel pour permettre à l'Afrique de l'Ouest de faire face aux conséquences de l'établissement, en 2008, d'une zone de libre-échange avec l'Union européenne. Ce programme démarrera au Sénégal où l'Agence française de développement a alloué plus d'un million d'euros à son exécution.

Centres internationaux

Les sources d'énergie renouvelables constituent un autre domaine d'activité de l'ONUDI où la coopération Sud-Sud est non négligeable, notamment dans le cadre du Centre international de Hangzhou (Chine) pour les petites centrales hydroélectriques. En 2004, l'un des faits marquants a été l'organisation d'un séminaire sur la coopération entre les pays en développement dans le domaine des petites centrales hydroélectriques, lequel a regroupé des participants venant de pays africains, arabes, asiatiques et latino-américains. La formation d'ingénieurs africains aux divers aspects des petites centrales hydroélectriques et les missions techniques consultatives de hauts responsables de centres en République populaire démocratique de Corée et au Soudan sont d'autres activités à signaler.

L'année a été également marquée par un renforcement des moyens du Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication, créé en coopération avec le Gouvernement indien. Le Centre aide les pays en développement à améliorer leur performance technologique dans les domaines de la fabrication, de la productivité, de la qualité et de la compétitivité grâce à la mise à niveau et au renforcement des capacités, à la modernisation des techniques de fabrication, à la promotion de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et à l'établissement de partenariats au service du développement durable. Sept nouveaux projets d'un montant total de plus de 14 millions de dollars ont été élaborés et doivent être exécutés au cours de la période 2005-2007.

La tenue d'un atelier international sur les technologies et les investissements intéressant les sources d'énergie renouvelables a été un événement important pour le Centre international de Shenzhen pour la promotion de la technologie en vue du développement durable. Tenu à Shenzhen en liaison avec la onzième foire de technologies de pointe de Chine, l'atelier a permis un échange de vues sur l'évolution récente de la recherche sur les techniques des sources d'énergie renouvelables et sur l'utilisation éventuelle de ces techniques dans le pays en développement.

Les ressources de l'ONUDI au service de la coopération Sud-Sud

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud en vue du partenariat technologique, l'ONUDI a collaboré avec le Gouvernement indien à la formation sur le lieu de travail et au renforcement des capacités de techniciens, afin de leur permettre d'obtenir plus d'efficacité dans la production en améliorant la technologie et la pratique des machines-outils et en assurant une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Le programme est conçu pour faire bouler de neige, les personnes formées devenant à leur tour des formateurs dans leurs pays, dans les institutions et les entreprises qui les emploient. Bénéficiant de meilleures compétences, les pays vont pouvoir adopter et introduire de nouvelles technologies, de nouveaux procédés et de nouvelles conceptions de produit, de nouvelles pratiques de travail, de nouvelles méthodes d'utilisation rationnelle de l'énergie, ainsi que promouvoir une utilisation accrue des sources d'énergie alternatives.

Dans de nombreux pays en développement, le progrès industriel passe par l'amélioration des compétences techniques et des techniques de fabrication, dont la technologie des machines-outils est un élément important. L'objectif fondamental du projet est d'établir de nouveaux partenariats technologiques et des liens tangibles qui permettront de jumeler les instituts de formation technique des pays africains avec des instituts indiens, notamment à Bangalore et au Panjab, afin de favoriser la coopération Sud-Sud à long terme en matière de formation industrielle.

En 2004, 20 participants venant de trois pays africains, (Égypte, Soudan et Ouganda) ont bénéficié de cinq semaines de développement des compétences pratiques et théoriques dans les centres de formation de l'ONUDI en Inde. Et l'année 2005 également s'annonce sous d'heureux auspices, puisque des formations sont déjà prévues pour 120 participants de 15 pays africains.

Autres activités

Les différents chapitres du présent rapport annuel rendent compte du vaste éventail d'activités englobant des éléments de coopération Sud-Sud que l'ONUDI a menées au cours de l'année. À titre d'illustration, on trouvera ci-après encore d'autres exemples:

- Des experts cubains et zambiens ont bénéficié d'une formation au centre de recherche de Bangalore de l'Institut indien d'études scientifiques;
- Promotion et transfert de données d'expérience, de compétences et de techniques de fabrication chinoises et indiennes en matière de logements bon marché dans certains pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie;
- UNIDO Exchange, partenaire du projet China Online que l'ONUDI a entrepris avec les autorités chinoises et des entreprises internationales, permettra la mise en place d'un partenariat ciblé de PME de Chine et de PME des régions Afrique, Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes;
- En cours de mise en place dans le cadre de la TICAD, avec le soutien de l'ONUDI et en collaboration avec le PNUD, la CNUCED et le Groupe économique du NEPAD, la Chambre de commerce Afrique-Asie deviendra un important cadre institutionnel et un établissement interrégional au service du dialogue entre chefs d'entreprise d'Afrique et d'Asie;

- Les liens de coopération ont été en outre resserrés avec un certain nombre d'organismes, dont le Centre Sud de Genève, le secrétariat du Groupe des 77, la Conférence des chambres de commerce et d'industrie des pays en développement membres du Groupe des 77 et le Programme mondial CNUCED-PNUD sur la mondialisation, la libéralisation et le développement humain durable;
- L'ONUDI a poursuivi les échanges de vues avec le Fonds d'affectation spécial Perez-Guerrero en vue de l'exécution d'un programme conjoint d'évaluation des besoins en matière de technologie, qui fait suite à une initiative que l'ONUDI a prise au Sommet mondial pour le développement durable de 2002.

H. Représentation hors-Siège

En 2004, une nouvelle initiative a été prise pour améliorer et étendre la présence de l'ONUDI sur le terrain. Ayant passé en revue la situation des bureaux extérieurs existants au début de l'année, le Directeur général s'est ainsi employé à élargir le réseau des bureaux extérieurs pour obtenir que l'ONUDI soit présente dans un nombre de pays plus grand que jamais, tout en veillant à ce que le nouveau modèle de présence hors-Siège facilite réellement la participation de l'ONUDI aux mécanismes de coordination sur le terrain, l'objectif étant de resserrer la coopération avec le PNUD, en ce qui concerne à la fois la programmation commune et l'adoption d'un nouveau modèle de présence sur le terrain.

Un groupe consultatif informel sur la décentralisation, coprésidé par les représentants permanents d'Allemagne et de Chine, a été établi pour garantir la transparence complète des débats et des décisions correspondantes. Ce groupe a tenu au total six réunions, complétées par plus de 15 réunions qui ont été organisées avec les groupes régionaux pour faire bien comprendre l'initiative. À la vingt-huitième session, en mai, le Conseil du développement industriel a décidé que le Directeur général devrait poursuivre les échanges de vues avec le PNUD et le Comité des programmes et des budgets a pris note, en septembre, de l'intention du Directeur général de conclure un accord de coopération avec le PNUD. L'accord devait consacrer officiellement l'approche définie des activités de programmation conjointes, qui mettait tout spécialement l'accent sur l'expansion du secteur privé, considéré comme un élément moteur, pour continuer la mise en œuvre des recommandations du Comité du développement du secteur privé créé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies tout en entreprenant en même temps la mise en place du nouveau modèle de présence sur le terrain.

Le nouveau modèle de présence sur le terrain a donné lieu à la création de comptoirs de l'ONUDI qui, dotés chacun d'un administrateur national de programme, sont installés dans les locaux du bureau du PNUD dans le pays considéré. Selon le principe de partage des coûts approuvé pour la période pilote prévue de deux ans, le PNUD prendrait à sa charge les dépenses opérationnelles de 15 comptoirs de l'ONUDI alors que l'ONUDI couvrirait les dépenses de personnel correspondantes. À la session de novembre du Conseil, le Directeur général a informé les États Membres que l'accord de coopération avec le PNUD avait été signé à New York le 23 septembre et que son application permettrait aux premiers comptoirs de commencer à fonctionner début 2005.

Les critères applicables ont été définis et l'emplacement des 15 comptoirs de l'ONUDI a été choisi. En outre, certains des centres de liaison existants ont été transformés en comptoirs pour faire en sorte que la future présence de l'ONUDI sur le terrain soit envisagée dans une optique uniforme, si bien que le réseau de représentation hors Siège comprendra au total 20 comptoirs. Compte tenu également des ressources financières nécessaires pour élargir ce réseau conformément à l'initiative et pour faire en sorte que les ressources limitées de l'Organisation soient gérées de manière aussi rationnelle que possible, il a été décidé de transformer trois bureaux de pays en comptoirs de l'ONUDI pour maintenir ainsi, dans le cadre du nouveau modèle, la présence de l'ONUDI.

Tout compte fait, le processus esquissé devrait déboucher début 2005 sur la mise en place d'un réseau hors Siège qui assure la présence de l'ONUDI à 50 emplacements à l'échelle mondiale. Le réseau comprendrait 27 bureaux extérieurs, dont 10 bureaux régionaux et 17 bureaux de pays – compte tenu également de l'ouverture prévue d'un bureau régional en Afrique du Sud – 20 comptoirs de l'ONUDI, 2 centres de liaison et 1 centre en Turquie. À la fin de l'année, la mise en place des nouveaux comptoirs progressait de façon satisfaisante.

La stabilisation des opérations hors Siège de l'ONUDI s'est poursuivie également en 2004 par suite de la délégation de pouvoirs accrus aux représentants de l'ONUDI, qui font désormais fonction de détenteur principal des autorisations de dépenses et de responsable d'équipe pour les programmes intégrés et les cadres généraux de services. Depuis 2003, 19 représentants de l'ONUDI étaient détenteurs des autorisations de dépenses et 17 étaient responsables d'équipe sur le terrain en 2004. Par ailleurs, les bureaux régionaux également détenteurs des autorisations de dépenses se sont bien acquittés de leurs tâches en 2004, ce qui facilitait la coordination et la supervision nécessaires des programmes et projets exécutés dans les pays de la région respective. Sur le terrain et au niveau du Siège, cette opération s'est parfois révélée difficile à gérer, mais grâce à des efforts concertés cette forme de délégation de pouvoirs a rendu plus cohérent le mode opératoire, ce dont profitent les clients de l'ONUDI.

On a continué en 2004 à s'employer à accroître encore l'efficacité de l'administration financière sur le terrain et les bureaux établis en Égypte, en Indonésie, au Mexique et au Nigéria disposent désormais de comptes d'avances qui facilitent le contrôle, augmentent la productivité et permettent des économies de temps en matière de gestion du budget opérationnel et des dépenses du bureau. Les fonctionnaires intéressés ont bénéficié de la formation nécessaire au Siège. Par ailleurs, on a continué à compléter le manuel des opérations hors-Siège, qui contient des directives précises et détaillées pour l'exécution des tâches quotidiennes, eu égard notamment aux questions administratives et opérationnelles. Par ailleurs, on a continué à expérimenter au Viet Nam la mise en place du système financier Agresso, qui permet notamment d'enregistrer directement les opérations du compte d'avances dans le système principal.

V

Activités de forum mondial

En tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, l'ONUDI a un double rôle. D'une part, elle fournit des services de coopération technique afin de promouvoir les compétences et les capacités technologiques et autres. D'autre part, elle exerce des fonctions de forum mondial en générant et en diffusant des connaissances sur les processus d'industrialisation et les questions connexes et en lançant/conduisant des débats et des discussions sur l'industrialisation et d'autres questions afin d'influencer le choix des objectifs de développement dans ce domaine.

La création, l'adaptation et la gestion du savoir-faire industriel, que l'ONUDI considère comme un bien public mondial, représentent une composante essentielle de son mandat, qui consiste à renforcer les capacités industrielles des pays en développement et des pays à économie en transition. Au titre de sa stratégie d'entreprise, l'ONUDI aborde des domaines tels que le transfert et la mise à niveau des technologies, l'apprentissage, l'innovation, le renforcement des compétences et des capacités, thèmes qui ont un impact direct sur l'augmentation de la productivité.

Les activités de l'ONUDI à titre de forum mondial se nourrissent de la recherche conduite au sein de l'Organisation et en collaboration avec elle ainsi que de toute l'expérience accumulée dans le cadre de ses programmes de coopération technique. Un certain nombre d'activités de forum mondial sont mentionnées dans les chapitres présentant dans ses détails l'action de l'ONUDI en ce qui concerne l'élaboration des programmes et la coopération technique ainsi que la coordination des programmes et les opérations hors Siège. Les activités futures de recherche-développement devront se conformer aux nouvelles directives concernant des cycles de programmation et de projets de coopération technique (voir chap. VI). Ainsi, les résultats, les objectifs et les produits de la recherche seront déterminés en fonction de problèmes prioritaires spécifiques et en vue de renforcer les liens entre la recherche et le programme de coopération technique menés par l'Organisation. Les paragraphes qui suivent mettent en lumière des activités portant plus particulièrement sur les statistiques industrielles, le programme de recherche pour le cadre de programmation à moyen terme pour 2004-2007, le programme de développement des chaînes d'approvisionnement de l'ONUDI et UNIDO Exchange.

A. Statistiques industrielles

Il y a plus de dix ans, la Commission statistique de l'Organisation des Nations Unies a recommandé que la responsabilité en matière de statistiques industrielles incombe uniquement à l'ONUDI. Depuis, l'ONUDI, agissant en collaboration avec l'OCDE, a rassemblé, analysé, maintenu et diffusé des statistiques industrielles générales à

l'échelle mondiale. Dans le cadre du service de bien public mondial qu'elle assume normalement, elle a diffusé l'édition 2004 des bases de données de statistiques industrielles sur différents supports, y compris sur CD-ROM, papier et via l'Internet. Pour procéder à des estimations d'agrégats régionaux et autres agrégats internationaux concernant la production manufacturière et de leur évolution, l'ONUDI a mis au point de nouvelles séries chronologiques à prix constants de la valeur ajoutée manufacturière au niveau des sous-secteurs, conformément à la troisième édition révisée de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI). Elle a aussi contribué activement aux travaux de la communauté statistique internationale en assurant l'élaboration et la promotion de normes internationales de statistique et d'assurance-qualité des données. Enfin, mettant à profit sa méthodologie, elle a mené aussi des activités de coopération technique pour renforcer les capacités en matière d'établissement de statistiques industrielles.

B. Programme de recherche pour le cadre de programmation à moyen terme

Depuis l'approbation par la Conférence générale du programme de recherche pour le cadre de programmation à moyen terme pour 2004-2007, d'importantes activités ont été menées en ce qui concerne les quatre volets du programme.

Le volet de recherche 1 vise à fournir une analyse comparative de la productivité et du changement structurel dans les pays en développement et à déterminer leur rapport avec la lutte contre la pauvreté. À cette fin, on a entrepris l'exécution d'un projet de recherche intitulé "Résultats de la productivité dans 17 pays" pour évaluer l'évolution de la productivité dans un large échantillon représentatif de pays en développement sur la base de données exhaustives relatives aux indicateurs de productivité. L'analyse sera complétée par 17 études de cas qui examineront les principaux facteurs déterminants des gains de productivité dans ces pays ainsi que les moyens d'action pouvant servir à favoriser les gains de productivité.

Le volet de recherche 2 est destiné à évaluer le rôle de la diffusion de la technologie dans l'amélioration de la productivité, l'accent étant mis sur le système d'interaction entre les agents économiques, les marchés et les institutions. Les travaux porteront en outre sur les relations entre développement industriel et niveau de la pollution ainsi que sur leurs incidences sur le développement et la diffusion des technologies dans les pays en développement.

Le volet de recherche 3 doit examiner comment diverses politiques de développement internationalement acceptées peuvent être mises à profit pour favoriser l'augmentation de la productivité et lutter contre la pauvreté. Un projet intitulé "Biens publics pour le développement économique" est en cours d'exécution dans le cadre d'un programme de recherche mené en coopération avec l'Université Complutense de Madrid.

Dans ce même volet, un autre axe de recherche se propose d'évaluer comment les chaînes de valeur mondiales et les réseaux de production peuvent le mieux contribuer au renforcement des capacités locales. Il s'agit de déterminer et d'évaluer, dans une optique sous-sectorielle, comment on peut optimiser la participation à ces chaînes de

valeur et à ces réseaux pour renforcer la compétitivité de l'industrie locale et quels sont les fondements institutionnels et politiques de ces processus.

Le dernier d'une série d'ouvrages publiés sur ce sujet, intitulé *Inserting local industries into global value chains and global production networks: Opportunities and challenges for upgrading*, examine comment l'expansion de ces systèmes de production peut offrir aux producteurs des pays en développement la possibilité de mettre à niveau leurs capacités technologiques et industrielles et de s'intégrer dans l'économie globale. La publication s'intéresse en outre à l'expérience des pays d'Asie qui, en participant activement aux chaînes de valeur et aux réseaux de production mondiaux, optimisent les ressources nationales et étrangères, aux conséquences de la compétitivité croissante de la Chine et de son adhésion à l'OMC et aux effets de l'Accord sur les textiles et les vêtements pour les pays d'Asie et d'autres pays en développement. Pour finir, la publication traite des politiques industrielles et formule des recommandations essentielles à l'intention d'autres pays d'Asie qui ont moins bien réussi.

Dans le domaine de la coopération technique, l'ONUDI s'emploie surtout à fournir des conseils et une assistance pratiques aux pays en développement en vue de l'élaboration de politiques et de programmes faisant appel à la méthode des chaînes de valeur mondiales dans des secteurs spécifiques.

Le volet de recherche 4 vise à analyser les stratégies qui encouragent de la façon la plus efficace la contribution des PME à une croissance industrielle dynamique et à évaluer les stratégies de responsabilité sociale d'entreprise ainsi que les problèmes connexes qui se posent aux entreprises qui s'efforcent d'accéder à de nouveaux marchés. L'exécution d'un projet, entrepris en coopération avec l'Université Harvard, a commencé en septembre.

C. Combattre la marginalisation et la pauvreté par le développement industriel

Le programme intitulé "Combattre la marginalisation et la pauvreté par le développement industriel" (COMPID), lancé en 2002 pour une durée de trois ans grâce à un financement du Danemark, fait partie intégrante du programme de recherche pour le cadre de programmation à moyen terme. Il s'inscrit dans la réponse de l'ONUDI au défi que pose la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Les travaux sont axés sur les pays à faible revenu, l'intention première étant de mieux comprendre comment la dynamique du développement industriel durable favorise la croissance et fait reculer la pauvreté. Les pays à faible revenu, généralement mis en marge de l'économie mondiale, sont incapables de saisir les occasions qu'offre l'internationalisation de la production et du commerce. On s'efforce donc d'étudier les meilleurs moyens de permettre à ces pays de profiter des bienfaits de la mondialisation.

Le programme comprend cinq thèmes: dysfonctionnements du marché et biens publics, lutte contre la pauvreté, petite industrie, capital social et développement technologique. Son objectif général est d'améliorer l'impact des activités de

coopération technique de l'ONUDI. Pour chaque projet, les travaux de recherche ont été menés par des experts et des instituts de recherche de renommée internationale. Les rapports sont en cours de finalisation et les observations du groupe d'examen par des pairs extérieurs et des responsables de l'Organisation sont en train d'y être incorporées afin de faire en sorte que la recherche prenne en compte les activités de l'ONUDI à titre de forum mondial et ses activités de coopération technique.

Programme COMPID: relier la recherche aux activités de coopération technique

Financé par la DANIDA, le programme COMPID (Combattre la marginalisation et la pauvreté par le développement industriel) illustre bien le lien qui existe entre la recherche et la coopération technique et constitue une assise importante pour les activités de l'ONUDI à titre de forum mondial. Après un examen minutieux des questions économiques d'actualité, cinq thèmes ont été choisis – qui intéressent tous de près le cadre de programmation à moyen terme de l'ONUDI – eu égard en particulier aux pays à faible revenu.

- Dysfonctionnements du marché et biens publics;
- Lutte contre la pauvreté;
- Petite industrie;
- Capital social;
- Développement technologique.

Tout au long de la phase d'exécution, des experts internationaux et des instituts de recherche ont étroitement collaboré avec le personnel de l'ONUDI et bénéficié des conseils de l'équipe COMPID et du groupe d'examen par des pairs extérieurs. Des études sur le terrain ont été exécutées dans certains pays à faible revenu, en coopération avec les universités locales et les bureaux extérieurs de l'ONUDI.

Qu'advient-il après? La qualité scientifique du programme étant établie, ses résultats seront appliqués aux activités de coopération technique, en vue d'améliorer la prestation des services de l'ONUDI aux pays à faible revenu et marginalisés. En outre, compte tenu des informations et des connaissances dégagées de ces rapports, on pourrait poursuivre les recherches sur les thèmes retenus afin de renforcer les fondements analytiques de la coopération technique de l'ONUDI.

D. Partenariats de recherche

Des accords de coopération ont été conclus avec des établissements de recherche de premier plan afin de renforcer les activités à titre de forum mondial menées par l'Organisation.

Université d'Oxford

Dans le cadre de la coopération avec le Centre d'étude des économies africaines (CSAE) de l'Université d'Oxford, le boursier de recherche de l'ONUDI au CSAE a élaboré plusieurs documents sur des sujets concernant la productivité, la technologie, la structure organisationnelle, le commerce, l'éducation et l'investissement dans le

secteur manufacturier africain. Par ailleurs, le CSAE a organisé à Oxford, à l'intention de fonctionnaires africains francophones, un cours sur l'analyse des données au niveau de l'entreprise.

Université Harvard

Exécuté en coopération avec l'Université Harvard, un projet d'examen et d'évaluation de l'importance des stratégies de responsabilité sociale de l'entreprise et des problèmes qui se posent à cet égard aux PME qui s'efforcent d'avoir accès à de nouveaux marchés a démarré en septembre. Il servira aussi à repérer les sous-secteurs et les groupes de produits industriels pour lesquels l'adoption par les PME de pratiques de responsabilité sociale est susceptible d'accroître leurs parts de marché à cause de la préférence des acheteurs pour la consommation responsable et durable. Le projet, qui devrait être achevé en septembre 2005, traitera aussi des relations qui existent au niveau de l'entreprise entre la responsabilité sociale d'entreprise, la gestion de la qualité et l'augmentation de la productivité.

Université Complutense

Un programme de recherche a été mis au point en coopération avec l'Université Complutense de Madrid, dans le cadre du projet de recherche sur les biens publics au service du développement économique. Ce projet est destiné à étayer la proposition de l'ONUDI visant à dresser un plan de travail ou programme commun pour l'action en faveur du développement menée par les organismes des Nations Unies, comme cela est mentionné aux chapitres I et II du présent rapport. Il fournira notamment une base analytique pour cette initiative et contribuera à la formulation des mesures à prendre par les organismes des Nations Unies afin d'atteindre les objectifs du Millénaire en matière de développement. Les résultats et les conclusions de ce projet de recherche seront présentés à la prochaine Conférence générale ainsi qu'aux grandes réunions des Nations Unies qui se tiendront en 2005.

E. Rapport sur le développement industriel

La publication phare de l'ONUDI, le *Rapport sur le développement industriel*, est une série qui porte sur les enseignements tirés des politiques de développement international. Elle vise à fournir des orientations aux décideurs et à aider les partenaires publics et privés à formuler, mettre en œuvre et suivre les stratégies nationales tendant à réduire la pauvreté de manière efficace grâce à l'accroissement durable de la productivité.

Le Rapport sur le développement industriel 2004, publié en juillet, portait sur l'industrialisation, l'environnement et les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique subsaharienne. Tout en poursuivant et en actualisant l'évaluation comparative de la performance de l'industrie, le rapport traite des

difficultés qu’ont les pays africains à faire avancer leurs efforts de réduction de la pauvreté. Il met donc particulièrement l’accent sur les processus dynamiques d’accroissement de la productivité, de création de richesses et de progrès social dans le contexte des objectifs et buts de développement convenus sur le plan international, et énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

F. SPX News

SPX News est un bulletin trimestriel du programme de développement de la chaîne d’approvisionnement de l’ONUDI. Depuis 2003, ce bulletin fournit des informations sur les activités de sous-traitance, sur le programme relatif à la chaîne d’approvisionnement et sur le réseau mondial de bourses de sous-traitance et de partenariat (SPX). Le bulletin comprend les cinq rubriques suivantes: 1. “*Editorial*” qui présente des articles contenant des informations d’importance stratégique ou d’intérêt général. 2. “*SPX on the spot*” – où les directeurs de SPX ont la possibilité de présenter leurs institutions et leurs programmes. 3. “*Country watch*” qui expose des stratégies ou des enquêtes intéressant différents aspects de la sous-traitance et de la gestion de la chaîne d’approvisionnement au niveau d’un pays ou d’un groupe de pays. 4. “*Academic review*” qui traite d’une étude, d’une analyse ou d’une approche plus théorique et contient une liste de publications. “*Club news*”, qui donne une liste de nouvelles brèves, de salons de sous-traitance et de manifestations diverses.

Le programme de l’ONUDI relatif au développement de la chaîne d’approvisionnement aide les entreprises des pays en développement et des pays en transition à s’associer aux réseaux mondiaux de sous-traitance et de chaînes d’approvisionnement. Les services offerts portent aussi bien sur le réseau mondial de bourses de sous-traitance et de partenariat (pour plus d’informations, envoyer un courriel à l’adresse: spx@unido.org) que sur le développement de partenariats de chaînes d’approvisionnement à l’adresse: supply-chain@unido.org.

G. UNIDO Exchange

UNIDO Exchange, le réseau d’entreprise et de savoir-faire de l’Organisation a encore renforcé les activités à titre de forum mondial menées par l’ONUDI en créant plusieurs centres de ressources de l’ONUDI accessibles en ligne où l’expérience et le savoir-faire de l’ONUDI dans un certain nombre de domaines d’intervention sont récapitulés sous les rubriques suivantes: “How to start agro-food industries”, “UNIDO’s cooperation with civil society organizations and NGOs” et “UNIDO’s participation in the Global Compact”. Plus que jamais, UNIDO Exchange offre aujourd’hui des informations sur de nombreux domaines d’excellence industrielle qui sont souvent utilisées par les secteurs privé et public et par le monde universitaire.

Outre qu’il développe le savoir-faire intrinsèquement lié à l’Organisation, UNIDO Exchange comprend désormais des éléments propres à améliorer la communication en ligne entre l’Organisation, ses parties prenantes (y compris sur le terrain) et les

différents utilisateurs du réseau. Par exemple, à côté des forums ouverts et restreints qui existent déjà sur le portail, l'ONUDI Exchange offre la possibilité d'organiser des conférences en ligne peu coûteuses, ce qui permet de participer réellement et à bas prix aux débats sur des sujets intéressant l'Organisation et les utilisateurs du portail.

En 2004, UNIDO Exchange a donc pu "présenter" de manière sélective, pratique et conviviale les renseignements dont dispose l'Organisation, permettant ainsi aux partenaires de l'ONUDI de tirer un meilleur parti des ressources que l'Organisation met à leur disposition tout en leur donnant la possibilité d'y contribuer d'une manière plus facile et plus efficace.

Réseaux sous-régionaux en Asie - le Secrétariat de la rivière Tumen choisit l'ONUDI

Le Secrétariat de la rivière Tumen sis à Beijing (TRIS), qui réunit des partenaires institutionnels de Chine, de Fédération de Russie, de Mongolie et de République populaire démocratique de Corée, a demandé à l'ONUDI de mettre en place son portail d'accès au réseau - TRIS Exchange - pour permettre à ses membres de développer l'échange d'informations et de connaissances et pour renforcer les activités sous-régionales en matière de promotion des investissements et de la technologie.

L'ONUDI a été choisie en raison de ses succès antérieurs dans la mise en place de cybersystèmes adaptés aux besoins particuliers, tels que TICAD Exchange (pour la coopération Asie-Afrique) et Mediterranean Exchange (pour les opérateurs basés dans la région méditerranéenne). Réseau apparenté, TRIS Exchange offre à ses membres la possibilité d'établir des contacts privilégiés et de promouvoir les offres et les demandes de coopération et de partenariat au niveau international par le biais du réseau mondial UNIDO Exchange et d'autres réseaux affiliés.

À la suite de la création réussie du portail du Secrétariat de la rivière Tumen et compte tenu des possibilités d'interaction et de liaison avec la "famille" Exchange, l'ONUDI a été priée de continuer à fournir une assistance technique aux points de contact du TRIS en vue notamment de la mise en relation, au niveau international, d'entreprises et de compétences par le biais d'une promotion et sensibilisation à l'échelle mondiale. On compte en outre que TRIS Exchange tirera immédiatement parti d'autres réseaux asiatiques liés à Exchange qui devraient devenir opérationnels en 2005.

VI

Gestion axée sur les résultats

A. La gestion axée sur les résultats prend son essor

La mesure des résultats est considérée comme indispensable pour évaluer l'influence des services de l'ONUDI – que ses résultats soient potentiels ou réalisés – et pour mesurer les changements apportés par un programme de coopération technique afin de montrer aux différents partenaires la valeur de la démarche utilisée en ce qui concerne les programmes de développement ainsi que ses résultats.

L'ONUDI a déterminé trois niveaux d'indicateurs: *les produits* ou *jalons*, qui sont les réalisations ou les produits livrés par l'ONUDI; *les résultats*, qui mesurent les changements au niveau des bénéficiaires directs (les homologues de l'ONUDI) généralement au niveau institutionnel mais quelques fois au niveau d'entreprises pilotes; *les résultats* ou les changements, au niveau des bénéficiaires cibles (l'univers des entreprises dans un secteur ou une région géographique particulière) conformément aux objectifs d'un pays.

Pour mieux mesurer ses résultats, l'ONUDI a adopté une gestion axée sur les résultats, approche globale de la gestion qui permet à une organisation de faire en sorte que toutes ses activités contribuent à la réalisation de ses objectifs et buts stratégiques et que les résultats soient systématiquement évalués par rapport aux objectifs et buts en vue d'améliorer en permanence la stratégie, la performance et la productivité. L'expérience montre que les systèmes de gestion axée sur les résultats non seulement permettent d'améliorer la performance générale, mais augmentent en outre la motivation du personnel grâce à une meilleure appréciation de la contribution importante de chacun à la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation.

Le Secrétariat adopte progressivement cet outil de gestion dans toutes ses activités afin d'améliorer la qualité (pertinence et efficacité) et l'impact de ses activités et services, et il s'efforce de passer graduellement de l'établissement de rapports sur les activités à l'établissement de rapports sur les résultats de l'exécution. Des informations détaillées sur les progrès réalisés dans l'adoption à l'ONUDI de la gestion axée sur les résultats ont été fournies à la Conférence générale, à sa dixième session, et incorporées dans le *Rapport annuel 2003*. Les mesures prises pour adopter la gestion axée sur les résultats ont l'objet d'observations favorables de la part des États Membres et du Vérificateur externe, et la Conférence générale a prié le Directeur général de continuer d'améliorer les programmes et les budgets biennaux axés sur les résultats.

Auto-évaluation critique

Afin d'être sûr que l'Organisation était sur la bonne voie en ce qui concerne l'application de la gestion axée sur les résultats, le Secrétariat a entrepris une auto-évaluation critique des mesures prises dans ce domaine, validée ultérieurement par le Ministère du développement international du Royaume-Uni qui avait financé une partie des activités importantes relatives à l'adoption de ce type de gestion à l'ONUDI. Il s'agissait d'évaluer les résultats obtenus à ce jour, de déterminer au sein de l'Organisation le degré d'engagement à l'égard de ce type de gestion, de recenser les activités qui y ont trait et qui devraient compléter les efforts entrepris, et de définir un plan d'action pour que la mise en œuvre de l'approche se poursuive. La méthodologie appliquée s'est inspirée de l'approche classique de l'évaluation. Elle a également pris en compte les conclusions et recommandations du projet de rapport du Corps commun d'inspection sur la gestion axée sur les résultats dans le système des Nations Unies.

L'évaluation a montré qu'un passage de la culture traditionnelle axée sur l'exécution à une culture plus centrée sur les résultats était nécessaire et qu'elle avait également permis de dégager les relations de cause à effet entre différentes parties de l'Organisation. Elle a aussi contribué à établir des liens méthodologiques plus efficaces avec les mécanismes de coordination au niveau national (Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), bilan commun de pays et Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement), ainsi qu'à mesurer les résultats obtenus au niveau national et au niveau de l'Organisation et à établir des rapports sur ces résultats au regard des objectifs du Millénaire pour le développement.

Les principaux avantages de la gestion axée sur les résultats apparaissent au niveau national, en particulier en ce qui concerne l'accroissement potentiel de l'impact et des ressources financières. Les analyses, diagnostics et indicateurs de l'approche, même s'ils sont longs à réaliser et coûteux, sont considérés comme essentiels non seulement pour les pays lorsqu'on les aide à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais aussi pour améliorer les services de coopération technique de l'ONUDI et pour accroître les ressources financières.

Les principales difficultés relevées se résumaient dans les questions suivantes: comment parvenir à un accord sur la méthodologie et l'approche utilisées pour élaborer à l'intention de l'Organisation des indicateurs relatifs à la coopération technique? Comment rassembler et enregistrer les différents types de données requises? Comment réduire le temps nécessaire pour faire bien fonctionner au quotidien la gestion axée sur les résultats au sein de l'Organisation et comment modérer une certaine résistance interne et l'idée que la gestion axée sur les résultats n'entraîne qu'un surcroît de travail, qui exige beaucoup de temps et de ressources financières?

L'évaluation a également montré qu'il était nécessaire d'adopter la gestion axée sur les résultats dans les programmes et les budgets afin de promouvoir davantage l'obligation de rendre compte des résultats. Il a en outre été noté qu'il était nécessaire de fonder les procédures relatives au cycle de programmation et de projet sur la gestion axée sur les résultats, et d'inclure notamment, outre les activités, chaque niveau d'autorité et de responsabilité; les critères et les indicateurs de contrôle. Les directives relatives au cycle de programmation et de projet (élaboration, suivi et évaluation des projets et des

programmes) doivent être adaptées à la gestion axée sur les résultats, dont le concept doit s'intégrer aux programmes et projets, de la phase initiale d'élaboration à l'application systématique de l'approche du cadre logique.

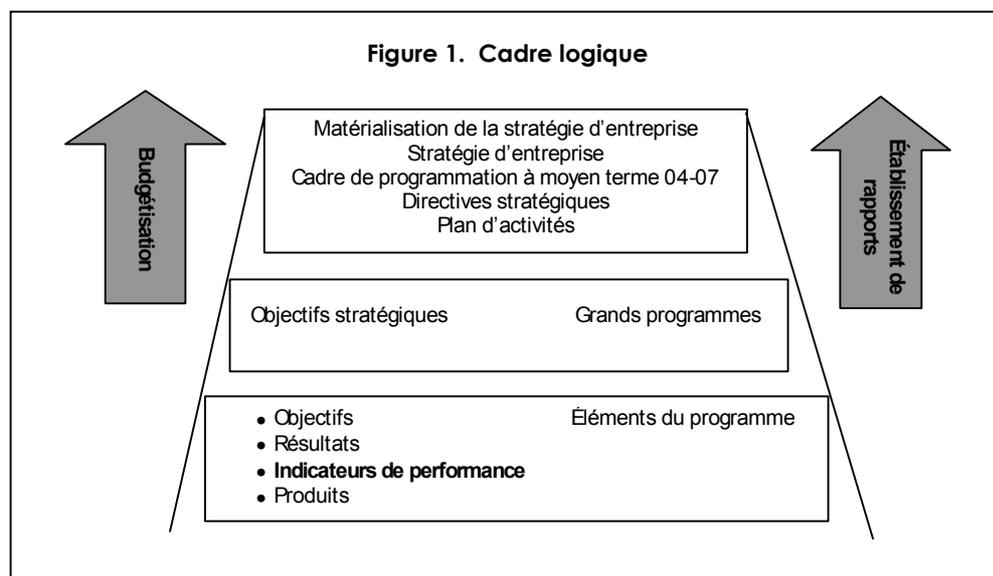
Ces dernières questions ont déjà été abordées dans l'élaboration du programme et des budgets 2006-2007, et des nouvelles directives relatives au cycle de programmation et de projet, ainsi qu'il est décrit ci-après.

Intégration de la gestion intégrée dans les programmes et les budgets

Conformément à une résolution adoptée par la Conférence générale à sa dixième session, une mesure importante a été prise en 2004 concernant l'adoption de manière globale des principes de la gestion axée sur les résultats dans le programme et les budgets 2006-2007. Ainsi, le document sera très différent de celui de l'exercice biennal 2004-2005, dans la mesure où on y trouvera une approche globale et mieux affinée de la gestion et de la budgétisation axées sur les résultats. C'est là une étape importante d'un passage global, cohérent et structuré vers l'établissement de rapports sur les résultats et les produits, et les indicateurs correspondants. Elle fournira un outil de gestion pour améliorer l'efficacité de l'organisation, tout en accroissant la transparence du processus d'établissement des rapports et partant, l'obligation de rendre compte.

L'élaboration de propositions du programme et de budgets est guidée par les documents actuels de planification stratégique de l'Organisation et se fonde sur une approche de cadre logique qui lie les objectifs globaux de l'Organisation aux objectifs stratégiques des grands programmes, ainsi qu'aux objectifs, résultats, indicateurs de performance correspondants et produits escomptés de tel ou tel élément de programme. Le document de programme et de budgets devrait fournir aux gestionnaires et à terme, aux États Membres, les informations et les instruments nécessaires pour déterminer la pertinence, l'efficacité et la rentabilité des activités de l'Organisation.

Les ressources nécessaires sont liées aux objectifs et aux résultats escomptés des grands programmes suivant l'approche du cadre logique présentée dans la figure 1.



L'introduction réussie de la gestion axée sur les résultats dans toute organisation dépend d'une compréhension commune des concepts et des principes de cette approche, qui doit être adaptée aux besoins spécifiques de l'organisation. En outre, l'engagement de la direction est nécessaire pour s'assurer que le processus est suivi selon la voie hiérarchique. Il faut aussi que des données crédibles et fiables sur l'exécution du budget soient collectées, comprises, acceptées au sein de l'organisation, diffusées, surveillées et consignées dans un rapport. On s'est donc employé très activement à faire en sorte que tous les fonctionnaires adhèrent pleinement aux principes de la gestion axée sur les résultats en cours d'adoption et à définir les indicateurs de performance pertinents.

Le processus a commencé par une retraite en décembre 2004, consacrée exclusivement à la gestion axée sur les résultats, qui a mis en route un exercice global et participatif visant à assurer une compréhension méthodologique commune et exhaustive de la gestion axée sur les résultats et à donner des définitions claires des concepts, des techniques et de la terminologie de cette approche. En outre, après de larges débats internes, des directives générales ont été publiées afin de s'assurer que les directeurs de programme et les fonctionnaires qui sont sous leur responsabilité ont une compréhension commune de l'approche à suivre dans le cadre de leurs propositions. Par la suite, les directeurs de programme et les fonctionnaires qui sont sous leur responsabilité ont participé pleinement au processus d'examen de leurs propositions, contribuant ainsi à faire mieux comprendre les concepts de la gestion et de la budgétisation axées sur les résultats, et à faire en sorte que ceux qui sont chargés de les mettre en œuvre en aient la maîtrise, ce qui leur permettra, dans une large mesure, de mieux s'acquitter de leur obligation de rendre compte.

Le cadre logique a fourni aux directeurs de programmes un outil de base pour articuler la raison d'être des programmes et des éléments de programme (objectifs), définir les avantages que retirent les utilisateurs finaux des produits afin de réaliser les objectifs (résultats) et indiquer les critères d'appréciation des résultats escomptés (indicateurs de performance). Comme il est indiqué plus haut, les projets contenus dans les propositions de programme et de budget sont formulés selon un processus itératif et participatif associant les fonctionnaires à tous les niveaux et selon une approche méthodologique.

Cependant, l'expérience à l'ONUDI et dans d'autres organismes du système montre que l'adoption de la gestion axée sur les résultats constitue un défi majeur: la gestion axée sur les résultats est un processus évolutif qui n'est pleinement mis en œuvre qu'après huit ou dix ans au terme desquels on atteint une étape où les décideurs peuvent se servir des résultats obtenus par ceux qui ont exécuté les programmes. En tant que système, et dans son application, elle est sujette à des améliorations et à des ajustements continus. Ainsi, d'autres précisions et ajustements seront inévitablement nécessaires à l'ONUDI, en fonction de l'application du système et du processus continu d'évaluation et de suivi à l'échelle de l'Organisation.

Gestion axée sur les résultats au service de la coopération technique

Comme on l'a signalé en 2003, plusieurs mesures ont été prises pour introduire la gestion axée sur les résultats dans les activités de coopération technique, notamment une stratégie de programme axée sur les résultats pour une production propre et un plan de travail pour le Service de l'énergie et de la production non polluante, tous deux assortis de tableaux de bord avec des indicateurs de performance. L'expérience a montré que pour assurer l'introduction systématique de la gestion axée sur les résultats, il importe au plus haut point que le concept soit intégré dans les programmes et projets de la phase initiale de formulation à l'application systématique de l'approche du cadre logique.

Ainsi, des directives portant sur l'ensemble du programme de coopération technique ont été élaborées en tenant compte des principes de la gestion axée sur les résultats. Ces directives devraient entrer en vigueur au début de 2005. À travers elles, on applique constamment le cadre de contrôle de la gestion à l'identification d'objectifs et de résultats clairs et réalistes, notamment aux indicateurs de résultats. En suivant les principes de la gestion axée sur les résultats, on a pris grand soin de faire en sorte que les processus internes influent de façon positive sur la performance de l'organisation et que les ressources financières dont elles disposent soient utilisées de façon rationnelle et efficace pour financer des activités prioritaires donnant des résultats clairement identifiables et mesurables.

Ces directives visent également à améliorer davantage la gestion des programmes et projets de coopération technique, en facilitant le flux de traitement, en simplifiant les procédures et en harmonisant les formats, tout en établissant la répartition des tâches, des responsabilités, de l'autorité et de l'obligation de rendre compte pendant le cycle de programmation et de projet. Elles visent en outre à assurer l'élaboration et l'exécution des activités de coopération technique de l'ONUDI qui ont un impact sur le développement économique, grâce à l'harmonisation effective des politiques et priorités générales de l'Organisation et de son potentiel de coopération technique avec les besoins et les plans de développement des pays récipiendaires au titre des stratégies pour la réduction de la pauvreté. Les directives prévoient également une interaction appropriée avec d'autres organisations internationales et multilatérales dans le cadre des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, des organismes nationaux et bilatéraux de coopération et des organisations non gouvernementales.

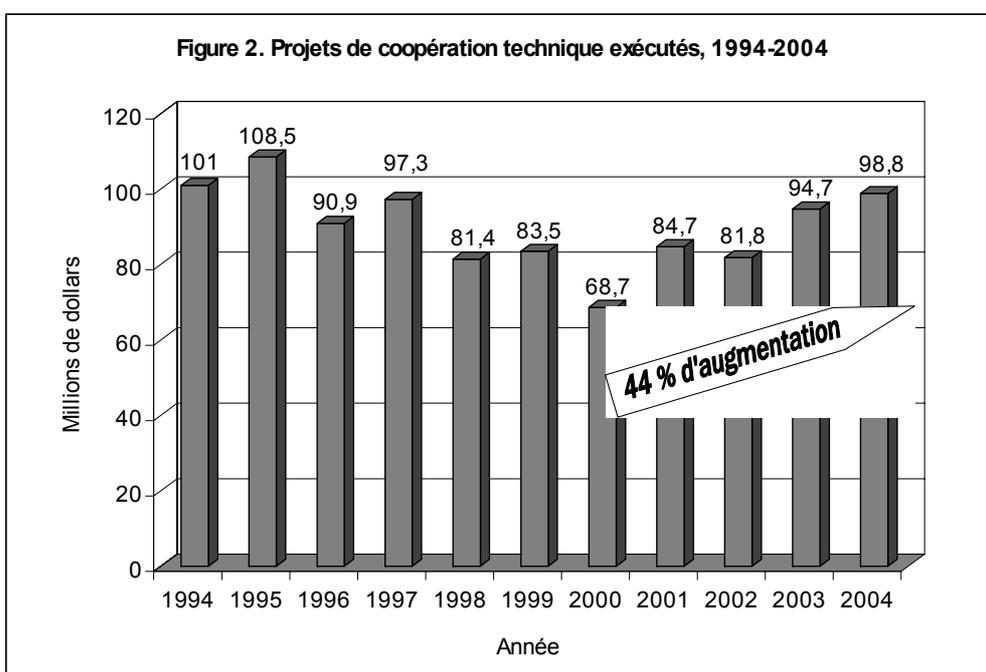
B. Résultats obtenus dans le domaine de la coopération technique

Amélioration de l'exécution

La figure 2 donne une analyse de l'exécution de la coopération technique de 1994 à 2004, qui devrait être examinée en tenant compte: a) du fait le mécanisme de financement par les ressources extrabudgétaires a considérablement évolué au fil des

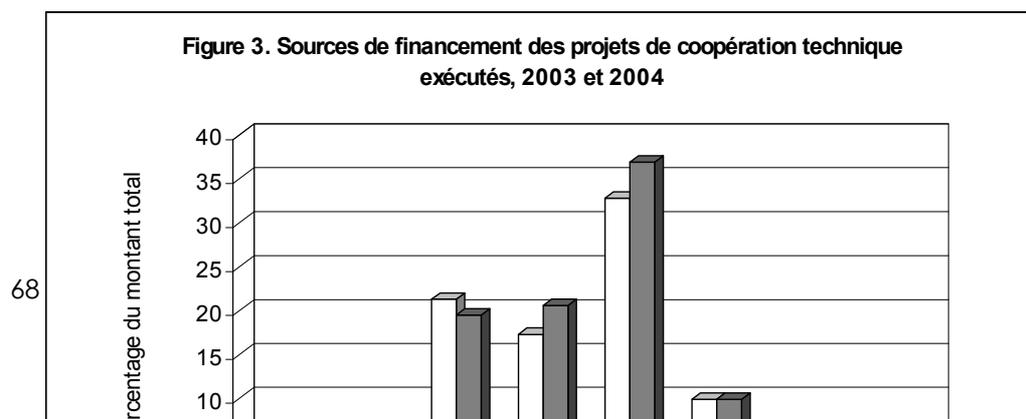
ans (par exemple, en 1994, les projets financés par le PNUD représentaient environ 26 % du montant total des projets exécutés contre moins de 2 % en 2004); et b) du fait que les effectifs ont fortement baissé (en 1994, le nombre de postes effectivement occupés s'établissait à 952 contre 525 en 2004, soit une baisse de 45 %).

La figure montre que les dépenses engagées en 2004 au titre des activités de coopération technique dépassent celles engagées en 1997, ce qui confirme une inversion de tendance dans l'exécution des activités de coopération technique de l'ONUDI. Elle montre en outre une augmentation d'environ 44 % par rapport aux dépenses engagées en 2000. Les perspectives semblent donc encourageantes pour les années à venir.



Ressources

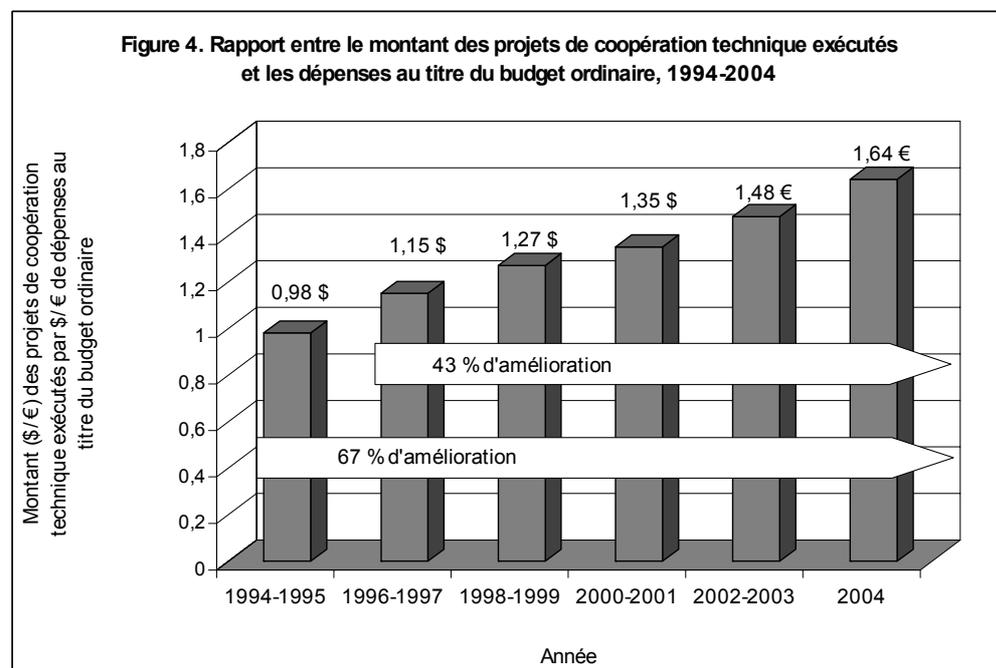
Comme le montre la figure 3, le Protocole de Montréal continue d'être la principale source de financement de la coopération technique (37,3 %), suivi des fonds d'affectation spéciale (21 %), du Fonds de développement institutionnel (20 %) et du Fonds pour l'environnement mondial (environ 10 %). Des efforts continueront à être déployés en 2005 pour accroître les ressources financières destinées aux activités de base de l'ONUDI et éviter une trop forte dépendance à l'égard d'une seule source de financement.



Dépenses imputées au budget ordinaire et montant des projets de coopération technique exécutés

En 1997, la rentabilité des services de l'ONUDI a été confirmée par une évaluation menée par l'Organisme danois de développement international, qui a indiqué que les dépenses d'appui administratif et opérationnel de l'ONUDI comparées aux taux d'exécution étaient parmi les moins élevées des organismes des Nations Unies. Depuis lors, l'ONUDI a encore réduit ses effectifs et s'est employée à affiner ses interventions, sa gestion, la coordination et les méthodologies de ces activités de coopération technique. La direction et les fonctionnaires sont déterminés à poursuivre cette tendance d'amélioration de l'efficacité réalisée ces dernières années.

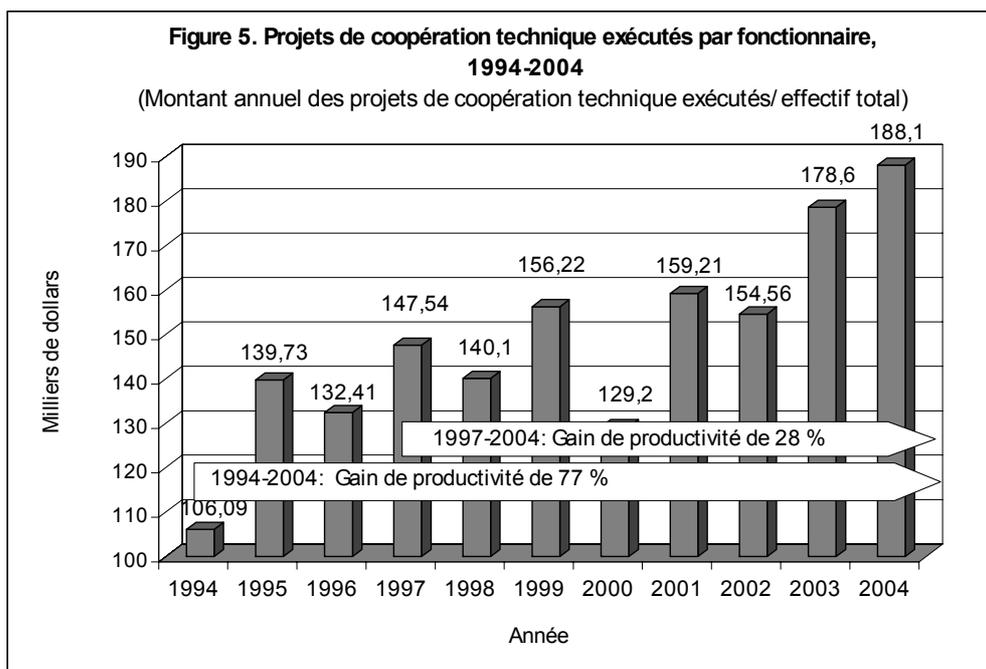
La figure 4 montre la relation entre le montant en dollar et en euro des projets de coopération technique effectivement exécutés et les dépenses en dollar et en euro financées par le budget ordinaire pour exécuter ces projets et de mener d'autres activités de portée mondiale. Il ressort que depuis 1994-1995, la rentabilité des activités exécutées par l'ONUDI s'est remarquablement améliorée de 67 %: en 1994-1995, l'Organisation a réalisé des activités de coopération technique correspondant à 0,98 dollar pour chaque dollar financé par le budget ordinaire. À titre de comparaison, en 2004 ce rapport était de 1,64 euro pour chaque euro financé par le budget ordinaire. Par rapport à la période 1996-1997, au moment où était établie l'étude de l'organisation danoise, la performance de l'Organisation avait connu une amélioration notable de 43 %, autre preuve du succès du processus de transformation.



Selon une analyse effectuée par la Danida en 1997, l'ONUDI avait le rapport dépenses d'appui/coopération technique le plus faible de tous les organismes des Nations Unies.

La productivité des fonctionnaires s'améliore

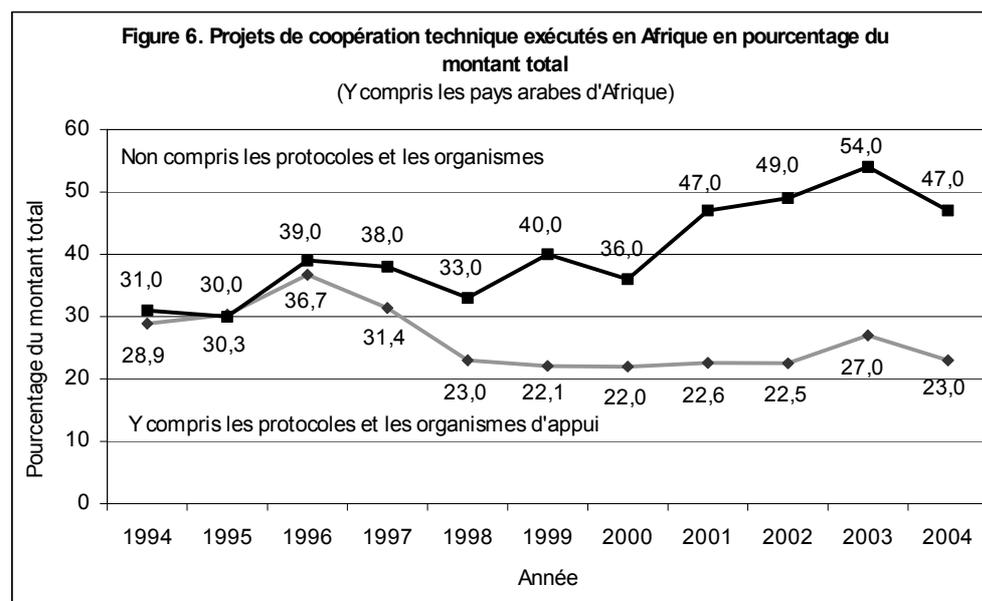
La figure 5 montre le taux effectif d'exécution des projets par rapport au total réel des effectifs (administrateurs et agents des services généraux). On constate que la productivité par fonctionnaire s'est améliorée de 77 % depuis 1994, année où le montant des projets exécutés par fonctionnaire avait atteint 106 090 dollars, contre 188 100 dollars en 2004. Par rapport à 1997, la productivité a progressé de 28 %, autre preuve de la volonté de la direction et des fonctionnaires de rendre l'Organisation plus efficace et plus productive.



Priorité à l'Afrique

Comme le montre la figure 6, on a continué à faire une place de choix aux projets de coopération technique en faveur de l'Afrique, notamment en faveur des pays arabes d'Afrique. En dépit de l'évolution du mécanisme de financement, le montant des projets exécutés dans cette région depuis 1998 représente environ 23 % du montant total, non compris le montant des projets exécutés au titre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et les ressources spéciales pour l'Afrique. On a relevé un bond en 2003 du fait de l'exécution, grâce à un financement de l'Union européenne, d'un grand projet en collaboration avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Toutefois, si l'on exclue les fonds multilatéraux, les bureaux de

promotion des investissements et de la technologie et les institutions similaires, le montant des projets exécutés en faveur de l'Afrique a augmenté d'environ 47 %, non compris le montant des projets exécutés au titre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et des ressources spéciales pour l'Afrique. Comme il est indiqué plus haut, en 2003, en raison du projet de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et de l'Union européenne, le montant des projets exécutés a atteint 54 %. Il importe donc que des contributions plus substantielles soient versées pour les activités de base de l'ONUDI afin de mieux répondre aux besoins des pays récipiendaires.



Quelques résultats des activités de coopération technique

Le tableau 1 présente quelques résultats obtenus ces dernières années en matière de coopération technique, en mettant l'accent sur la promotion des investissements et les aspects des activités menées par les différents services de l'ONUDI dans les domaines de l'environnement et des petites et moyennes entreprises.

Tableau 1
Quelques résultats des activités de coopération technique, 2000–2004

	2000	2001	2002	2003	2004
Compé- titivité de l'économie	Investissements : 221 millions de dollars	67 projets: 39 pour l'Afrique, 39 pour les PME. Investissements: 78,6 millions de dollars pour l'Afrique	Investissements : 304 millions de dollars	Investissements : 241,2 millions de dollars	Investissements : 245 millions de dollars
Environ- nement sain	Élimination de 4 000 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone	Élimination de 2 480 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone	Élimination de 3 370 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone	Élimination de 5 650 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone	Élimination de 6 300 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone

	2000	2001	2002	2003	2004
Emploi productif	Démarrage de 563 PME	Démarrage de 428 PME	Démarrage de 512 PME	Démarrage de 434 PME	Démarrage de 268 PME
	Expansion de l'activité dans 1 160 PME	Expansion de l'activité dans 1 306 PME	Expansion de l'activité dans 1 432 PME	Expansion de l'activité dans 1 844 PME	Expansion de l'activité dans 3 033 PME
	Assistance à 1 191 femmes chefs d'entreprise	Assistance à 1 207 femmes chefs d'entreprise	Assistance à 1 609 femmes chefs d'entreprise	Assistance à 2 003 femmes chefs d'entreprise	Assistance à 3 443 femmes chefs d'entreprise
	Création d'environ 5 000 emplois grâce à la promotion des investissements	Création d'au moins 2 732 emplois grâce à la promotion des investissements, dont 1 050 en Afrique	Création d'environ 4 782 emplois grâce à la promotion des investissements	Création d'environ 4 551 emplois grâce à la promotion des investissements	Création d'environ 5 732 emplois grâce à la promotion des investissements

Intensification des activités de coopération technique par la recherche

Le chapitre V du présent rapport décrit les réalisations de l'Organisation dans le domaine de la recherche au cours de l'année. Au nombre de ces réalisations, le programme intitulé "combattre la marginalisation et la pauvreté par le développement industriel" présente un intérêt particulier parce qu'il a pour objectif d'améliorer l'impact des activités de coopération technique de l'ONUDI, notamment en ce qui concerne le défi que pose la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. D'autres faits nouveaux importants intervenus au cours de l'année, qui auront des incidences sur l'amélioration de la performance en matière de recherche-développement au cours de la période couverte par le cadre de programmation à moyen terme 2004-2007, également exposés au chapitre V, sont résumés ci-après:

- Résultats significatifs dans tous les quatre volets du programme de recherche formulé pour le cadre de programmation à moyen terme 2004-2007 et approuvé par la Conférence générale;
- Nouveaux critères de formulation des projets de recherche – Toutes les activités de recherche-développement futures devront suivre les nouvelles directives couvrant le cycle complet de programmation et de projet relatifs à la coopération technique, qui seront publiées au début de 2005. Cela signifie, entre autres, que les objectifs et les résultats des activités de recherche seront déterminés en fonction des problèmes prioritaires spécifiques et dans l'objet de renforcer les liens entre les résultats des travaux de recherche de l'ONUDI et ceux de son programme de coopération technique.
- Diffusion des résultats des travaux de recherche – Les résultats du programme de recherche seront publiés selon deux méthodes: à travers des publications, notamment le *Rapport sur le développement industriel*, publication phare de l'ONUDI visant à informer les décideurs sur les faits récents en matière de développement industriel. Le Rapport sur le développement industriel 2004, publié en juillet, portait sur l'industrialisation, l'environnement et les objectifs du

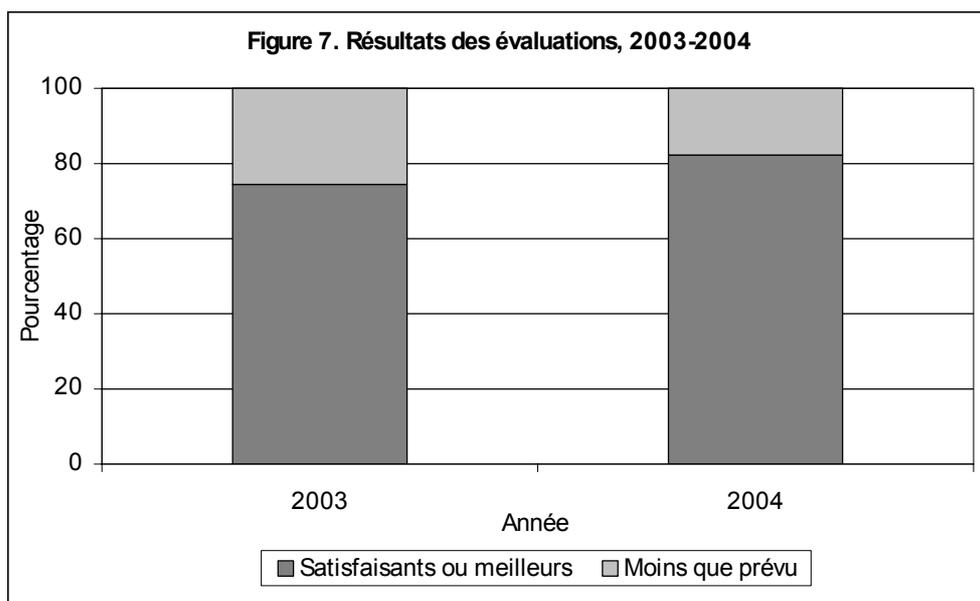
Millénaire pour le développement en Afrique subsaharienne. Outre ce rapport, des travaux de recherche seront publiés sur la base des résultats des projets de recherche. La deuxième méthode de diffusion consistera à créer un centre de connaissances pour promouvoir et fournir des informations sur le programme de recherche par l'intermédiaire du site Web de l'ONUDI et UNIDO Exchange.

Le Groupe de l'évaluation du Bureau du Contrôleur général est chargé d'informer la direction, à l'aide d'analyses objectives, de la pertinence, de l'efficacité et des résultats des programmes et projets de l'Organisation afin de garantir la transparence vis-à-vis des clients et d'améliorer la conception et la prestation des services en cours et futurs. Un rapport présenté au Conseil du développement industriel a donné une vue d'ensemble des activités menées, des enseignements tirés, des recommandations formulées pour améliorer les programmes et des mesures prises pour donner suite aux recommandations, ce qui montre que la direction et les fonctionnaires attachent du prix aux conclusions et recommandations et sont déterminés à apporter des solutions aux problèmes soulevés. À cet égard, un système renforcé de restitution des résultats a été mis en place; il consiste notamment à diffuser de manière ciblée les résultats et à assurer un suivi anticipatif des recommandations, ainsi qu'à prendre en compte les enseignements tirés dans les nouveaux programmes. Des informations ont également été fournies sur les activités du Groupe concernant l'adoption des meilleures pratiques en matière de principes et de normes d'évaluation, avec la collaboration active du Groupe des Nations Unies sur l'évaluation. Toutes ces activités ont permis d'établir des rapports d'évaluation crédibles et objectifs et d'améliorer la transparence vis-à-vis des clients grâce à des rapports de meilleure qualité. La décision que le Conseil a adoptée pour donner suite au rapport a permis d'orienter les activités d'évaluation ultérieures.

Les évaluations approfondies des programmes intégrés et des cadres généraux de services (voir chapitre III.A) ont permis de conclure que les programmes ont fait mieux connaître l'Organisation dans les différents pays et d'assurer une coordination et une cohérence plus efficaces des activités au niveau national. En outre, l'approche des programmes intégrés peut être considérée comme une condition *sine qua non* des nouvelles modalités de la coopération multilatérale sur le terrain, qui exigent une plus grande harmonisation de tous les programmes du système des Nations Unies dans le cadre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, des bilans communs de pays et des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

Efficacité du programme de coopération technique

Les résultats des évaluations donnent un signe encourageant de l'amélioration de la performance des programmes de coopération technique. L'indicateur de productivité et d'efficacité, tel que mesuré par la réalisation de l'objectif d'un projet ou la probabilité de le réaliser, s'est amélioré par rapport à l'année précédente. De fait, 82 % des 130 produits évalués en 2004 ont donné des résultats qui étaient satisfaisants ou mieux que satisfaisants (voir fig. 7), soit une amélioration de 6 % par rapport à 2003. Les résultats concernant le respect des dates d'achèvement prévues étaient plutôt moins bons. Bien que la plupart des projets évalués aient été achevés à temps ou avec un léger retard, 12 % des projets évalués ont été achevés beaucoup plus tard que prévu, ce qui est pour l'essentiel imputable à des problèmes de financement.



Principales conclusions et recommandations

Un certain nombre d'enseignements, dont les plus importants sont exposés dans le tableau ci-après, ont été tirés des évaluations. Plusieurs mesures ont déjà été prises pour donner suite à ces conclusions et appliquer les recommandations; les nouvelles directives relatives au cycle de programmation et de projet de coopération technique prévoient des mesures et des outils à cet effet.

Tableau 2
Quelques enseignements dégagés des évaluations

Conclusions	Recommandations

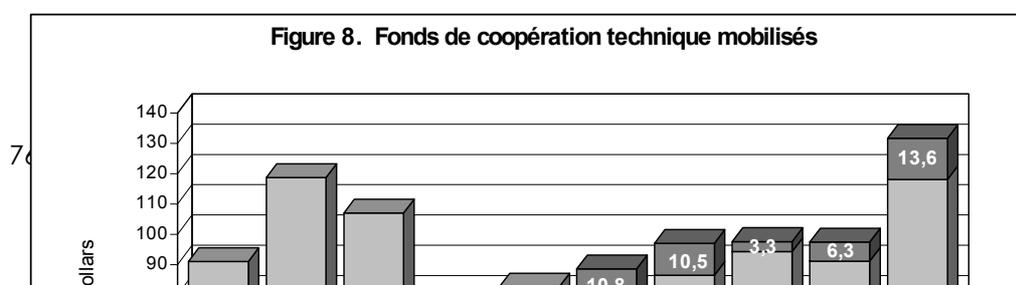
Conclusions	Recommandations
<p>La durée des activités préparatoires était trop courte du fait de contraintes de financement et de temps, de sorte que certains programmes n'étaient pas axés sur les contraintes fondamentales mais étaient, dans certains cas, déterminés par l'offre.</p> <p>Les programmes doivent être rendus plus pertinents, mieux ciblés et mieux intégrés aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.</p> <p>La méthode du cadre logique doit être appliquée plus systématiquement et les facteurs de viabilité et de risque doivent être analysés plus rigoureusement au stade de la formulation des programmes. Des indicateurs de résultats qualitatifs et quantitatifs bien définis doivent être inscrits dans les documents de façon à permettre de procéder à des contrôles et des évaluations appropriés et d'établir des liens avec les objectifs nationaux se rapportant aux objectifs du Millénaire pour le développement.</p>	<p>Les activités menées en amont au niveau national devraient être renforcées et un financement de départ devait être alloué à cette fin, ce qui permettrait à l'ONUUDI de mieux formuler ses programmes, donner des conseils aux gouvernements sur les activités qu'il faut promouvoir en priorité dans le domaine du développement industriel durable et contribuer utilement à l'établissement de situations de pays et de programmes directeurs, avec un accent particulier sur les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), les bilans communs de pays et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.</p>
<p>L'espoir que les programmes intégrés permettraient d'accroître les financements n'a été réalisé que partiellement. Dans la plupart des cas, les donateurs n'ont pas encore changé leur approche du financement de projets et ont alloué, en fonction de leurs besoins et de leurs priorités, des fonds à des éléments de projet dans le cadre des programmes intégrés, ce qui est contraire à la nature même de l'intégration.</p>	<p>L'approche des programmes intégrés devrait être envisagée également sous l'angle de la mobilisation de fonds. Des efforts de mobilisation de fonds devraient permettre d'adopter une approche combinée pour les activités dont l'exécution dépend de leur succès. Des liens plus étroits avec les plans-cadres de coordination au niveau national (en particulier le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement) et une représentation hors Siège plus forte contribueraient à mobiliser un financement plus important.</p>
<p>Les évaluations ont fait ressortir qu'il existait une forte demande de conseils et d'informations sur le nouveau rôle que doivent jouer les gouvernements en général et les ministères de l'industrie en particulier, en ce qui concerne les mesures de politique générale nécessaires pour améliorer la compétitivité et accroître la productivité.</p>	<p>Il a donc été recommandé que tous les programmes intégrés comportent de manière générale un élément sur les services consultatifs et l'analyse de la compétitivité, qui soit mené suivant une approche et une méthodologie établies par l'ONUUDI.</p>

Conclusions	Recommandations
Les programmes intégrés qui ont réussi sont ceux qui reposent sur des décisions prises à un niveau élevé et sont coordonnés au niveau national par des mécanismes de coordination efficaces de programmes et de projets.	L'existence dans le pays d'un bureau de l'ONUDI est une condition indispensable pour assurer une exécution bien coordonnée et efficace d'activités aussi complexes que les programmes intégrés. Cette question parmi d'autres devrait être abordée dans le cadre du partenariat stratégique sur le terrain entre l'ONUDI et le PNUD.

C. Financement

Progressant de 29 %, le montant net des programmes et projets de coopération technique approuvés au titre de l'ensemble des sources de financement, s'est élevé en 2004 à 117,2 millions de dollars contre 90,2 millions de dollars en 2003 (fig. 8), soit bien plus que le montant escompté (plus de 100 millions de dollars) dans le Rapport annuel pour 2003. En outre, le montant des futurs versements au titre d'accords déjà signés a augmenté de 14,4 millions de dollars. En même temps, le montant des ressources disponibles versées par les donateurs a diminué de 1 million de dollar. Au total, le montant net des ressources financières mobilisées en 2004 s'est élevé à 130,8 millions de dollars. Étant donné que le montant net des projets approuvés dépasse de quelque 19 millions de dollars celui des activités exécutées, ce qui augmente les disponibilités, on peut compter que le montant des programmes et projets exécutés augmentera à nouveau en 2005.

Les financements au titre du Fonds de développement industriel et des Fonds d'affectation spéciale (presque tous de source gouvernementale) ont atteint 62,8 millions de dollars, dont 3,9 millions de dollars provenaient des fonds d'affectation spéciale constitués par les pays "récipiendaires". Accusant un robuste accroissement de 32 % par rapport aux 47,4 millions de dollars mobilisés en 2003 ce chiffre n'a été dépassé qu'une seule fois, depuis que l'ONUDI existe, en 1992. Avec une contribution de plus de 18 millions de dollars, y compris le financement du Centre international pour la science et la haute technologie, l'Italie a été le premier bailleur de fonds. Elle est suivie par la Commission européenne, qui a apporté des contributions supplémentaires à des projets en cours et effectué un premier versement au titre d'un nouveau projet convenu en 2004. Pour 2005, plusieurs projets supplémentaires sont sur le point d'être approuvés. L'Autriche, le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce, l'Inde, le Japon, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suisse, qui ont chacun versé ou annoncé une contribution égale ou supérieure à 1 million de dollars, sont d'autres bailleurs de fonds publics importants. À côté de l'Inde, la Chine, la Colombie, l'Égypte, le Guatemala et la Turquie ont été parmi les pays bénéficiaires ayant versé des contributions importantes en 2004, dont près de 8 millions de dollars au titre du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Iraq. On trouvera à l'appendice B la ventilation des projets approuvés au titre du FDI et des fonds d'affectation spéciale par région et par objet.



Le montant net des projets approuvés au titre du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'est élevé à 31,3 millions de dollars, soit 2,5 millions de dollars de plus qu'en 2003. Le montant net des projets approuvés au titre du Fonds pour l'environnement mondial a été de 17,4 millions de dollars. Les financements au titre de ces deux sources multilatérales ont atteint un niveau jamais enregistré depuis que l'ONUDI existe. En ce qui concerne toutefois le PNUD, le solde était négatif, l'annulation d'allocation de fonds au titre d'anciens projets dépassant les nouveaux financements.

En 2004, on a défini pour la première fois une manière systématique d'envisager le rôle que l'ONUDI peut jouer dans des situations d'après-crise et partant aussi les modalités spécifiques de financement de telles actions. Normalement le financement est obtenu par une démarche intégrée ou un appel de fonds conjoint à l'échelle du système. À cette fin, l'ONUDI devrait proposer des projets spécifiques au coordonnateur, en règle générale le Groupe des Nations Unies pour le développement, avant qu'un tel appel ne soit lancé, et coopérer au processus d'établissement des priorités et d'allocation des ressources à l'échelle du système. Elle a procédé ainsi dans le cas de l'Iraq en obtenant des résultats visibles et positifs.

D'une manière générale, le ciblage accru et la présentation plus nette des priorités thématiques de l'ONUDI et des programmes qui en résultent ont un effet positif en matière de mobilisation de fonds, notamment dans les domaines du renforcement des capacités commerciales et de l'atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives. Cette évolution positive devrait s'intensifier dans la mesure où les modalités conjointes d'élaboration de programmes convenues avec des partenaires essentiels en 2004 donneront en 2005 des résultats sous la forme d'ensembles de programmes pouvant être présentés pour examen aux donateurs.

Pour ce qui est du renforcement des capacités commerciales, on compte que ces activités concerneront neuf pays par suite de l'application d'un mémorandum d'accord avec l'OMC signé en 2003. La participation de l'ONUDI à l'élaboration des programmes a été financée par le Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des

capacités commerciales mis en place au cours de la Conférence internationale sur le financement du développement de 2002. Il peut être signalé que, tenant compte du rapport sur l'utilisation du Fonds, trois donateurs en ont reconstitué les ressources, mettant l'ONUDI en mesure de continuer à répondre promptement aux demandes d'assistance dans ce domaine essentiel pour le développement.

Une autre initiative importante en matière d'élaboration conjointe de programmes a été convenue avec le PNUD fin 2004. Compte tenu du rapport et des recommandations de la Commission des Nations Unies sur le secteur privé et le développement, l'ONUDI et le PNUD ont entrepris l'élaboration d'un ensemble intégré d'activités à mener dans un certain nombre de pays, pour contribuer au développement du secteur privé, activités auxquelles l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations se joindront au niveau national. Les partenaires présenteront ensemble ces programmes à la communauté des donateurs en 2005.

La coopération avec des sources non traditionnelles de financement se poursuit. En 2004, un deuxième projet a été approuvé au titre du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, lequel concerne l'Afghanistan, "Aide à réduire le déficit humanitaire des communautés rurales touchées par la guerre grâce à une productivité agricole accrue et à la promotion d'activités génératrices de revenus d'appoint". Deux autres projets, qui concernent le Bangladesh et le Malawi, en sont à la fin de la procédure d'examen préalable et leur exécution devrait commencer en 2005. Trois projets moins importants relevant de la priorité thématique énergie, ont été approuvés par le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (la Fondation pour les Nations Unies) et deux autres projets par le Fonds commun pour les produits de base.

Les fonds mobilisés en 2004 pour les programmes intégrés et les cadres généraux de services se sont élevés à 44,5 millions de dollars, dont 28,7 millions de dollars au titre de projets approuvés et 16,8 millions de dollars sous forme de versements futurs au titre d'accords conclus. Au total, les ressources mobilisées pour les programmes intégrés (non compris les dépenses d'appui) se sont élevées à 212 millions de dollars.

D. Processus et contrôles internes

Amélioration des services administratifs d'appui et maîtrise des dépenses de fonctionnement

Les frais de gestion de l'information et des communications ont considérablement baissé ces six dernières années, par suite du remplacement de systèmes à ordinateur central relativement coûteux et peu performants par des systèmes modernes interactifs. Les quelques systèmes à ordinateur central restants seront remplacés au cours du prochain exercice biennal, ce qui permettra de réduire encore les coûts unitaires. Les frais de gestion de l'information et des communications par utilisateur sont restés égaux voire légèrement inférieurs à 2002, malgré le remplacement d'un certain nombre de serveurs obsolètes et la mise en place d'un dispositif hors-site de restauration après un sinistre et de sauvegarde. De même, malgré certaines variations

saisonniers, le nombre moyen des demandes adressées au service de dépannage a été maintenu au niveau peu élevé de 2003, cinq par jour.

À côté des programmes de mise à niveau en matière de gestion de l'information et des communications, un certain nombre d'améliorations innovantes ont été mises en œuvre ou engagées en 2004:

- Un nouveau système d'affectation des crédits au titre des voyages, fondé sur UNIDO infobase, a été mis en place avec succès en janvier;
- Un nouveau dispositif hors-site de restauration et de sauvegarde a été achevé et toutes les données opérationnelles de l'ONUDI y sont automatiquement envoyées sous forme cryptée;
- Le système de contrôle de l'exécution du budget a été perfectionné et élargi, notamment par la prise en compte des projets de coopération technique libellés en euro et par la possibilité pour les bureaux hors Siège d'y accéder aux fins de demandes de renseignements ou de la présentation de rapports;
- Les travaux d'aménagement préliminaires d'un nouveau centre de calcul pour la gestion de l'information et des communications ont été achevés.

Le contrôle budgétaire efficace et la planification rigoureuse qui ont caractérisé l'administration au cours des trois derniers exercices biennaux ont continué en 2004. Le Service des bâtiments qui fournit des services communs à toutes les organisations sises au CIV a réalisé, depuis 1999, des économies de dépenses opérationnelles de près de un million de dollars par an sans que la qualité des services assurés s'en ressentent.

Comme indiqué ci-dessus, de nouveaux principes directeurs pour la coopération technique traitant du cycle entier des programmes ou projets ont été rédigés, ce qui améliorera considérablement les procédures et modalités, méthodes de contrôle et pratiques comptables intéressant les activités de coopération technique et les activités de forum mondial.

Gestion des ressources humaines

Le Service de la gestion des ressources humaines a appliqué la méthodologie de classement des postes de la catégorie des administrateurs récemment révisée et promulguée par la Commission de la fonction publique internationale grâce à un nouveau type d'analyse des tâches et de conception des définitions d'emploi, qui s'inspire fortement des principes de la gestion axée sur les résultats. La méthodologie est axée sur les résultats, orientée vers l'impact, ciblée sur le client et met l'accent sur l'esprit d'équipe.

Le Service de la gestion des ressources humaines a organisé des ateliers de formation pour présenter le nouveau modèle simplifié de définition d'emploi et en a profité aussi pour le promouvoir comme un excellent outil de gestion qui permet d'évaluer le comportement professionnel des titulaires de poste. Cette nouvelle procédure d'analyse et de définition d'emploi incite les gestionnaires à se concentrer sur les résultats des principales réalisations à valeur ajoutée et sur l'impact et les conséquences des fonctions assurées. Elle énonce clairement des principes fonctionnels axés sur les

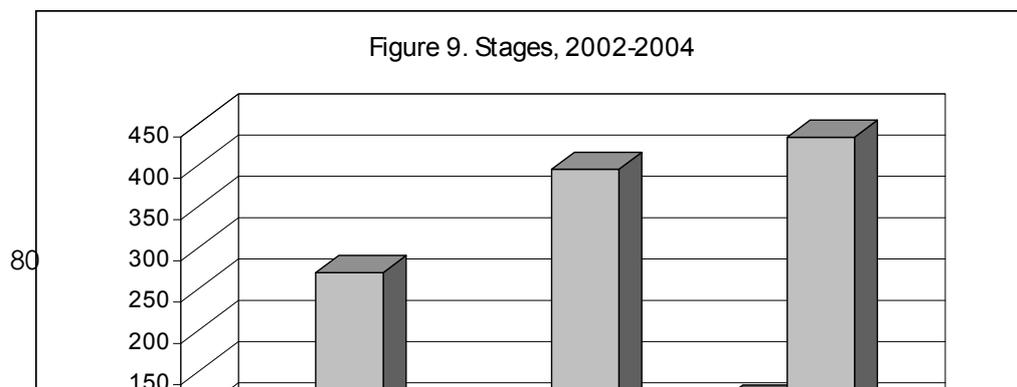
résultats qui facilitent la définition des objectifs et des buts d'efficacité permettant d'évaluer le comportement professionnel des titulaires de poste. Au cours de l'examen de la rétroaction sur le comportement professionnel, des insuffisances en ce qui concerne la réalisation des buts et objectifs peuvent être détectées et servir de base à des actions de formation et de perfectionnement.

Pour soutenir les actions d'apprentissage et la gestion au sein de l'organisation, le service a organisé en 2004 un programme de renforcement de l'excellence professionnelle, le dernier d'une série qui avait commencé en 2002. Depuis lors, plus de 200 cadres dirigeants et administrateurs, y compris les représentants de l'ONUDI dans toutes les régions du monde, ont bénéficié d'une telle formation.

Pour assurer leur excellence technique, les fonctionnaires de la catégorie des administrateurs doivent régulièrement développer et mettre à jour leurs compétences techniques et fonctionnelles, afin d'être capables de mieux comprendre les nouveaux problèmes qui surgissent et de proposer des solutions adaptées. Il faut aussi se rendre compte que, seul, l'individu n'accède que rarement à l'excellence technique, qui est le résultat du travail de nombreux spécialistes qui peuvent se référer d'une manière concrète aux tendances technologiques, environnementales et sociales et accroître la qualité des services fournis par l'Organisation. Dans ce contexte, on a continué d'organiser une série de séminaires ciblés sur les domaines prioritaires définis dans le cadre de programmation à moyen terme 2004-2007. En 2004, 75 participants ont bénéficié de deux actions de formation à plein temps: un séminaire sur l'innovation au service du développement et un autre sur la diffusion des technologies et la promotion des investissements. Des spécialistes de renommée internationale ont contribué aux séminaires où les méthodes d'apprentissage collectif ont permis immédiatement de recommander des améliorations d'ordre thématique ou pragmatique au cadre de programmation à moyen terme et au programme de travail de l'ONUDI.

Par le biais du programme de stages de l'ONUDI, des diplômés de l'enseignement supérieur se voient offrir des possibilités de formation professionnelle au niveau international, ce qui contribue à leur développement personnel et améliore leurs perspectives de carrière. Le programme de stages aide aussi à exécuter des activités de coopération technique de l'ONUDI. Au cours des trois dernières années, le programme a connu une évolution satisfaisante, le nombre total de stagiaires passant de 84 en 2002 à 113 en 2004. Par ailleurs, les stagiaires ont passé au total 434 mois au Siège de l'ONUDI, ce qui représente une augmentation de plus de 60 % par rapport aux deux années antérieures (voir fig. 9).

Complément important de la formation en matière technique et de gestion, des initiatives touchant à la prévention des maladies professionnelles ont été prises au titre de la mise à jour des compétences générales: des séminaires sur la gestion du stress sur le lieu de travail et la santé cardiovasculaire se sont tenus. Dirigés par des médecins de réputation internationale, ces deux séminaires ont été suivis par de nombreux administrateurs et agents techniques.



Bureau du Contrôleur général

Le *Rapport annuel 2003* contient des informations générales sur le Bureau du Contrôleur général, qui, créé en 2003, est chargé de fournir des garanties indépendantes et objectives et des conseils à la direction, aux États Membres et aux autres parties prenantes, en ce qui concerne l'ensemble des questions relatives aux programmes, aux finances et à la gestion notamment dans le but d'améliorer la performance de l'Organisation et de faire respecter le principe de l'obligation redditionnelle. En application d'une résolution que la Conférence générale avait adoptée à sa dixième session, le domaine de compétence du Bureau a été défini dans un document en date du 6 septembre 2004, conformément auquel un rapport sur les activités du Bureau sera présenté chaque année au Conseil du développement industriel. On trouvera au tableau 3 un aperçu des principales fonctions et réalisations du Bureau en 2004.

Tableau 3
Réalizations importantes du Bureau du Contrôleur général

Objet	Réalizations/résultats obtenus
Examen/évaluation de la représentation hors Siège de l'ONUDI	Il ressort du rapport établi que la structure en place n'était plus adaptée aux conditions existantes et que les ressources qui lui étaient consacrées ne permettaient pas d'obtenir le rendement optimal souhaité, compte tenu des exigences de pertinence, d'efficacité et de rapidité d'action qu'imposait un environnement en évolution rapide. Un certain nombre d'options novatrices ont été présentées pour remédier à cet état de choses. Les renseignements détaillés sur les mesures prises par le Secrétariat figurent dans différents documents présentés aux organes directeurs. En bref, après approbation par les organes directeurs, un accord a été conclu avec le PNUD qui prévoit la création de comptoirs pilotes de l'ONUDI pour en élargir le réseau de bureaux extérieurs.

Objet	Réalizations/résultats obtenus
Cadre provisoire de gestion des programmes/projets	Le cadre a été mis en place pour améliorer la gestion des programmes/projets de coopération technique; faire respecter le cadre de programmation à moyen terme et la stratégie d'entreprise; veiller à ce que les activités soient compatibles avec les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les documents de stratégie de la réduction de la pauvreté; préciser le rôle, la responsabilité, les pouvoirs et l'obligation redditionnelle des différents acteurs.
Examen indépendant effectué par le Ministère du développement international du Royaume-Uni pour déterminer l'efficacité de l'ONUSDI dans le cadre d'un examen de 23 institutions multilatérales avec lesquelles le ministère a des liens de partenariat institutionnel	À l'aide de 72 questions, le ministère a procédé à un examen qui confirme notamment l'utilité de l'Organisation et le tournant décisif qu'elle a effectué au cours des sept dernières années de transformation en atteignant la stabilité dans tous ses aspects, tout en devenant efficiente, efficace et un acteur crédible et extrêmement performant sur la scène internationale.
Auto-évaluation de la gestion axée sur les résultats	A fait le point de la situation de l'ONUSDI et de la marche à suivre dans l'optique de la gestion axée sur les résultats.
Information en ligne en vue de la gestion des ressources disponibles de l'ONUSDI	Un système a été mis au point pour fournir en ligne des renseignements à jour sur l'allocation, l'approbation et l'utilisation des ressources disponibles de l'ONUSDI.
Formation des cadres dirigeants à la gestion axée sur les résultats lors d'un séminaire du Conseil de direction tenu en décembre 2004 et principes directeurs connexes	Meilleure compréhension par le personnel supérieur et participation du personnel à l'élaboration des propositions relatives au programme et aux budgets de 2006-2007, qui ont permis d'aborder dans une optique plus complète et plus précise la gestion axée sur les résultats dans les documents.
Principes directeurs exhaustifs couvrant le cycle des programmes/projets tout entier (établis par le Bureau du Contrôleur général avec le concours des comités d'approbation des projets et d'un sous-groupe et avec la participation de différents autres intéressés)	Les principes directeurs qui devaient être appliqués début 2005 tiennent compte des principes de la gestion axée sur les résultats, du cadre provisoire de contrôle de la gestion des programmes et des projets, et doivent notamment améliorer encore la gestion des programmes et des projets de coopération technique; simplifier les procédures; normaliser les modes de présentation/documents; renforcer le processus de sélection des programmes et projets; fournir des indicateurs de résultats précis; permettre une délégation de pouvoirs accrue et améliorer la responsabilité des résultats.

Objet	Réalizations/résultats obtenus
Conseil, supervision et présentation de rapports sur différentes questions aux cadres dirigeants	Un certain nombre de documents et rapports portant sur diverses activités ont été établis à l'intention du Comité exécutif et du Conseil de direction et de nombreux rapports et analyses ont été présentés aux cadres dirigeants pour leur permettre de prendre en connaissance de cause des décisions volontaristes.
Meilleure coordination des activités avec l'équipe du Commissaire aux comptes	Afin de mieux couvrir l'ensemble des activités de l'Organisation, le plan de travail des éléments constitutifs du Bureau du Contrôleur général a été coordonné avec le plan de travail de l'équipe du Commissaire aux comptes. Les progrès en matière de coordination ont également permis au Secrétariat de mieux donner suite aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes.
Bien coordonner et cibler les activités du Groupe du contrôle interne et du Groupe de l'évaluation	Pour tenir compte des différents facteurs de risque et valoriser les différentes activités de l'Organisation, le Groupe du contrôle interne et le Groupe de l'évaluation ont examiné un certain nombre d'opérations, de programmes et de projets, l'objectif consistant à obtenir des garanties que les ressources soient utilisées de manière efficiente et efficace ainsi que conformément aux règles, règlements et procédures, programmes et projets.

Meilleures garanties

En 2004, le Groupe du contrôle interne a continué à porter des appréciations indépendantes et objectives sur les raisons d'être, l'adéquation, l'efficacité et l'efficacité des opérations de l'ONUDI, et notamment les systèmes de contrôle de la gestion (principes fondamentaux et modalités, règles et règlements et procédures). Il a également continué à encourager une culture de transparence et de responsabilité tout en s'employant à améliorer la performance de l'ONUDI, en procédant à cette fin à des audits financiers et à l'examen indépendant de différentes opérations.

Se fondant sur les progrès réalisés en 2003, le Groupe a continué, dans la limite des ressources disponibles en 2004, de donner suite aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans son rapport intérimaire d'avril 2003. Il a appliqué ou commencé à appliquer 11 des 14 recommandations.

Proximité du client

Dans le Plan de travail, il a été demandé que les activités soient réellement décentralisées et la représentation hors Siège renforcée, ce qui rapprocherait surtout l'Organisation de ses clients et lui permettrait de répondre aux différents besoins et demandes au niveau régional et au niveau des pays. Les problèmes que pose la réalisation de cet objectif ont été présentés dans leur détail aux organes directeurs. Les chapitres I, II et IV.F du présent rapport mettent en évidence le tournant décisif

effectué sur cette voie, qui a abouti en 2004 à la conclusion d'un accord avec le PNUD et à l'expansion de la présence hors Siège de l'ONUDI.

E. Confirmation indépendante de la performance

En mai et juin 2004, le Ministère du développement international du Royaume-Uni a procédé à un examen indépendant de l'ONUDI dans le cadre d'une opération d'évaluation de l'efficacité de 23 institutions multilatérales avec lesquelles le ministère a des liens de partenariat institutionnel. À cette fin, le ministère a mis au point un système objectif fondé sur des données factuelles pour déterminer et contrôler l'efficacité sur le plan multilatéral, et l'a appliqué à tous ces organismes.

Le cadre d'efficacité multilatéral adopté par le ministère mesurait l'efficacité des différents systèmes dont les organisations multilatérales se servent pour obtenir des résultats sur le terrain. Il envisageait huit systèmes: gouvernance d'entreprise; stratégie d'entreprise; gestion des ressources; gestion opérationnelle; assurance-qualité; gestion du personnel; évaluation, suivi et enseignements à tirer; et communication des résultats. Chacun de ces systèmes a été analysé dans trois optiques en fonction de son orientation sur la performance interne, les résultats au niveau du pays et les partenariats interorganismes. La liste de contrôle des indicateurs applicables à chaque élément fait appel à une version adaptée de tableau de bord équilibré et à un système numérique de notation du type "tricolore". En l'occurrence, on a utilisé 72 indicateurs pour évaluer les huit systèmes dans trois optiques.

L'examen des 23 institutions multilatérales montre que les mutations organisationnelles en cours relèvent des trois catégories suivantes: consolidation, remise à plat et réforme progressive. Pour ce qui est de l'ONUDI, il a été estimé que ses réformes rentraient dans la catégorie "remise à plat". Par ailleurs, l'ONUDI a été classé au premier rang des organisations normatives des Nations Unies – les institutions spécialisées ayant pour mandat particulier de promouvoir des règles et normes à l'échelle mondiale et d'en suivre l'application. L'ONUDI a obtenu un score total de 86, la moyenne étant de 62 (les autres organisations obtenant entre 51 et 68 points). Quant à la performance interne, l'ONUDI a obtenu 88 points, contre une moyenne de 66 (les autres organisations étant notées entre 52 et 68 points); s'agissant des résultats au niveau des pays, l'ONUDI a obtenu 75 points, contre une moyenne de 51 (les autres organisations étant notées entre 28 et 65); pour ce qui est des partenariats, le score de l'ONUDI a été de 95, alors que la moyenne était de 67 (les autres organisations obtenant entre 54 et 70 points).

Parmi les 23 institutions multilatérales classées en ordre descendant, la cote de l'ONUDI a été la suivante: score total – sixième; performance interne – quatrième; résultats au niveau des pays – onzième; partenariats – deuxième.

Sur les 72 indicateurs utilisés par le ministère, 70 étaient applicables à l'ONUDI. On trouvera au tableau 4 une récapitulation des appréciations que le ministère a portées sur l'ONUDI. Tel que le tableau le montre, 73 % des appréciations étaient positives, ce qui confirme que l'Organisation est sur la bonne voie. Quant aux indicateurs ayant fait l'objet d'une mise en garde (couleur rouge), il s'agissait dans la plupart de ces résultats

au niveau des pays et cinq des mises en garde intéressaient en partie ou totalement les États Membres et les donateurs; les 13 autres étaient adressées au Secrétariat et concernaient la décentralisation¹, le document sur la stratégie de risques, les indicateurs de performance/gestion axée sur les résultats², et le futur renforcement des fonctions contrôle interne et évaluation. Certains de ces indicateurs sont considérés plus importants que les autres et les résultats obtenus et les mesures prises par le Secrétariat pour s'attaquer à ces problèmes sont tout à fait reconnus, ce qui confirme que l'Organisation avance dans la bonne direction. Les indicateurs rouges se réfèrent à la supervision que les organes directeurs exercent à l'appui des documents nationaux de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

Tableau 4
Récapitulation des appréciations

Cote	Intitulé	Nombre d'indicateurs visés	Pourcentage
Vert	Toutes les appréciations positives	51	73
Orange	Préoccupations concernant certains points, mais des améliorations sont en cours	18	26
Rouge	Appréciation négative et aucun plan d'amélioration encore en route	1	1
Bleu	Pas d'informations	0	–
Blanc	Non applicable	2	–

Le rapport sur l'examen effectué par le ministère confirme notamment certains points majeurs: le processus de réforme mené au cours des six dernières années a considérablement augmenté la productivité et l'utilité de l'ONUDI et partant, la confiance des États Membres dans l'Organisation; les activités de coopération technique exécutées ont augmenté; l'orientation stratégique de l'Organisation fait l'objet d'un consensus croissant; l'approche intégrée de la programmation est bonne; la demande croissante de services est due à une prise de conscience de la contribution de ces services à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; le Directeur général fait preuve d'un engagement énergique en faveur l'instauration d'étroits partenariats novateurs avec les organismes compétents des Nations Unies et avec d'autres organisations, et a proposé l'établissement d'un plan de travail ou programme d'action commun aux organismes des Nations Unies dans le domaine du développement. L'ONUDI a été notamment considérée comme la meilleure des organisations normatives des Nations Unies.

L'analyse indépendante a une fois de plus confirmé l'utilité de l'Organisation et le tournant décisif qu'elle a réussi à faire au cours des sept dernières années de transformation en atteignant la stabilité dans tous ses aspects, tout en devenant un

¹ Au moment de l'examen, l'accord avec le PNUD qui permet à l'ONUDI d'établir des comptoirs pilotes pour étendre son réseau de bureaux extérieurs, n'avait pas encore été signé.

² L'équipe chargée de l'examen n'avait pas encore connaissance des mesures prises par le Secrétariat pour appliquer la gestion axée sur les résultats aux programmes, aux budgets et à la coopération technique.

acteur efficient, efficace et crédible et extrêmement performant sur la scène internationale.

Appendices

TABLE DES MATIÈRES

- A. Statistiques opérationnelles
- B. Projets approuvés au titre des contributions volontaires
- C. État des programmes intégrés et cadres généraux de services
- D. Assistance technique fournie aux pays les moins avancés
- E. Programme ordinaire de coopération technique
- F. Répartition géographique des experts
- G. Activités de formation
- H. Accords, mémorandums d'accord et communiqués communs conclus en 2004
- I. Présentations de pays organisées
- J. Achats
- K. Représentation hors Siège
- L. Composition du Secrétariat et informations relatives au personnel
- M. Liste de publications
- N. Réunions d'experts, colloques, séminaires et autres réunions
- O. Statistiques industrielles

APPENDICE A

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Liste des tableaux

- 1A. Dépenses, 2001 à 2004
- 1B. Dépenses 2004, par donateur
2. Programmes de coopération technique: crédits approuvés au titre des projets et dépenses, 2001 à 2004
- 3A. Activités de coopération technique: projets approuvés en 2003 et 2004, par source de financement
- 3B. Activités de coopération technique: montant net des projets approuvés en 2004, par région et par source de financement
4. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2003 et 2004, par source de financement et par élément de projet
5. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2004, par module de services et par région
6. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique par région, 2001 à 2004
7. Activités de coopération technique: dépenses au titre des projets en 2004, par région
8. Services d'appui à l'élaboration des politiques et des programmes et services d'appui technique au niveau des projets, 2003 et 2004
9. Dépenses imputées au budget ordinaire et au budget opérationnel par programme et par objet en 2004

Tableau 1A
Dépenses, 2001 à 2004

	2001	2002	2003	2004 ^h
	(En millions de dollars)			
Programmes de coopération technique ^a				
Budget ordinaire de l'ONUUDI ^b	5,9	1,6	4,7	4,9
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^c	5,2	3,3	3	1,8
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	3,5	0,1	0,1	0,2
FDI	19,2	18,4	21,2	19,5
Protocole de Montréal	31,9	27,8	32,8	36,9
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	1,5	2,3	5,3	3,5
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	11,7	15	12	17,1
Fonds pour l'environnement mondial ^d			9,9	10
Autres fonds d'affectation spéciale ^e	6	13,1	5,6	2,6
Union européenne ^f				2,3
Total, programmes de coopération technique	84,9	81,6	94,6	98,8
	(En millions de dollars)	(En millions d'euros) ^g		
Siège				
Budget ordinaire (à l'exclusion de la coopération technique)	55,7	54,5	61,0	54,9
Dépenses d'appui aux programmes	8,5	10,9	8,5	8,7
Total, Siège	64,2	65,4	69,5	63,6
TOTAL GÉNÉRAL	149,1			

^a Le montant total s'élève en 2004 à 100 millions de dollars, y compris les ressources spéciales pour l'Afrique.

^b Y compris les dépenses au titre du programme ordinaire de coopération technique.

^c Y compris les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUUDI.

^d Dépenses précédemment comptabilisées sous les rubriques "Autres fonds d'affectation spéciale" et "Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD".

^e Y compris les fonds du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, le Fonds commun pour les produits de base, les activités cofinancées des services de promotion des investissements et les soldes non utilisés.

^f Dépenses précédemment comptabilisées sous la rubrique "Autres fonds d'affectation spéciale".

^g Depuis 2002, les programmes et budgets de l'ONUUDI sont établis en euros.

^h Dont les dépenses en euros consacrées aux projets s'élèvent à 1,8 million d'euros sous la rubrique "Budget ordinaire", 5,4 millions d'euros sous la rubrique "FDI", 0,4 million d'euros sous la rubrique "Fonds d'affectation spéciale autofinancés", 5 millions d'euros sous la rubrique "Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers", 0,4 million d'euros sous la rubrique "Autres fonds d'affectation spéciale" et 1,8 million d'euros sous la rubrique "Fonds de l'Union européenne".

Tableau 1 B
Dépenses 2004, par donateur

	<i>Dépenses en dollars (en milliers de dollars)</i>	<i>Dépenses en euros (en milliers d'euros)</i>	<i>Total en équivalent dollars (en milliers d'euros)</i>
FDI, contributions à des fins spéciales			
Autriche	851	1 167	2 297
Allemagne	40		40
Arabie saoudite	(12)		(12)
Bahreïn	354		354
Belgique	345		345
Brésil	12		12
Chine	125		125
Danemark	1 475		1 475
Espagne	101	345	531
Fédération de Russie	57		57
Finlande	7		7
France	42	752	973
Grèce	220	215	490
Guatemala	108		108
Hongrie	84		84
Inde	654		654
Italie	1 302	2,814	4 813
Japon	1 770		1 770
Koweït	1		1
Luxembourg	3	25	35
Norvège	65		65
Pays-Bas	90		90
Pologne	544		544
Portugal	5		5
République de Corée	299		299
République tchèque	91		91
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	536		536
Suède	10		10
Suisse	3 457		3 457
Thaïlande	2		2
Turquie	42		42
Autres	5	38	54
	12 685	5 356	19 354
Fonds d'affectation spéciale autofinancés			
Algérie	46		46
Arabie saoudite	12		12
Argentine	134		134
Brésil	24		24
Bulgarie	8		8
Chine	133		133
Colombie	102		102
Côte d'Ivoire	37		37
Égypte	138	418	647
Équateur	185		185
Fédération de Russie	73		73
Inde	845		845

	<i>Dépenses en dollars (en milliers de dollars)</i>	<i>Dépenses en euros (en milliers d'euros)</i>	<i>Total en équivalent dollars (en milliers d'euros)</i>
Iran (République islamique d')	118		118
Kenya	6		6
Liban	(3)		(3)
Lituanie	18		18
Maurice	(7)		(7)
Mexique	(10)		(10)
Nigéria	604		604
République de Corée	154		154
République populaire démocratique de Corée	110		110
Autres, y compris les sources non gouvernementales	246	-	246
	2 973	418	3 482
Fonds d'affectation spéciale convertible			
Autriche	(3)		(3)
Allemagne	133		133
Belgique	121		121
Brésil	113		113
Chine	83		83
Danemark	451		451
Égypte	444		444
Espagne	8		8
Fédération de Russie	175		175
Finlande	79	324	487
France	45	386	520
Inde	21		21
Iran (République islamique d')	3		3
Iraq	98		98
Italie	3 104	4 301	8 456
Japon	1 313		1 313
Norvège	1 066		1 066
Pays-Bas	536		536
République de Corée	92		92
République tchèque	59		59
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	601		601
Suède	132		132
Suisse	102		102
Turquie	703		703
Autres, y compris les sources non gouvernementales	943	-	943
	10 422	5 011	16 657
Fonds d'affectation spéciale non convertible			
Chine	234		234
Égypte	175	-	175
	409		409
Union européenne	-	1 848	2 349

Tableau 2
Programmes de coopération technique: crédits approuvés au titre des projets et dépenses, 2001 à 2004
 (En millions de dollars)

	2001	2002	2003	2004	2001	2002	2003	2004	2001	2002	2003	2004	2001	2002	2003	2004
	<i>Ensemble des sources de financement</i>				<i>Budget ordinaire de l'ONUDI</i>				<i>PNUD/fonds destinés aux activités de base^a</i>				<i>Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD^b</i>			
Report des crédits non utilisés	135,7	139,2	151,0	146,6	1,8	0,9	1,6	2,7	17,4	14,8	12,2	11,6	9,7	15,2	7,3	7,2
Montant net des crédits approuvés pour l'année	86,5	93,4	90,2	117,2	5,0	2,3	5,8	7,1	0,7	0,7	2,4	(1,4)	9,0	0,0	0,0	0,0
Montant total des crédits approuvés pour les projets en cours d'exécution	222,2	232,6	241,2	263,8	6,8	3,2	7,4	9,8	18,1	15,5	14,6	10,2	18,7	15,2	7,3	7,2
Dépenses	83,0	81,6	94,6	98,8	5,9	1,6	4,7	4,9	3,3	3,3	3,0	1,8	3,5	0,1	0,1	0,2
Crédits non utilisés à reporter	139,2	151,0	146,6	165,0	0,9	1,6	2,7	4,9	14,8	12,2	11,6	8,4	15,2	15,1	7,2	7,0
	<i>FDI</i>				<i>Protocole de Montréal</i>				<i>Fonds d'affectation spéciale autofinancés</i>				<i>Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers</i>			
Report des crédits non utilisés	31,6	34,0	37,3	33,0	51,5	49,7	49,2	45,2	3,1	3,4	3,7	5,6	15,8	14,9	17,0	23,0
Montant net des crédits approuvés pour l'année	21,6	21,7	16,9	22,8	30,1	27,3	28,8	31,3	1,8	2,6	7,2	3,9	10,8	17,1	18,0	20,8
Montant total des crédits approuvés pour les projets en cours d'exécution	53,2	55,7	54,2	55,8	81,6	77,0	78,0	76,5	4,9	6,0	10,9	9,5	26,6	32,0	35,0	43,8
Dépenses	19,2	18,4	21,2	19,5	31,9	27,8	32,8	36,9	1,5	2,3	5,3	3,5	11,7	15,0	12,0	17,1
Crédits non utilisés à reporter	34,0	37,3	33,0	36,3	49,7	49,2	45,2	39,6	3,4	3,7	5,6	6,0	14,9	17,0	23,0	26,7
	<i>Fonds pour l'environnement mondial^c</i>				<i>Autres fonds d'affectation spéciale^d</i>				<i>Union européenne^e</i>							
Report des crédits non utilisés	0,0	0,0	9,5	5,4	4,8	6,3	13,2	12,3	0,0	0,0	0,0	0,6				
Montant net des crédits approuvés pour l'année	0,0	0,0	5,8	17,5	7,5	21,7	5,3	10,7	0,0	0,0	0,0	4,5				
Montant total des crédits approuvés pour les projets en cours d'exécution	0,0	0,0	15,3	22,9	12,3	28,0	18,5	23,0	0,0	0,0	0,0	5,1				
Dépenses	0,0	0,0	9,9	9,9	6,0	13,1	5,6	2,6	0,0	0,0	0,0	2,4				
Crédits non utilisés à reporter	0,0	0,0	5,4	13,0	6,3	14,9	12,9	20,4	0,0	0,0	0,0	2,7				

^a Comprend les projets exécutés par d'autres organismes pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme associé ou coopérateur et qui étaient précédemment comptabilisés sous la rubrique "Fonds autres que ceux de l'ONUDI".

^b Comprend le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les projets financés par des tiers. Chiffres revus en 2003 aux fins de prise en compte du FEM.

^c Sommes précédemment comptabilisées sous les rubriques "Autres fonds d'affectation spéciale" et "Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD".

^d Comprend les fonds du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les activités cofinancées des services de promotion des investissements et le Fonds commun pour les produits de base et les soldes non utilisés. Chiffres revus en 2003 aux fins de prise en compte du FEM et en 2004 aux fins de prise en compte des fonds de l'Union européenne.

^e Sommes précédemment comptabilisées sous la rubrique "Autres fonds d'affectation spéciale".

Tableau 3A
 Activités de coopération technique: projets approuvés en 2003 et 2004, par source de financement

Source de financement	Nouveaux projets approuvés			Projets révisés			Montant total net des projets approuvés/révisions (milliers de dollars)
	Nombre de projets	Montant des projets ^d (milliers de dollars)	Montant moyen des projets (milliers de dollars)	Nombre de projets	Montant des révisions (milliers de dollars)	Montant moyen des révisions (milliers de dollars)	
2 0 0 3							
Budget ordinaire de l'ONUDI	98	6 188	63	271	(352)	(1)	5 836
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^a	11	1 658	151	262	717	3	2 375
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	0	0	n.d.	2	0	0	0
FDI	64	10 657	167	440	6 215	14	16 872
Protocole de Montréal	50	30 241	605	605	(1 456)	(2)	28 785
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	18	4 387	244	69	2 822	41	7 209
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	34	15 184	447	193	2 804	15	17 988
Fonds pour l'environnement mondial	14	14 877	1 063	49	(9 069)	(185)	5 808
Autres fonds d'affectation spéciale ^b	2	1 241	621	16	4 100	256	5 341
TOTAL	291	84 433	290	1 907	5 781	3	90 214
2 0 0 4							
Budget ordinaire de l'ONUDI	67	7 057	105	370	(13)	(0)	7 044
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^a	7	1 164	166	273	(2 572)	(9)	(1 408)
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	0	0	n.d.	2	0	0	0
FDI	117	34 733	297	504	(11 880)	(24)	22 853
Protocole de Montréal	45	33 774	751	858	(2 456)	(3)	31 318
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	18	1 954	109	122	1 922	16	3 876
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	48	14 401	300	278	6 412	23	20 813
Fonds pour l'environnement mondial	8	18 561	2 320	63	(1 075)	(17)	17 486
Autres fonds d'affectation spéciale ^c	11	10 370	943	97	347	4	10 717
Union européenne	5	5 271	1 054	4	(729)	(182)	4 542
TOTAL	326	127 285	390	2 571	(10 044)	(4)	117 241

^a Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUDI.

^b Comprend les fonds du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les fonds de l'Union européenne, le Fonds commun pour les produits de base et les soldes non utilisés.

^c À l'exclusion du FEM et des fonds de l'Union européenne.

^d Dont les dépenses en euros consacrées aux nouveaux projets s'élèvent en 2004 à 5,8 millions d'euros sous la rubrique "Budget ordinaire de l'ONUDI", 17,1 millions d'euros sous la rubrique "FDI", 0,4 million d'euros sous la rubrique "Fonds d'affectation spéciale autofinancés", 4,2 millions d'euros sous la rubrique "Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers", 0,4 million d'euros sous la rubrique "Autres fonds d'affectation spéciale" et 4,3 millions d'euros sous la rubrique "Fonds de l'Union européenne".

Tableau 3B
Activités de coopération technique: montant net des projets approuvés en 2004, par région et par source de financement
 (En milliers de dollars)

<i>Source de financement</i>	<i>Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)</i>	<i>États arabes d'Afrique</i>	<i>Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)</i>	<i>États arabes d'Asie occidentale</i>	<i>Région arabe</i>	<i>Europe et NEI</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>Projets mondiaux et interrégionaux</i>	<i>Total</i>
Budget ordinaire de l'ONUDI	1 811	0	1 114	155	18	548	614	2 784	7 044
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^a	522	(94)	(1 824)	51	(20)	(16)	(26)	(1)	(1 408)
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FDI	3 020	325	2 951	270	527	609	4 845	10 306	22 853
Protocole de Montréal	767	1 639	8 363	(41)	0	1 033	19 557	0	31 318
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	(212)	594	1 450	229	34	103	362	1 316	3 876
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	3 878	2 736	5 909	195	0	273	195	7 627	20 813
Fonds pour l'environnement mondial	13 011	0	3 889	0	0	494	0	92	17 486
Autres fonds d'affectation spéciale ^b	761	0	208	8 107	0	0	238	1 403	10 717
Union européenne	3 645	0	705	178	0	14	0	0	4 542
TOTAL	27 203	5 200	22 765	9 144	559	3 058	25 785	23 527	117 241
Total, Afrique	32 403								
Total, États arabes	14 903								

^a Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUDI.

^b Comprend les fonds du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies et le Fonds commun pour les produits de base.

Tableau 4

Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2003 et 2004, par source de financement et par élément de projet

Source de financement	<i>Personnel engagé au titre des projets</i>		<i>Sous-traitance (milliers de dollars)</i>	<i>Bourses et formation (milliers de dollars)</i>	<i>Matériel (milliers de dollars)</i>	<i>Dépenses diverses (milliers de dollars)</i>	<i>Total (milliers de dollars)</i>
	<i>Nombre de mois de services d'experts^a</i>	<i>En milliers de dollars</i>					
2 0 0 3							
Budget ordinaire de l'ONUDI	89,6	1 620	677	566	1 536	285	4 684
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^b	62,7	1 894	450	194	373	101	3 012
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	3,1	64	0	24	18	1	107
FDI	456,8	13 648	2 485	1 714	2 165	1 202	21 214
Protocole de Montréal	31,1	1 874	19 411	228	11 259	62	32 834
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	34,9	1 442	422	132	2 880	366	5 242
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	246,7	7 658	1 502	1 038	967	865	12 030
Fonds pour l'environnement mondial	84,9	2 933	7 156	471	-944	324	9 940
Autres fonds d'affectation spéciale ^c	119,5	2 468	750	133	2 139	70	5 560
TOTAL	1 129,3	33 601	32 853	4 500	20 393	3 276	94 623
2 0 0 4							
Budget ordinaire de l'ONUDI	109,0	2 171	1 108	527	934	200	4 940
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^b	35,0	1 207	60	259	205	74	1 805
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	2,0	132	0	42	12	9	195
FDI	411,0	13 440	1 259	1 461	2 122	1 231	19 513
Protocole de Montréal	42,0	1 914	23 213	448	10 830	488	36 893
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	66,0	2 211	83	254	663	271	3 482
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	337,0	10 271	2 504	2 142	1 567	582	17 066
Fonds pour l'environnement mondial	84,3	2 315	5 259	226	1 899	239	9 938
Autres fonds d'affectation spéciale ^d	24,0	705	1 530	247	69	72	2 623
Union européenne	89,0	1 583	25	93	536	111	2 348
TOTAL	1 110,3	35 949	35 041	5 699	18 837	3 277	98 803

^a Experts et consultants recrutés sur le plan international: mois de travail: 1 110,3.

^b Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUUDI.

^c Comprend les fonds du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les fonds de l'Union européenne, le Fonds commun pour les produits de base, les activités cofinancées des services de promotion des investissements et les soldes non utilisés.

^d À l'exclusion des fonds de l'Union européenne.

Tableau 5
Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2004, par module de services et par région
 (En milliers de dollars)

<i>Nouveaux modules de services</i>	<i>Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)</i>	<i>États arabes d'Afrique</i>	<i>Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)</i>	<i>États arabes d'Asie occidentale</i>	<i>Région arabe</i>	<i>Europe et NEI</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>Projets mondiaux et inter-régionaux</i>	<i>Total</i>
Gestion du secteur industriel et statistiques (MS1)	981	697	373	40	0	72	214	700	3 077
Promotion des investissements et de la technologie (MS2)	677	460	902	188	777	413	902	13 897	18 216
Compétitivité industrielle et commerce (MS3)	2 370	1 512	1 345	264	0	211	624	208	6 534
Développement du secteur privé (MS4)	2 419	788	2 099	215	0	182	466	781	6 950
Agro-industries (MS5)	2 976	1 129	258	30	0	110	385	40	4 928
Énergies durables et changements climatiques (MS6)	1 006	0	4 361	-1	0	101	37	803	6 307
Protocole de Montréal (MS7)	1 250	2 522	17 451	1 627	0	2 005	14 027	0	38 882
Gestion de l'environnement (MS8)	3 406	487	3 954	131	66	1 338	1 718	2 141	13 241
Divers	0	0	45	45	0	0	86	492	668
TOTAL	15 085	7 595	30 788	2 539	843	4 432	18 459	19 062	98 803

Total, Afrique 22 680
 Total, États arabes 10 977

Tableau 6
Dépenses consacrées aux activités de coopération technique par région, 2001 à 2004
(En milliers de dollars)

<i>Région</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>
Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)				
Projets de pays	11 107	11 274	13 832	10 792
Projets régionaux	<u>2 491</u>	<u>2 210</u>	<u>6 582</u>	<u>4 293</u>
Total partiel	13 598	13 484	20 414	15 085
États arabes d'Afrique	5 527	4 924	5 142	7 595
Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)				
Projets de pays	32 381	32 287	27 861	29 774
Projets régionaux	<u>1 329</u>	<u>382</u>	<u>663</u>	<u>1 014</u>
Total partiel	33 710	32 669	28 524	30 788
États arabes d'Asie occidentale	3 842	3 690	2 702	2 539
Région arabe	53	2	571	843
Europe et NEI				
Projets de pays	3 709	5 183	5 662	3 960
Projets régionaux	<u>1 535</u>	<u>1 091</u>	<u>1 154</u>	<u>472</u>
Total partiel	5 244	6 274	6 816	4 432
Amérique latine et Caraïbes				
Projets de pays	7 372	7 848	14 753	17 933
Projets régionaux	<u>1 082</u>	<u>522</u>	<u>1 064</u>	<u>526</u>
Total partiel	8 454	8 370	15 817	18 459
Projets mondiaux et interrégionaux	<u>14 476</u>	<u>12 201</u>	<u>14 637</u>	<u>19 062</u>
TOTAL	84 904	81 614	94 623	98 803

Tableau 7
Activités de coopération technique: dépenses au titre des projets en 2004, par région
 (En milliers de dollars)

	<i>Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)</i>		<i>États arabes d'Afrique</i>		<i>Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)</i>		<i>États arabes d'Asie occidentale</i>		<i>Région arabe</i>		<i>Europe et NEI</i>		<i>Amérique latine et Caraïbes</i>		<i>Projets mondiaux et interrégionaux</i>		<i>Total</i>
	%		%		%		%		%		%		%		%		
A. Par source de financement																	
Budget ordinaire de l'ONUDI	1 552	10,3	255	3,4	508	1,6	79	3,1	9	1,1	605	13,7	650	3,5	1 282	6,7	4 940
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^a	1 103	7,3	5	0,1	497	1,6	196	7,7	0	0,0	0	0,0	4	0,0	0	0,0	1 805
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	0	0,0	0	0,0	195	0,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	195
FDI	3 389	22,5	1 298	17,1	3 900	12,7	396	15,6	788	93,5	440	9,9	2 705	14,7	6 597	34,6	19 513
Protocole de Montréal	1 249	8,3	2 500	32,9	15 621	50,7	1 627	64,1	0	0,0	1 869	42,2	14 027	76,0	0	0,0	36 893
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	639	4,2	693	9,1	760	2,5	9	0,4	46	5,5	99	2,2	435	2,4	801	4,2	3 482
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	1 832	12,1	2 464	32,4	4 141	13,5	118	4,6	0	0,0	626	14,1	166	0,9	7 719	40,5	17 066
Fonds pour l'environnement mondial	2 484	16,5	380	5,0	4 273	13,9	0	0,0	0	0,0	781	17,6	454	2,5	1 566	8,2	9 938
Autres fonds d'affectation spéciale ^b	754	5,0	0	0,0	692	2,2	62	2,4	0	0,0	0	0,0	18	0,1	1 097	5,8	2 623
Union européenne	2 083	13,8	0	0,0	201	0,7	52	2,0	0	0,0	12	0,3	0	0,0	0	0,0	2 348
TOTAL	15 085		7 595		30 788		2 539		843		4 432		18 459		19 062		98 803
Total, Afrique	22 680																
Total, États arabes	10 977																
B. Par élément de projet																	
	%		%		%		%		%		%		%		%		
Personnel engagé au titre des projets	7 936	52,6	3 277	43,1	6 388	20,7	937	36,9	749	88,8	1 609	36,3	3 250	17,6	11 803	61,9	35 949
Sous-traitance	3 001	19,9	1 546	20,4	13 246	43,0	646	25,4	0	0,0	1 189	26,8	12 966	70,2	2 447	12,8	35 041
Bourses et formation	1 019	6,8	314	4,1	1 393	4,5	56	2,2	31	3,7	230	5,2	279	1,5	2 377	12,5	5 699
Matériel	2 336	15,5	2 201	29,0	9 001	29,2	814	32,1	15	1,8	1 264	28,5	1 630	8,8	1 577	8,3	18 838
Divers	793	5,3	257	3,4	760	2,5	86	3,4	48	5,7	140	3,2	334	1,8	858	4,5	3 276
TOTAL	15 085		7 595		30 788		2 539		843		4 432		18 459		19 062		98 803

^a Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUDI.

^b Comprend les fonds du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies et le Fonds commun pour les produits de base.

Tableau 8
Services d'appui à l'élaboration des politiques et des programmes et
services d'appui technique au niveau des projets, 2003 et 2004
 (En mois de travail fournis par le personnel de l'ONUDI)

	<i>2003</i>	<i>2004^c</i>
Afrique		
Projets de pays ^a	26,7	
Projets régionaux	0,0	
Total partiel	<u>26,7</u>	<u>0,0</u>
États arabes		
Projets de pays	0,5	
Projets régionaux	0,0	
Projets de pays (États arabes d'Afrique) ^b	5,4	
Total partiel	<u>5,9</u>	<u>0,0</u>
Asie et Pacifique		
Projets de pays	11,3	
Projets régionaux	0,0	
Total partiel	<u>11,3</u>	<u>0,0</u>
Europe et NEI		
Projets de pays	3,7	
Projets régionaux	0,0	
Total partiel	<u>3,7</u>	<u>0,0</u>
Amérique latine et Caraïbes		
Projets de pays	0,5	
Projets régionaux	0,0	
Total partiel	<u>0,5</u>	<u>0,0</u>
Projets mondiaux et interrégionaux	0,0	0,0
TOTAL	<u>48,1</u>	<u>0,0</u>

^a Comprend les États arabes d'Afrique.

^b Chiffres déduits (comptabilisés sous "Afrique").

^c Aucun projet n'a été financé par le PNUD en 2004 au titre de l'appui à l'élaboration des politiques et des programmes et l'appui aux services techniques. Ce tableau sera supprimé à partir de 2005.

Tableau 9
Dépenses imputées au budget ordinaire et au budget opérationnel par programme et par
objet en 2004
 (En milliers d'euros)

<i>Programme</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>
	<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Consultants</i>	<i>Réunions</i>	<i>Frais de voyage</i>	<i>Programme ordinaire de coopération technique^a</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Total</i>
Dépenses							
A	ORGANES DIRECTEURS						
A.1	Réunions des organes directeurs	14,5				1 607,7	1 622,2
A.2	Secrétariat des organes directeurs et relations extérieures	608,8		3,7		67,7	680,2
	Total partiel	623,3	0,0	0,0	3,7	0,0	1 675,4
B	GESTION GÉNÉRALE						
B.1	Direction exécutive et gestion	2 069,2	184,1		268,1	107,5	2 628,9
B.2	Coordination avec les organismes des Nations Unies	1 046,0			21,6	197,6	1 265,2
B.3	Communication et information	252,5				93,5	346,0
B.4	Contrôleur général	1 423,7	9,0		7,0	1,1	1 440,8
	Total partiel	4 791,4	193,1	0,0	296,7	0,0	5 680,9
C	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INDUSTRIELLES						
C.1	Gestion du secteur industriel et statistiques	3 035,9	41,0		54,2	146,1	3 418,0
C.2	Promotion des investissements et de la technologie	2 535,8	32,6		33,0	557,0	3 700,1
C.3	Qualité et productivité	983,5			13,6	417,8	1 919,9
C.4	Développement des petites entreprises	2 228,6	24,4		55,1	1 160,1	4 572,2
C.5	Direction et gestion	460,3	33,3		16,6	3,2	513,4
	Total partiel	9 244,1	131,3	0,0	172,5	2 281,0	14 123,6
D	DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DURABLE ET PLUS PROPRE						
D.1	Agro-industries	2 352,5	28,1		21,9	999,0	3 489,8
D.2	Utilisation de l'énergie dans l'industrie et Protocole de Kyoto	2 563,8	5,0		76,4	708,9	3 389,9
D.3	Protocole de Montréal	2 608,0	57,0		78,7	126,5	2 870,2
D.4	Gestion de l'environnement	2 262,7	76,2		33,0	325,0	2 968,4
D.5	Direction et gestion	347,2			22,8	0,5	370,5
	Total partiel	10 134,2	166,3	0,0	232,8	2 032,9	13 088,8
E	PROGRAMME RÉGIONAL						
E.1	Bureaux régionaux	3 615,3	18,1	23,4	67,9	19,1	3 743,8
E.2	Bureaux extérieurs	5 639,5			19,2	2 663,6	8 322,3
E.3	Mobilisation de fonds	538,6			9,0		547,6

	1	2	3	4	5	6	7
<i>Programme</i>	<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Consultants</i>	<i>Réunions</i>	<i>Frais de voyage</i>	<i>Programme ordinaire de coopération technique^a</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Total</i>
E.4 Direction et gestion	1 453,4			34,6		3,7	1 491,7
Total partiel	11 246,8	18,1	23,4	130,7	0,0	2 686,4	14 105,4
F ADMINISTRATION							
F.1 Gestion des ressources humaines	2 746,2	6,5		25,1		39,1	2 816,9
F.2 Services financiers	2 938,3			4,7		4,4	2 947,4
F.3 Services généraux	1 760,3					687,4	2 447,7
F.4 Services juridiques	379,7	10,1		1,2		1,6	392,6
F.5 Réseaux d'information et gestion des connaissances	1 582,6					1 174,3	2 756,9
F.6 Direction et gestion	683,8	2,7		20,6		8,0	715,1
Total partiel	10 090,9	19,3	0,0	51,6	0,0	1 914,8	12 076,6
H.1 Coûts indirects ^b	1 832,3					5 535,7	7 368,0
TOTAL, dépenses	47 963,0	528,1	23,4	888,0	4 313,9	15 029,3	68 745,7
Recettes							
E PROGRAMME RÉGIONAL							
E.2 Bureaux extérieurs						260,9	260,9
Recettes accessoires						514,6	514,6
TOTAL, recettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	775,5	775,5
TOTAL GÉNÉRAL, MONTANTS NETS	47 963,0	528,1	23,4	888,0	4 313,9	14 253,8	67 970,2

GESTION DES BÂTIMENTS**Dépenses****G GESTION DES BÂTIMENTS**

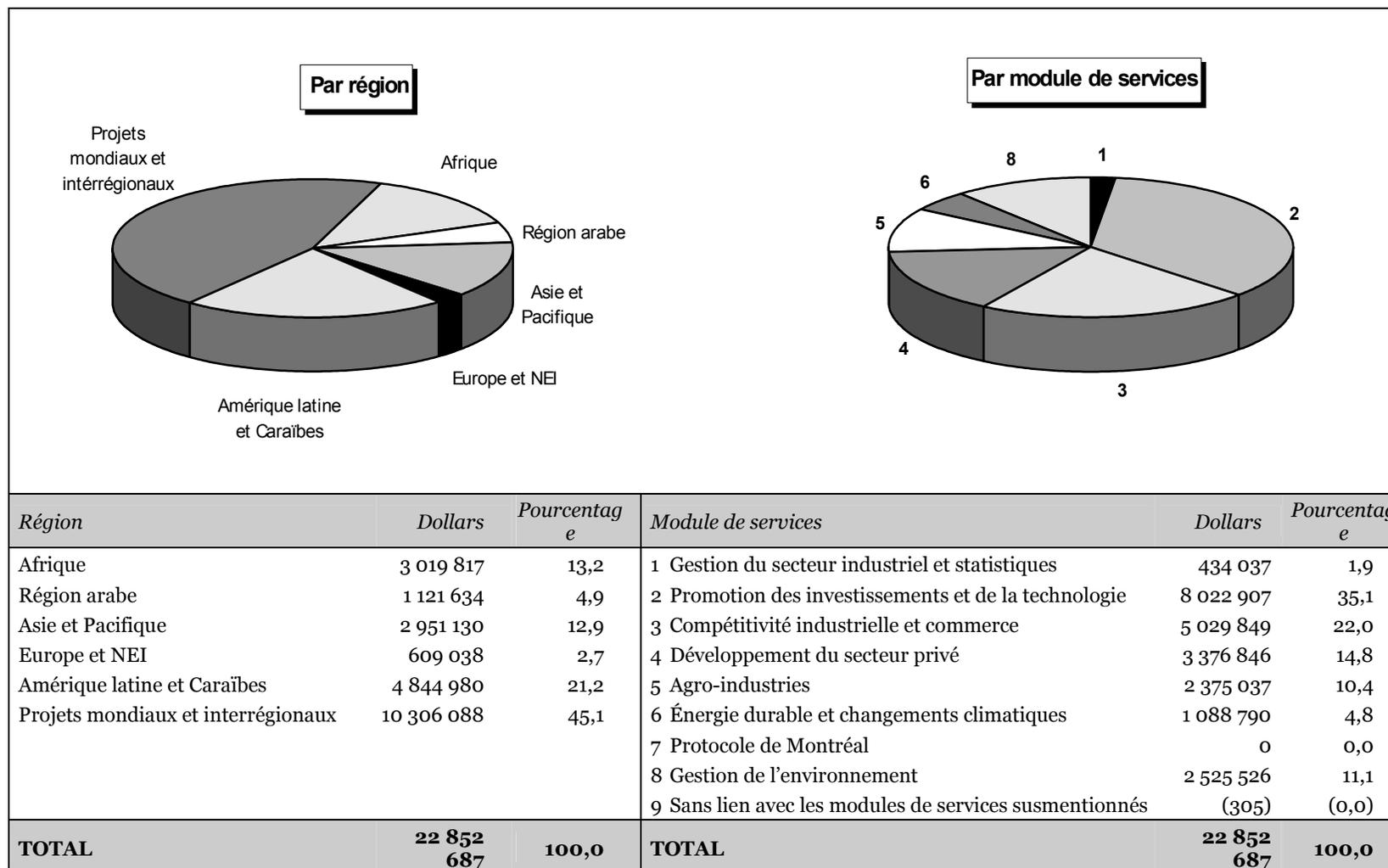
G.1 Gestion commune des bâtiments	5 582,6	16,6		2,2		10 184,4	15 785,8
G.2 Gestion conjointe des bâtiments	153,0					446,2	599,2
Total, dépenses	5 735,6	16,6		2,2		10 630,6	16 385,0

Note: Les coûts totaux de gestion des bâtiments sont partagés entre tous les utilisateurs; les dépenses indiquées ci-dessus sont intégralement recouvrées. La part nette de l'ONUDI est comptabilisée dans le programme H ci-dessus.

^a Représente l'intégralité des crédits ouverts pour 2004 qui ont été transférés au compte spécial du programme ordinaire de coopération technique.

^b Depuis le 1^{er} janvier 2004, l'assurance maladie après la cessation de service figure sous le programme "H.1 Coûts indirects". Avant cette date, ces coûts étaient répartis entre les différents programmes pertinents.

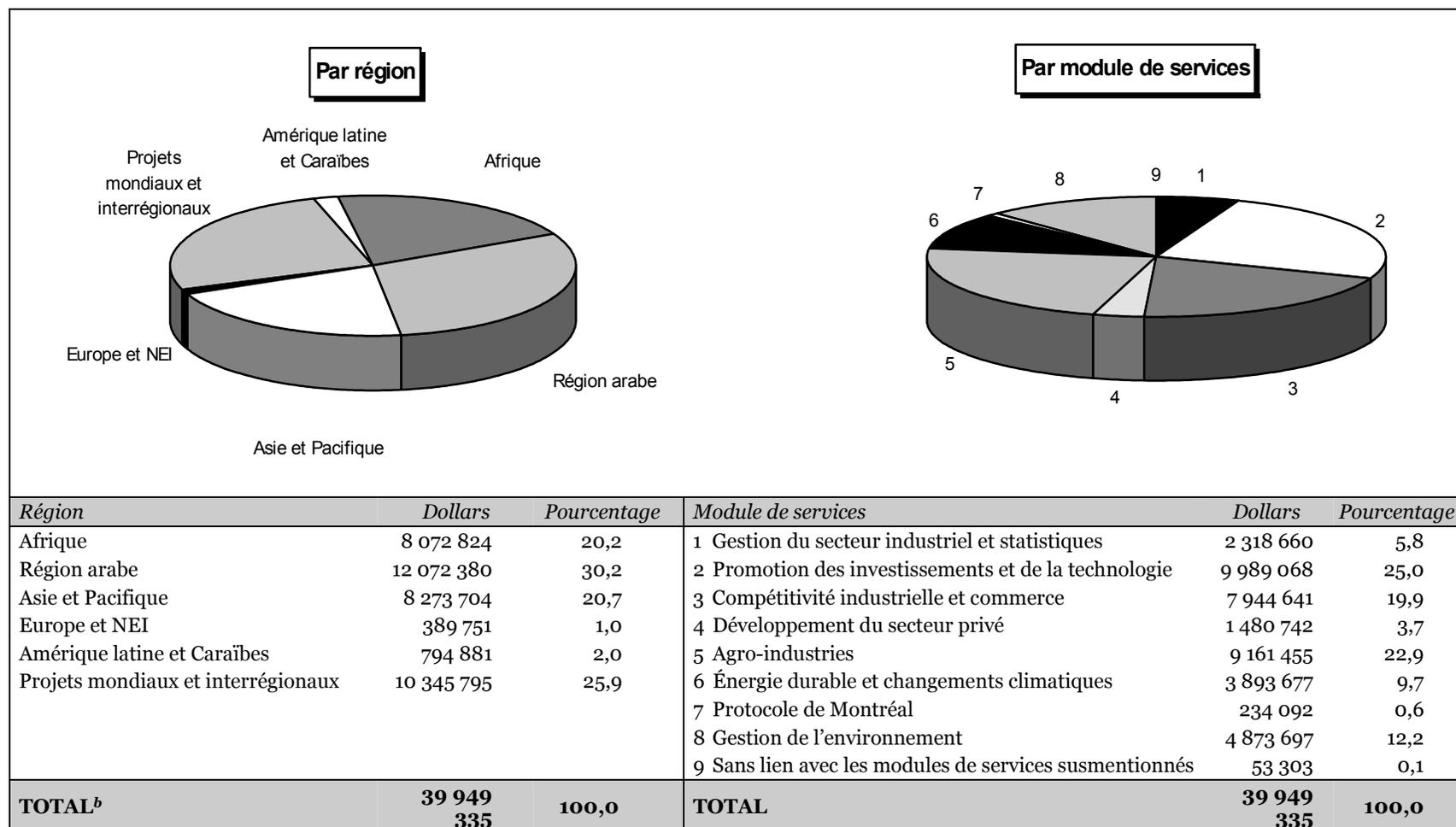
B.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL: MONTANTS NETS APPROUVÉS EN 2004
(Non compris les dépenses d'appui au programme)



PROJETS APPROUVÉS AU TITRE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

APPENDICE B

B.2 FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE: MONTANTS NETS APPROUVÉS EN 2004a
(Non compris les dépenses d'appui au programme)



^a Concerne les projets financés au titre du COMFAR, du Fonds commun pour les produits de base, de l'Union européenne et du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, ainsi qu'au titre des contributions de fonds d'affectation spéciale autofinancés et financés par des tiers.

^b Comprend un montant de 1 884 410 dollars pour le programme relatif aux experts adjoints et aux administrateurs auxiliaires.

APPENDICE C

ÉTAT DES PROGRAMMES INTÉGRÉS ET CADRES GÉNÉRAUX DE SERVICES

(Au 31 décembre 2004)

(En dollars, y compris les dépenses d'appui)

<i>Région</i>	<i>Montant estimatif</i>	<i>Montant des fonds alloués</i>	<i>Financement recherché</i>	
AFRIQUE	Afrique du Sud	5 277 100	2 429 723	2 847 377
	Burkina Faso phase 2	4 542 487	1 214 405	3 328 082
	Burundi	4 588 139	662 898	3 925 241
	Cameroun	6 605 415	578 762	6 026 653
	Côte d'Ivoire	5 359 364	1 606 295	3 753 069
	Érythrée	7 594 730	2 470 958	5 123 772
	Éthiopie phase 2	11 092 864	2 176 248	8 916 616
	Ghana phase 2	4 854 220	2 390 726	2 463 494
	Guinée	3 359 603	2 042 977	1 316 626
	Kenya	4 536 385	1 273 970	3 262 415
	Madagascar	4 520 000	919 862	3 600 138
	Mali phase 2	4 596 840	528 095	4 068 745
	Mozambique phase 2	4 697 618	487 773	4 209 845
	Namibie	1 953 770	169 500	1 784 270
	Niger	2 188 810	322 114	1 866 696
	Nigéria	14 325 010	6 482 179	7 842 831
	Ouganda phase 2	8 953 894	5 520 586	3 433 308
	République-Unie de Tanzanie phase 2	7 898 813	3 065 263	4 833 550
	Rwanda	5 571 917	2 855 722	2 716 195
	Sénégal phase 2	11 187 000	1 843 532	9 343 468
Sierra Leone	5 815 771	576 077	5 239 694	
	Total partiel	129 519 750	39 617 664	89 902 086
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	Bolivie	4 503 276	482 446	4 020 830
	Brésil	6 300 680	244 484	6 056 196
	Colombie	1 797 830	2 074 849	-277 019
	Cuba	6 114 430	3 282 348	2 832 082
	Équateur	6 235 623	1 310 807	4 924 816
	Guatemala	12 870 371	6 057 715	6 812 656
	Honduras	5 541 294	526 204	5 015 090
	Programme pour l'Amérique latine	6 053 410	575 170	5 478 240
	Total partiel	49 416 914	14 554 022	34 862 892
ASIE ET PACIFIQUE	Chine*	31 640 000	32 971 766	-1 331 766
	Inde*	13 334 000	8 588 907	4 745 093
	Indonésie	8 528 381	732 762	7 795 619
	Iran (République islamique d')	3 517 461	951 214	2 566 247
	Népal	2 328 930	447 675	1 881 255
	Pakistan	5 142 485	1 431 149	3 711 336
	Philippines	8 701 000	145 434	8 555 566
	République démocratique populaire lao phase 2	6 314 440	1 211 501	5 102 939
	République populaire démocratique de Corée	1 371 820	434 423	937 397
	Sri Lanka	10 709 826	7 248 574	3 461 252
	Thaïlande	3 794 879	590 539	3 204 340
Viet Nam	11 707 026	6 922 663	4 784 363	
	Total partiel	107 090 248	61 676 606	45 413 642

<i>Région</i>		<i>Montant estimatif</i>	<i>Montant des fonds alloués</i>	<i>Financement recherché</i>
ÉTATS ARABES D'AFRIQUE	Algérie	11 442 000	4 587 126	6 854 874
	Djibouti	2 869 070	484 222	2 384 849
	Égypte	13 040 338	9 741 662	3 298 676
	Maroc	10 550 608	8 237 939	2 312 669
	Soudan	5 813 850	2 140 025	3 673 825
	Tunisie	7 558 510	4 928 873	2 629 637
	Total partiel	51 274 376	30 119 847	21 154 530
ÉTATS ARABES D'ASIE OCCIDENTALE	Arabie saoudite	2 178 640	476 355	1 702 285
	Jordanie	3 312 878	1 672 827	1 640 050
	Liban	6 735 365	1 921 906	4 813 459
	Palestine	4 803 430	1 424 991	3 378 439
	République arabe syrienne	3 932 683	689 632	3 243 051
	Yémen	1 820 543	364 829	1 455 714
Total partiel	22 783 538	6 550 541	16 232 998	
EUROPE ET NEI	Arménie	1 932 413	407 894	1 524 519
	Fédération de Russie	17 505 028	2 696 683	14 808 345
	Ouzbékistan	2 958 340	471 018	2 487 322
Total partiel	22 395 781	3 575 595	18 820 186	
TOTAL GÉNÉRAL		382 480 608	156 094 275	226 386 333

* Ajusté aux cadres généraux de services.

Tableau 1
Assistance fournie, par pays et par source de financement, 2004^a
(En dollars)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD: fonds destinés aux activités de base	Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	FDI ^b	Protocole de Montréal	Fonds d'affectation spéciale autofinancés	Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	Autres sources ^c	Total
Afrique									
Angola	35 527	0	0	0	0	0	0	0	35 527
Bénin	0	(566)	0	0	0	0	0	0	(566)
Burkina Faso	47 372	0	0	163 127	0	0	(94)	0	210 405
Burundi	0	0	0	272 661	0	0	0	129 753	402 414
Cap-Vert	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comores	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Érythrée	124 766	39 041	0	153 559	0	0	22 568	0	339 933
Éthiopie	88 594	0	0	412 284	0	0	97 625	188 567	787 069
Gambie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée	80 069	0	0	47 454	0	0	1 436	0	128 959
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lesotho	0	0	0	0	0	0	0	98 121	98 121
Libéria	0	0	0	0	0	0	0	192 703	192 703
Madagascar	188	(30 566)	0	27 253	0	0	0	0	(3 125)
Malawi	0	0	0	201	0	0	0	134 313	134 514
Mali	143 508	0	0	62 552	0	0	0	0	206 060
Mauritanie	0	(22)	0	0	0	0	25 190	0	25 168
Mozambique	17 371	111 464	0	31 807	0	0	295 544	0	456 186
Niger	0	0	0	10 648	0	0	0	72 727	83 375
Ouganda	144 218	0	0	417 626	174 132	0	118 197	0	854 173
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	0	80 038	80 038
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0	0	0	0	0
République-Unie de Tanzanie	25 180	109 697	0	262 589	0	0	248 347	62 885	708 699
Rwanda	19 846	0	0	42 032	0	0	(7 042)	81 281	136 116
Sao Tomé-et-Principe	0	0	0	0	0	0	0	123 112	123 112
Sénégal	(2 000)	528 631	0	286 034	1 500	0	185 415	0	999 581
Sierra Leone	0	0	0	2 000	0	0	0	0	2 000
Tchad	0	(104)	0	0	0	0	0	121 536	121 431
Togo	0	0	0	0	0	0	0	60 595	60 595
Zambie	243 509	0	0	0	0	0	0	14 884	258 393
Total partiel	968 149	757 575	0	2 191 826	175 632	0	987 186	1 360 515	6 440 882

APPENDICE D

ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD: fonds destinés aux activités de base	Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	FDI ^b	Protocole de Montréal	Fonds d'affectation spéciale autofinancés	Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	Autres sources ^c	Total
Amérique latine et Caraïbes									
Haïti	6 841	0	0	0			0	0	6 841
Total partiel	6 841	0	0	0			0	0	6 841
Asie et Pacifique									
Afghanistan	0	0	0	8 067	0	0	123 371	0	131 438
Bangladesh	35 363	0	0	0	0	0	0	0	35 363
Bhoutan	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cambodge	165	0	0	206 402	0	0	0	0	206 568
Îles Salomon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kiribati	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Myanmar	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Népal	0	0	0	50	0	0	28 747	112 535	141 331
République démocratique populaire lao	0	0	0	120 197	0	0	0	131 072	251 269
Samoa	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Timor-Leste	10 985	0	0	5 060	0	0	40 116	0	56 161
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	46 513	0	0	339 775	0	0	192 233	243 607	822 129
États arabes d'Afrique									
Djibouti	12 029	0	0	97 519	0	0	0	99 136	208 684
Somalie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	0	13 364	0	0	88 473	0	548 576	0	650 413
Total partiel	12 029	13 364	0	97 519	88 473	0	548 576	99 136	859 097
États arabes d'Asie occidentale									
Yémen	0	0	0	0	28 144	0	0	0	28 144
Total partiel	0	0	0	0	28 144	0	0	0	28 144
TOTAL	1 033 533	770 939	0	2 629 120	292 249	0	1 727 995	1 703 258	8 157 093

^a À l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les PMA bénéficient en même temps que d'autres pays en développement.

^b Hors 13 % au titre des frais généraux.

^c Comprend les projets exécutés par d'autres organisations, pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme partenaire ou coopérateur.

Tableau 2
Projets nouveaux approuvés, par pays et par source de financement, 2004^a
(En dollars)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD: fonds destinés aux activités de base	Fonds d'af- fectation spéciale administrés par le PNUD	FDI ^b	Protocole de Montréal	Fonds d'af- fectation spéciale autofinancés	Fonds d'af- fectation spéciale financés par des tiers	Autres sources ^c	Total
Afrique									
Angola	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénin	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	19 600	0	0	0	0	0	0	0	19 600
Burundi	0	0	0	93 114	0	0	0	0	93 114
Cap-Vert	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comores	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Érythrée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Éthiopie	(2 288)	0	0	82 274	0	0	0	0	79 986
Gambie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée	3 700	0	0	0	0	0	0	0	3 700
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lesotho	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Libéria	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	0	0	0	57 285	0	0	0	0	57 285
Malawi	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mali	24 067	0	0	88 284	0	0	0	0	112 351
Mauritanie	0	0	0	0	0	0	48 250	0	48 250
Mozambique	119 367	165 425	0	17 200	0	0	0	0	301 992
Niger	0	0	0	25 650	0	0	0	0	25 650
Ouganda	0	0	0	311 497	0	0	0	0	311 497
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	0	0	0
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0	0	0	0	0
République-Unie de Tanzanie	0	0	0	222 442	0	0	236 952	95,500	554 893
Rwanda	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sao Tomé-et-Principe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	25 000	0	0	246 215	0	0	110 641	0	381 857
Sierra Leone	4 550	0	0	39 500	0	0	0	0	44 050
Tchad	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Togo	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zambie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	193 996	165 425	0	1 183 461	0	0	395 843	95 500	2 034 225

<i>Région/pays</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>PNUD: fonds destinés aux activités de base</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD</i>	<i>FDI^b</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale autofinancés</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers</i>	<i>Autres sources^c</i>	<i>Total</i>
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>									
Haïti	5 903	0	0	0	0	0	0	0	5 903
Total partiel	5 903	0	0	0	0	0	0	0	5 903
<i>Asie et Pacifique</i>									
Afghanistan	0	0	0	0	0	0	159 676	0	159 676
Bangladesh	45 684	0	0	0	0	0	0	0	45 684
Bhoutan	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cambodge	0	0	0	0	0	0	298 500	0	298 500
Îles Salomon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kiribati	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Myanmar	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Népal	0	0	0	0	0	0	29 800	0	29 800
République démocratique populaire lao	40 000	0	0	114 450	0	0	0	0	154 450
Samoa	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Timor-Leste	13 350	0	0	77 435	0	0	133 265	0	224 050
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	99 034	0	0	191 885	0	0	621 241	0	912 160
<i>États arabes d'Afrique</i>									
Djibouti	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Somalie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>États arabes d'Asie occidentale</i>									
Yémen	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	298 933	165 425	0	1 375 346	0	0	1 017 084	95 500	2 952 289

^a À l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les PMA bénéficient en même temps que d'autres pays en développement.

^b Hors 13 % au titre des frais généraux.

^c Comprend les projets exécutés par d'autres organisations, pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme partenaire ou coopérateur.

Tableau 3
Total net pour les projets approuvés, par pays et par source de financement, 2004^a
(En dollars)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD: fonds destinés aux activités de base	Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	FDI ^b	Protocole de Montréal	Fonds d'affectation spéciale autofinancés	Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	Autres sources ^c	Total
Afrique									
Angola	0	0	0	0	0	0	217 773	0	217 773
Bénin	0	(2 139)	0	0	0	0	0	0	(2 139)
Burkina Faso	146 000	0	0	110 500	0	0	(14 637)	0	241 863
Burundi	0	0	0	186 635	0	0	0	0	186 635
Cap-Vert	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comores	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Érythrée	0	(10 000)	0	0	0	0	(13 619)	0	(23 619)
Éthiopie	92 917	16 192	0	597 736	0	0	1 259 546	0	1 966 391
Gambie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée	6 000	0	0	18 635	0	0	0	0	24 635
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lesotho	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Libéria	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	0	0	0	(336)	0	0	0	0	(336)
Malawi	0	(691)	0	0	0	0	0	0	(691)
Mali	43 321	0	0	362 294	(643)	0	(13 833)	0	391 139
Mauritanie	0	(6 740)	0	0	0	0	48 250	0	41 510
Mozambique	117 243	137 669	0	(140 625)	0	0	90 729	0	205 016
Niger	0	0	0	90 000	0	0	0	0	90 000
Ouganda	0	(124 209)	0	572 459	0	0	262 643	0	710 893
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	0	0	0
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0	0	0	0	0
République-Unie de Tanzanie	1 984	37 509	0	253 749	0	0	399 060	536 727	1 229 030
Rwanda	0	0	0	(1 401)	0	0	0	0	(1 401)
Sao Tomé-et-Principe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	26 416	40 799	0	280 264	(2 102)	0	759 807	0	1 105 184
Sierra Leone	101 108	0	0	350 000	0	0	0	0	451 108
Tchad	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Togo	0	(19 720)	0	0	0	0	0	0	(19 720)
Zambie	25 000	(16 929)	0	0	0	0	6 984	0	15 055
Total partiel	559 990	51 742	0	2 679 909	(2 745)	0	3 002 703	536 727	6 828 326

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD: fonds destinés aux activités de base	Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	FDI ^b	Protocole de Montréal	Fonds d'affectation spéciale autofinancés	Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	Autres sources ^c	Total
Amérique latine et Caraïbes									
Haïti	66 239	(22 443)	0	0	0	0	0	0	43 796
Total partiel	66 239	(22 443)	0	0	0	0	0	0	43 796
Asie et Pacifique									
Afghanistan	0	0	0	0	0	0	971 299	0	971 299
Bangladesh	45 684	(1)	0	0	0	0	0	0	45 683
Bhoutan	0	6 543	0	0	0	0	0	0	6 543
Cambodge	0	0	0	0	0	0	775 000	0	775 000
Îles Salomon	0	0	0	0	0	0	(28 097)	0	(28 097)
Kiribati	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Myanmar	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Népal	0	0	0	0	0	0	29 800	0	29 800
République démocratique populaire lao									
lao	64 562	0	0	838 000	0	0	0	0	902 562
Samoa	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Timor-Leste	224 800	0	0	309 735	0	0	309 735	0	844 270
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	335 045	6 542	0	1 147 735	0	0	2 057 737	0	3 547 060
États arabes d'Afrique									
Djibouti	0	0	0	(8)	0	0	0	0	(8)
Somalie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	0	372	0	0	(1 974)	0	0	0	(1 602)
Total partiel	0	372	0	(8)	(1 974)	0	0	0	(1 611)
États arabes d'Asie occidentale									
Yémen	0	(29)	0	0	(3 341)	0	0	0	(3 370)
Total partiel	0	(29)	0	0	(3 341)	0	0	0	(3 370)
TOTAL	961 274	36 183	0	3 827 636	(8 061)	0	5 060 440	536 727	10 414 200

^a À l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les PMA bénéficient en même temps que d'autres pays en développement.

^b Hors 13 % au titre des frais généraux.

^c Comprend les projets exécutés par d'autres organisations, pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme partenaire ou coopérateur.

APPENDICE E

PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPÉRATION TECHNIQUE

Tableau 1
Exécution par programme, 2004-2005

		<i>Exécution (en milliers de dollars)</i>	<i>Dont exécution (en milliers d'euros)</i>
Programme C.1	Gestion du secteur industriel et statistiques	514,1	342,6
Programme C.2	Promotion des investissements et de la technologie	1 151,3	212,5
Programme C.3	Qualité et productivité	124,3	27,0
Programme C.4	Développement des petites entreprises	673,7	265,3
Programme D.1	Agro-industries	783,1	56,6
Programme D.2	Utilisation de l'énergie dans l'industrie et Protocole de Kyoto	632,2	170,7
Programme D.4	Gestion de l'environnement	215,1	88,6
Grand programme E.	Programme régional	199,4	157,7
Divers		646,4	471,1
TOTAL		4 939,6	1 792,1
<i>Montant équivalent en euros</i>		<i>3 959,4</i>	

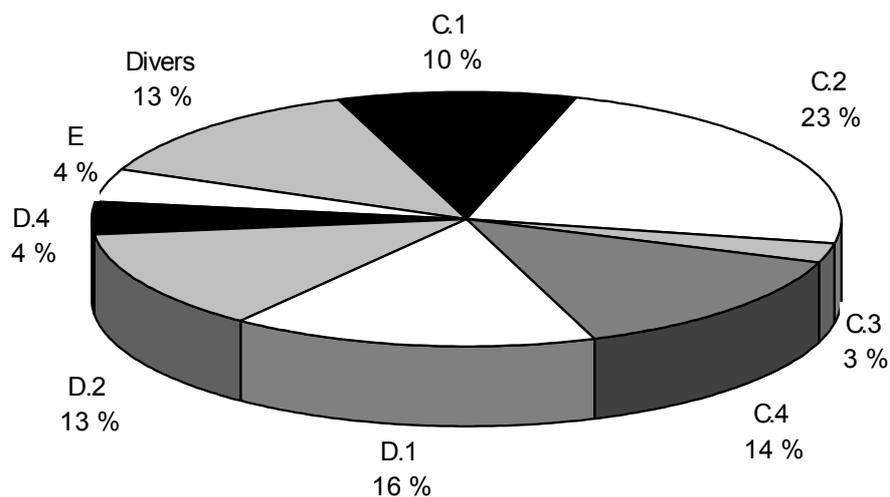
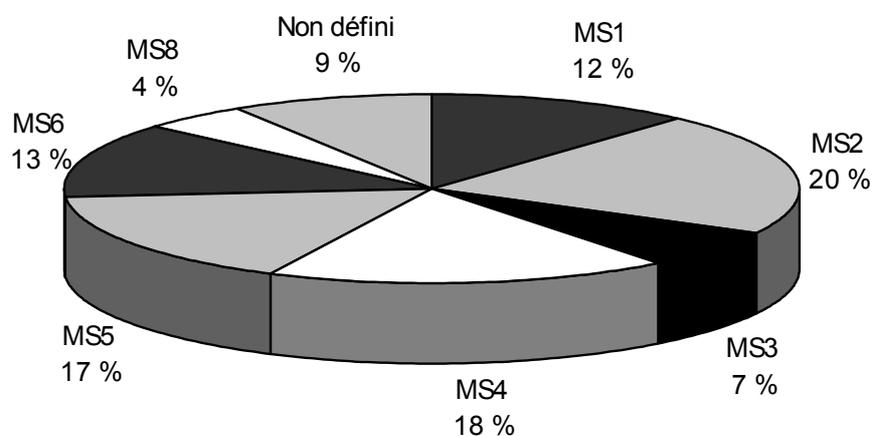


Tableau 2
Exécution par module de services, 2004–2005

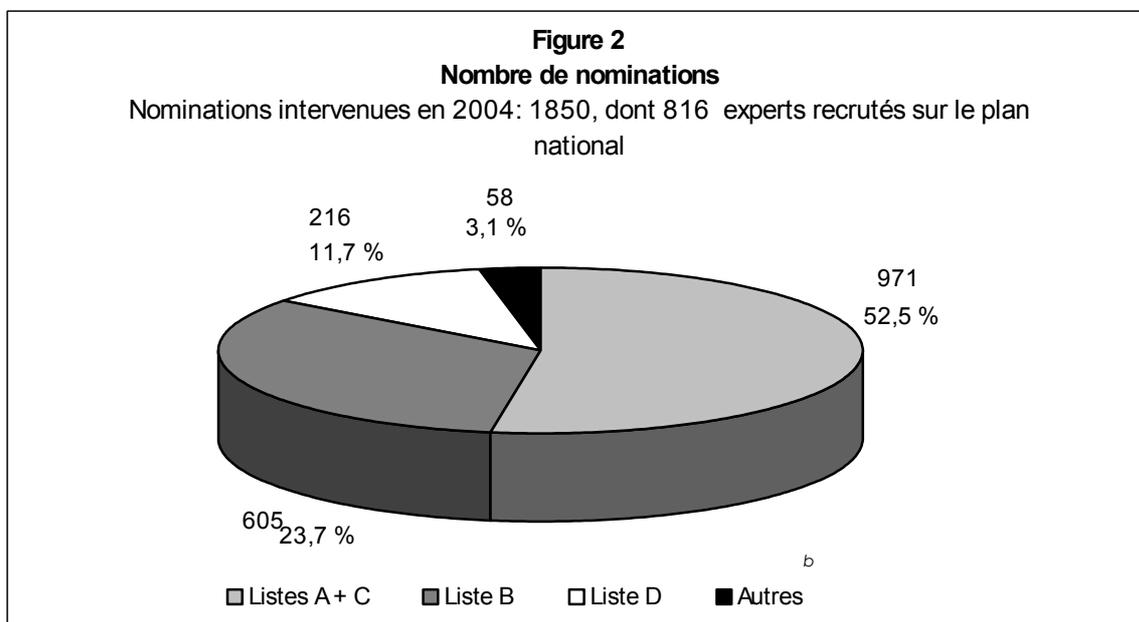
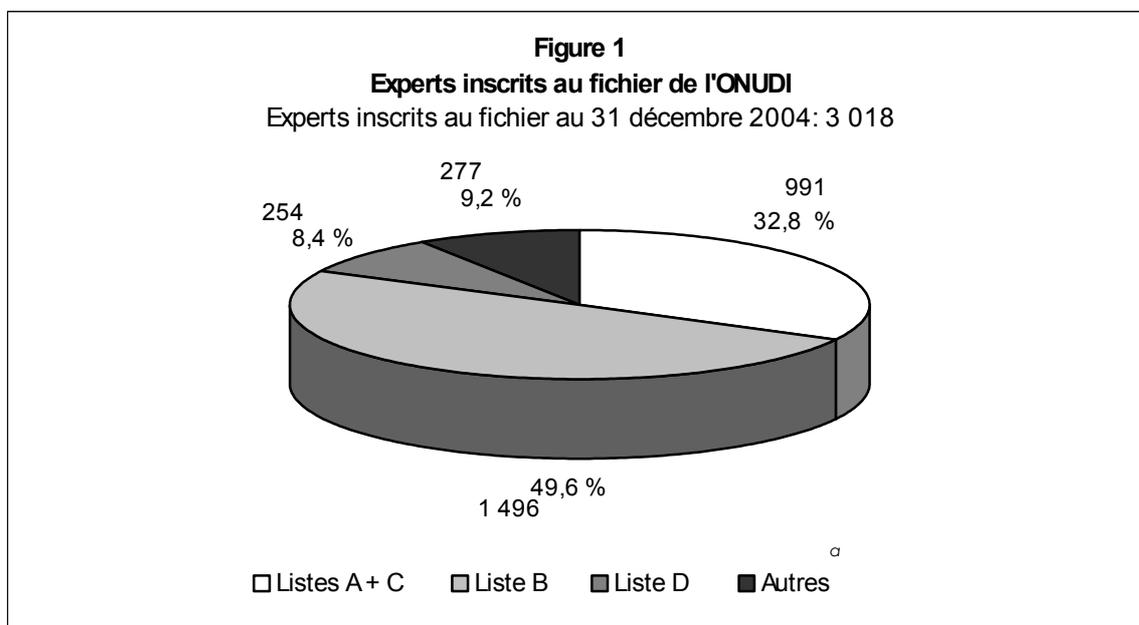
<i>Modules de services (2004-2007)</i>	<i>Exécution (en milliers de dollars)</i>	<i>Dont exécution (en milliers d'euros)</i>
Gestion du secteur industriel et statistiques (MS1)	572,7	342,5
Promotion des investissements et de la technologie (MS2)	1 039,9	168,8
Compétitivité industrielle et commerce (MS3)	332,3	145,5
Développement du secteur privé (MS4)	877,3	426,5
Agro-industries (MS5)	818,8	88,9
Énergies durables et changements climatiques (MS6)	632,2	170,7
Gestion de l'environnement (MS8)	220,5	88,6
Non défini	445,9	360,6
TOTAL	4 939,6	1 792,1
<i>Montant équivalent en euros</i>	<i>3 959,4</i>	



APPENDICE F

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPERTS

Répartition des experts par groupes régionaux de pays



^a Y compris des candidats sans indication précise de nationalité et 46 candidats de l'Australie, 77 du Canada et 122 des États-Unis d'Amérique.

^b Y compris 6 experts de l'Australie, 10 experts du Canada et 34 experts des États-Unis d'Amérique.

Nomination d'experts, 2004

<i>Pays/zone/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>	<i>Pays/zone/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>	<i>Pays/zone/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	112	République démocratique populaire lao	13	Israël	4
Italie	101	Croatie	12	Jamahiriya arabe libyenne	4
Inde	89	Guatemala	12	Portugal	4
Autriche	85	Iran (République islamique d')	12	Azerbaïdjan	3
France	81	Niger	11	Burundi	3
Chine	59	Afrique du Sud	10	Djibouti	3
Fédération de Russie	57	Canada	10	Finlande	3
Allemagne	42	Chili	10	Mauritanie	3
Burkina Faso	41	Ghana	10	Norvège	3
Espagne	41	Pakistan	10	Rwanda	3
Sri Lanka	40	Zimbabwe	10	Sierra Leone	3
Nigéria	39	Soudan	9	Bélarus	2
États-Unis d'Amérique	34	Bénin	8	Bulgarie	2
Hongrie	30	Équateur	8	Gambie	2
Égypte	28	Jordanie	8	Grèce	2
Argentine	25	Liban	8	Lituanie	2
Belgique	25	Ouzbékistan	8	Madagascar	2
Kenya	25	Palestine	8	Malawi	2
République-Unie de Tanzanie	25	Serbie-et-Monténégro	8	Maurice	2
Sénégal	24	Bosnie-Herzégovine	7	Namibie	2
Suisse	24	Guinée	7	Qatar	2
Ouganda	23	Indonésie	7	Thaïlande	2
Colombie	22	République arabe syrienne	7	Bahreïn	1
Viet Nam	22	Uruguay	7	Botswana	1
Mali	21	Australie	6	Cap-Vert	1
Côte d'Ivoire	20	Bolivie	6	Chypre	1
Pays-Bas	20	Costa Rica	6	Haïti	1
Tunisie	19	Cuba	6	Honduras	1
Arménie	18	Éthiopie	6	Kirghizistan	1
Irlande	18	Nicaragua	6	Lesotho	1
Pérou	18	République de Corée	6	Malte	1
Pologne	18	Suède	6	Nouvelle-Zélande	1
Turquie	18	Ukraine	6	République populaire démocratique de Corée	1
Mozambique	17	Venezuela (République bolivarienne du)	6	Slovénie	1
Cambodge	16	Zambie	6	Yémen	1
Maroc	16	Bangladesh	5		
République tchèque	16	Cameroun	5	Total	1 850
Algérie	15	Guinée-Bissau	5		
ex-République yougoslave de Macédoine	15	Mongolie	5		
Mexique	15	Népal	5		
Philippines	15	Roumanie	5		
Slovaquie	14	Afghanistan	4		
Togo	14	République démocratique du Congo	4		
Brésil	13	Danemark	4		
Japon	13	El Salvador	4		
		Érythrée	4		

APPENDICE G

ACTIVITÉS DE FORMATION

Tableau 1
Programmes de formation collective

Domaine d'étude	Type de programme				Nombre de participants			
	Nationa l	Régiona l	Inter- régional	Pays/territoire hôte	Ensembl e des pays ^a	PMA	Femmes	Participant s africains ^b
Soutien pour l'accès aux marchés	X			Afrique du Sud	35		6	35
ISO 9001 (audit de la qualité)	X			Algérie	50		6	50
Hygiène des denrées alimentaires	X			Angola	20	20	10	20
Logiciel COMFAR III Expert	X			Arabie saoudite	30			
Logiciel COMFAR III Expert – niveau de base (2 activités)			X	Autriche	25	3	6	8
Logiciel COMFAR III Expert – niveau avancé (2 activités)			X	Autriche	22	3	6	9
Logiciel COMFAR III Expert – niveau avancé		X		Autriche	4		1	
Logiciel COMFAR			X	Autriche	18	5	7	7
Logiciel COMFAR		X		Bahreïn	20		3	
Bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication en vue de l'hygiène des denrées alimentaires	X			Bangladesh	25	25	5	
Bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication en vue de l'hygiène des denrées alimentaires	X			Bhoutan	26	26	9	
Audit HACCP	X			Bhoutan	20	20	4	
Méthodes perfectionnées de surveillance de la pollution par le mercure résultant de l'extraction à petite échelle de l'or			X	Brésil	7	3	3	3
Auditeurs prix qualité		X		Burkina Faso	20	20	5	20
Sensibilisation et information de journalistes en consommérisme et qualité des produits de grande consommation		X		Burkina Faso	32	32	2	32
Attestation de conformité (2 activités)		X		Burkina Faso	40	40	6	40
Formation de formateurs/inspecteurs spécialisés en phytosanitaire		X		Burkina Faso	19	19	1	19
HACCP		X		Burkina Faso	20	20	4	20

<i>Domaine d'étude</i>	<i>Type de programme</i>				<i>Nombre de participants</i>			
	<i>National</i>	<i>Régional</i>	<i>Inter-régional</i>	<i>Pays/territoire hôte</i>	<i>Ensemble des pays^a</i>	<i>PMA</i>	<i>Femmes</i>	<i>Participants africains^b</i>
Matériaux de bâtiment et de construction		X		Burkina Faso	18	18	0	18
Formation de formateurs/inspecteurs spécialisés en zoo-sanitaire		X		Burkina Faso	18	18	6	18
Tissage à la main, teinture de textiles et couture	X			Burkina Faso	60	60	60	60
Techniques de tannage	X			Burundi	6	6		6
Amélioration des cuirs et des peaux	X			Burundi	20	20		20
Étalonnage des poids et vérification des machines de pesage non automatiques	X			Cambodge	15	15	2	
Étalonnage des balances de précision et des poids	X			Cambodge	15	15	2	
Production plus propre de produits agrochimiques: techniques de traitement des semences		X		Chine	50		11	
Systèmes de pompage	X			Chine	25		3	
Installations d'air comprimé	X			Chine	23		2	
Mise en place et entretien de petites centrales hydroélectriques			X	Chine	45	12	5	20
Responsabilité sociale des entreprises		X		Costa Rica	13		3	
Gestion de substances et de matières dangereuses		X		Costa Rica	30		12	
Secteur des services de réfrigération		X		Croatie	8	8	2	
Développement industriel durable: processus de simulation, analyse, optimisation et contrôle		X		Cuba	26		8	
Formation de formateurs sur le référentiel relatif à une production plus propre		X		Cuba	31		16	
Projet de traçabilité et normes de qualité	X			Égypte	40			40
Spécificités du projet de traçabilité	X			Égypte	40			40
Conception et technologie de fabrication de chaussures			X	Égypte	2			2
Qualité et productivité: diagnostic et mise à niveau stratégiques	X			Égypte	35		8	35
ISO, normes et HACCP – gestion de la qualité et systèmes HACCP	X			Égypte	14		3	14
Logiciel PHAROS	X			Égypte	29		5	29
Préparation et évaluation de projets industriels et application du logiciel COMFAR		X		Égypte	14	3	1	7

Domaine d'étude	Type de programme				Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Réduction, calcul des coûts, ingénierie industrielle et productivité dans le secteur de l'habillement	X			Équateur	250			
Analyse de la compétitivité	X			Équateur	10		3	
Développement de groupements et de réseaux de PME: promotion de l'entrepreneuriat	X			Équateur	190		65	
Développement de groupements et de réseaux de PME: développement et commercialisation de produits	X			Équateur	309		122	
Développement de groupements et de réseaux de PME: mise à niveau des compétences techniques	X			Équateur	398		161	
Développement de groupements et de réseaux de PME: développement de la personnalité et sensibilisation	X			Équateur	210		95	
Génie agricole avec un accent particulier sur les machines et les équipements agricoles	X			Érythrée	14	14	5	14
Hygiène des denrées alimentaires	X			Érythrée	40	40	15	40
Méthodes perfectionnées de surveillance de la pollution par le mercure résultant de l'extraction à petite échelle de l'or			X	États-Unis d'Amérique	7	3	3	3
Techniques de transformation de produits céréaliers	X			Éthiopie	12	12	1	12
Audit HACCP	X			Éthiopie	19	19		19
Hygiène des denrées alimentaires: rôle des pouvoirs publics, des producteurs et des consommateurs de produits alimentaires	X			Éthiopie	160	160	45	160
Atténuation des effets de la sécheresse sur l'agriculture de subsistance	X			Éthiopie	2 100	2 100	1 050	2 100
Technologie pour le secteur du cuir	X			Éthiopie	70	70	20	70
Technologie pour le secteur de l'habillement	X			Éthiopie	70	70	30	70
Technologie pour une production plus propre		X		Éthiopie	50	40	5	50
Calcul du coût d'un produit, manutention, amélioration de la productivité et maîtrise d'ouvrage pour les sociétés de l'habillement	X			Éthiopie	37			37
Développement de l'entrepreneuriat féminin	X			Éthiopie	40	40	30	40
Développement de l'entrepreneuriat féminin, formation de formateurs	X			Éthiopie	60	60	15	60

Domaine d'étude	Type de programme				Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Mise à niveau des compétences techniques	X			Éthiopie	121	121	35	121
Prévision technologique	X			Fédération de Russie (République du Bachkortostan)	38		14	
Développement de l'entrepreneuriat	X			Ghana	300		280	300
Mise à niveau des compétences techniques	X			Ghana	180		160	180
Bonnes pratiques de fabrication	X			Ghana	250		200	250
Analyse et faisabilité financière des projets	X			Ghana	15		15	15
Logiciel COMFAR III Expert		X		Ghana	11	4	1	9
Logiciel COMFAR III – niveau avancé pour les analyses de projets d'investissement	X			Ghana	12		3	12
Logiciel COMFAR III Expert		X		Guatemala	17		7	
Logiciel COMFAR III Expert, formation de formateurs		X		Guatemala	15		7	
Développement de l'entrepreneuriat en milieu rural et mise à niveau des compétences techniques	X			Guinée	380	380	245	380
ISO 9000 (audit de fond)		X		Inde	20	20	3	
Technologies de la soudure	X			Inde	43			
Techniques de fabrication (2 activités)	X			Inde	59			
Applications de la technologie de l'information à la fabrication			X	Inde	36			
Conception de machines-outils	X			Inde	31			
Promotion de l'esprit d'entreprise à l'intention des PME			X	Inde	20			
Technologie de commande numérique des machines-outils (3 activités)			X	Inde	74			
Marketing et services	X			Inde	20			
Ingénierie inverse, prototypage rapide et outillage rapide	X			Inde	7			
Surveillance de l'état des machines en vue d'une maintenance prédictive et préventive	X			Inde	8			
Programmation manuelle de pièces (2 activités)	X			Inde	26			

<i>Domaine d'étude</i>	<i>Type de programme</i>				<i>Nombre de participants</i>			
	<i>Nationa l</i>	<i>Régiona l</i>	<i>Inter- régional</i>	<i>Pays/territoire hôte</i>	<i>Ensembl e des pays^a</i>	<i>PMA</i>	<i>Femmes</i>	<i>Participant s africains^b</i>
Entretien de machines-outils à commande numérique (2 activités)	X			Inde	22			
Étalonnage du matériel de mesure des dimensions (2 activités)	X			Inde	10			
Calculs par éléments finis au service de la conception mécanique	X			Inde	20			
Technologies d'outillage et de fabrication	X			Inde	7			
Solutions pour la planification des ressources de l'entreprise, à l'intention des PME	X			Inde	11			
Mesure de précision et métrologie	X			Inde	8			
Entretien du système de commandes numériques	X			Inde	14			
Machines de mesure et applications	X			Inde	20			
Attitude positive, culture d'équipe et capacités de gestion		X		Inde	30			
Unités de machines-outils	X			Inde	22			
Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les unités de machines-outils		X		Inde	40			
Promotion des exportations du secteur de la pierre (2 activités)		X		Inde	220			
Plans concernant les unités de machines-outils		X		Inde	40			
Kaizen		X		Inde	18			
Façonnage des métaux (2 activités)	X			Inde	400			
Conception assistée par ordinateur (CAO) et élaboration de dessins au niveau des éléments (2 activités)		X		Inde	6			
Mesure de précision et étalonnage (4 activités)		X		Inde	59			
Exportation d'unités de fabrication de jouets		X		Inde	14			
Fabrication de machines-outils, technologie de la fonderie et génie des matériaux (2 activités)		X		Inde	32			
Gestion de la qualité et système de gestion de la qualité		X		Inde	12			
Montage et essais de machines-outils		X		Inde	10			
Conception de jouets		X		Inde	6			
Conception de machines-outils		X		Inde	2			

Domaine d'étude	Type de programme				Nombre de participants			
	Nationa l	Régiona l	Inter- régional	Pays/territoire hôte	Ensembl e des pays ^a	PMA	Femmes	Participant s africains ^b
Certification CE pour les jouets et préparation du dossier technique		X		Inde	8			
Développement de groupements et de réseaux de PME: développement de l'entrepreneuriat	X			Inde	106		40	
Développement de groupements et de réseaux de PME: développement de produits et marketing	X			Inde	232		76	
Développement de groupements et de réseaux de PME: mise à niveau des compétences techniques	X			Inde	446		219	
Développement de groupements et de réseaux de PME: développement de la personnalité et sensibilisation	X			Inde	70		70	
Meilleures pratiques de fabrication	X			Inde	470		135	
Préparation et évaluation de projets industriels			X	Inde	20			
Logiciel COMFAR III Expert et application du logiciel COMFAR à l'évaluation de projets (2 activités)	X			Indonésie	43		11	
Logiciel COMFAR III Expert et évaluation de projets (2 activités)	X			Indonésie	43		8	
Hygiène des denrées alimentaires, mise à niveau des technologies	X			Iran (République islamique d')	210		30	
Formation de formateurs en vue du développement de l'entrepreneuriat féminin et chez les jeunes	X			Iran (République islamique d')	33		16	
Développement de groupements et de réseaux de PME: principes et pratique			X	Italie	24	2	3	7
Simulation des processus et développement industriel durable: état actuel des connaissances			X	Italie	30		5	
Logiciel COMFAR III	X			Japon	24		10	
Logiciel COMFAR	X			Japon	30		16	
Qualité et production plus propre (2 activités)	X			Kenya	47		13	47
Évaluation et promotion de projets d'investissement	X			Kenya	12		5	12
Apiculture et produits de la ruche	X			Kenya	50		15	50

<i>Domaine d'étude</i>	<i>Type de programme</i>				<i>Nombre de participants</i>			
	<i>Nationa l</i>	<i>Régiona l</i>	<i>Inter- régional</i>	<i>Pays/territoire hôte</i>	<i>Ensembl e des pays^a</i>	<i>PMA</i>	<i>Femmes</i>	<i>Participant s africains^b</i>
Inspection des produits halieutiques	X			Kenya	20		2	20
Amélioration de l'efficacité du cadre de réglementation et de coordination pour les produits de la pêche	X			Kenya	33		5	33
Technologie de fabrication de chaussures	X			Kenya	20		20	20
Évaluation de l'impact sur l'environnement et audit écologique			X	Kenya	35	13		
Gestion des déchets	X			Kenya	33			
Développement de la chaîne de qualité	X			Liban	100			
Logiciels relatifs à la performance des entreprises et méthodologie pour la mise à niveau des entreprises	X			Liban	40			
Hygiène des denrées alimentaires	X			Liban	250		90	
Développement de groupements et de réseaux de PME: principes et pratiques		X		Liban	30		13	
Préparation et évaluation de projets d'investissement	X			Lituanie	23		10	
Logiciel COMFAR, niveau de base et niveau avancé (2 activités)	X			Lituanie	23		10	
Bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication en vue de l'hygiène des denrées alimentaires	X			Maldives	20	20	6	
Audit HACCP	X			Maldives	20	20	5	
Transformation du karité et des fruits et légumes	X			Mali	27	27	27	27
Transformation des figues et des prunes	X			Maroc	119		119	119
Fumigation des figues et des prunes	X			Maroc	8		4	8
Conception des articles en cuir	X			Maroc	50		5	50
Consortiums à vocation exportatrice	X			Maroc	18		6	18
Développement de l'entrepreneuriat féminin et mise à niveau des compétences techniques	X			Maroc	370		262	370
Développement de l'entrepreneuriat féminin et gestion de la production	X			Maroc	274		274	274

<i>Domaine d'étude</i>	<i>Type de programme</i>				<i>Nombre de participants</i>			
	<i>Nationa l</i>	<i>Régiona l</i>	<i>Inter- régional</i>	<i>Pays/territoire hôte</i>	<i>Ensembl e des pays^a</i>	<i>PMA</i>	<i>Femmes</i>	<i>Participant s africains^b</i>
Promotion de l'investissement et concept des plans d'activité (2 activités)		X		Maroc	27		8	27
Conception, image de marque et mise en place de show-rooms		X		Maroc	10			10
Introduction de l'éco-rendement		X		Maroc	17	4	2	
Transfert de technologies et importance des coentreprises	X			Mongolie	24			
Développement de groupements et de réseaux de PME: liens horizontaux et verticaux, au niveau de la production	X			Nicaragua	248		129	
Développement de groupements et de réseaux de PME: qualité du fournisseur et chaîne de valeur	X			Nicaragua	35		9	
Développement de groupements et de réseaux de PME: développement et planification de l'économie locale	X			Nicaragua	35		17	
Développement de groupements et de réseaux de PME: plans d'activité	X			Nicaragua	87		41	
Développement de groupements et de réseaux de PME: procédures légales pour les coopératives	X			Nicaragua	66		14	
Développement de groupements et de réseaux de PME: marketing et exportations, foire commerciale	X			Nicaragua	112		79	
Méthodologies de l'utilisation de l'énergie technique solaire pour les applications industrielles	X			Nicaragua	15		3	
Développement de groupements et de réseaux de PME: mise à niveau des compétences techniques	X			Nigéria	48			48
Développement de groupements et de réseaux de PME: mise à niveau des compétences en matière de gestion d'entreprise	X			Nigéria	38			38
Développement de l'entrepreneuriat, gestion, création de richesses	X			Nigéria	85		6	85
Information économique et formation à l'informatique	X			Nigéria	162		52	162
Séchage de fruits et de légumes	X			Ouganda	17	17		17

<i>Domaine d'étude</i>	<i>Type de programme</i>				<i>Nombre de participants</i>			
	<i>National</i>	<i>Régional</i>	<i>Inter-régional</i>	<i>Pays/territoire hôte</i>	<i>Ensemble des pays^a</i>	<i>PMA</i>	<i>Femmes</i>	<i>Participants africains^b</i>
Tissage à la main, création de surfaces, conception de vêtements, développement de produits, entretien de machines à coudre et gestion d'entreprises	X			Ouganda	100	100	100	100
Assurance de la qualité dans les laboratoires d'essais en microbiologie pour obtenir une accréditation aux fins de l'application de la norme ISO 17025 (2 activités)	X			Pakistan	170		22	
Élimination progressive des tétrachlorures de carbone	X			Pakistan	53	48	2	
Gestion de l'entretien	X			Palestine	17		4	
Marketing	X			Palestine	118		25	
Productivité industrielle	X			Palestine	300		50	
Principes de gestion et compétences en matière de gestion	X			Palestine	23		3	
Gestion de la qualité	X			Palestine	18		5	
Amélioration permanente et évaluation de la performance des PME (logiciel PHAROS et Produce Plus de l'ONUDI)	X			Palestine	22		3	
Logiciel COMFAR III		X		République de Corée	10	3		
Logiciel COMFAR III	X			République de Corée	14		2	
Logiciel COMFAR		X		République de Corée	20		1	
Logiciel COMFAR	X			République de Corée	20		3	
Vérification du respect par le système de la norme ISO 17025	X			République démocratique populaire lao	31	30	14	
Principes d'accréditation des laboratoires, ISO 17025	X			République démocratique populaire lao	27	27	9	
Prévision technologique		X		République tchèque	36	1	19	3
Évaluation et promotion de projets d'investissement	X			République-Union de Tanzanie	20	20	6	20

<i>Domaine d'étude</i>	<i>Type de programme</i>				<i>Nombre de participants</i>			
	<i>National</i>	<i>Régional</i>	<i>Inter-régional</i>	<i>Pays/territoire hôte</i>	<i>Ensemble des pays^a</i>	<i>PMA</i>	<i>Femmes</i>	<i>Participants africains^b</i>
Accroissement de la valeur ajoutée des matières premières agricoles	X			République-Unie de Tanzanie	40	40	18	40
Gouvernance et gestion économique	X			République-Unie de Tanzanie	60	60	15	60
Intégration des questions de parité entre les sexes dans le développement et dans l'industrie	X			République-Unie de Tanzanie	55	55	30	55
Logiciel COMFAR III Expert	X			République-Unie de Tanzanie	29			29
Diffusion du projet du sisal			X	République-Unie de Tanzanie	200	150	60	200
Mercure: un risque pour la santé	X			République-Unie de Tanzanie	18	18	7	18
Hygiène des denrées alimentaires	X			Roumanie	26		18	
Secteur des services de réfrigération		X		Roumanie	8	8	2	
Solutions viables aux solvants nocifs pour la couche d'ozone (3 activités)	X			Roumanie	173		104	
Secteur des services de réfrigération		X		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	8	8	2	
Développement de PME: organisation et outils de gestion	X			Sénégal	44		27	44
Mise à niveau des compétences en matière de gestion: crédit et finance	X			Sénégal	80		36	80
Développement de PME: promotion et constitution de réseaux	X			Sénégal	165		63	165
Mise à niveau des compétences techniques	X			Sénégal	36		32	36
Métallurgie et production de machines agricoles à traction animale	X			Soudan	8	8		8
Logiciel COMFAR III Expert	X			Suède	20		8	
HACCP et gestion de l'hygiène des denrées alimentaires	X			Tunisie	125		30	125
Normes d'étiquetage des produits alimentaires	X			Tunisie	10			10

Domaine d'étude	Type de programme				Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Normes de production d'huile d'olive	X			Tunisie	10			10
Assurance de la qualité des laboratoires et normes ISO 17025	X			Tunisie	14		4	14
Normes ISO 14000	X			Tunisie	10		3	10
Assurance de la qualité dans l'industrie agroalimentaire	X			Tunisie	10		3	10
Marketing dans les entreprises industrielles	X			Tunisie	6			6
Prévision technologique			X	Turquie	34	1	16	2
Logiciel COMFAR III Expert pour l'évaluation de projets d'investissement (7 activités)	X			Ukraine	140		64	
Logiciel COMFAR III Expert	X			Venezuela (République bolivarienne du)	20		11	
Développement de l'entrepreneuriat féminin, marketing et finance	X			Viet Nam	528		514	
Développement de l'entrepreneuriat féminin, organisation et soutien de groupes autonomes	X			Viet Nam	95		93	
Développement de l'entrepreneuriat féminin et mise à niveau des compétences techniques	X			Viet Nam	459		452	
Développement de l'entrepreneuriat féminin, formation de formateurs	X			Viet Nam	60		44	
Comptabilité verte		X		Viet Nam	152			
Production plus propre dans le secteur du finissage des métaux	X			Viet Nam	18			
Production plus propre et gestion des déchets dangereux	X			Viet Nam	25			
Production plus propre pour les autorités locales	X			Viet Nam	35			
Aptitude à la rédaction de rapports	X			Viet Nam	9			

^a Y compris les participants des NEI.

^b Y compris les participants des États arabes d'Afrique.

Tableau 2
Nombre de stages individuels et de voyages d'étude ayant débuté en 2004
par nationalité/zone, pays ou territoire d'origine des boursiers

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	Nombre de boursiers placés									
	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total
AFRIQUE										
Afrique du Sud	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Bénin	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Botswana	0	0	0	0	0	0	3	2	5	5
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0	4	0	4	4
Burundi	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6
Cameroun	0	0	0	0	0	0	3	2	5	5
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Érythrée	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
Éthiopie	0	0	0	0	0	0	9	0	9	9
Ghana	4	0	4	0	0	0	3	1	4	8
Guinée	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Kenya	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
Malawi	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Mozambique	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Namibie	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2
Nigéria	0	0	0	0	0	0	17	2	19	19
Ouganda	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
République-Unie de Tanzanie	0	0	0	1	1	2	0	0	0	2
Sénégal	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Togo	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
TOTAL	4	0	4	1	1	2	66	10	76	82
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES										
Argentine	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Bolivie	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2
Brésil	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Colombie	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Costa Rica	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
Cuba	0	0	0	0	0	0	4	2	6	6
El Salvador	0	0	0	0	0	0	6	1	7	7
Équateur	0	0	0	0	0	0	9	3	12	12
Guatemala	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2
Mexique	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Nicaragua	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Pérou	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
République dominicaine	0	0	0	0	0	0	8	0	8	8
Venezuela (République bolivarienne du)	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
TOTAL	0	0	0	0	1	1	36	10	46	47

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total
ASIE ET PACIFIQUE										
Bangladesh	0	0	0	0	0	0	8	1	9	9
Bhoutan	0	0	0	0	0	0	5	0	5	5
Cambodge	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Chine	1	0	1	0	0	0	48	14	62	63
Inde	19	0	19	0	0	0	28	1	29	48
Indonésie	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Iran (République islamique d')	0	0	0	1	0	1	13	0	13	14
Maldives	0	0	0	0	0	0	5	0	5	5
Myanmar	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Népal	1	0	1	0	0	0	3	1	4	5
Pakistan	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2
République de Corée	0	0	0	0	0	0	21	1	22	22
République démocratique populaire lao	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
République populaire démocratique de Corée	18	0	18	0	0	0	17	2	19	37
Sri Lanka	0	0	0	0	0	0	12	2	14	14
Thaïlande	0	2	2	0	0	0	0	1	1	3
Viet Nam	1	0	1	0	0	0	11	2	13	14
TOTAL	42	2	44	1	0	1	175	26	201	246
ÉTATS ARABES										
Algérie	0	0	0	0	0	0	9	4	13	13
Égypte	0	0	0	3	1	4	6	1	7	11
Jordanie	0	0	0	1	0	1	1	0	1	2
Liban	0	0	0	1	0	1	1	1	2	3
Maroc	0	0	0	1	0	1	19	3	22	23
Palestine	0	0	0	1	0	1	8	0	8	9
République arabe syrienne	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
Soudan	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Tunisie	0	0	0	1	0	1	11	5	16	17
TOTAL	0	0	0	8	2	10	58	14	72	82
EUROPE ET NEI										
Azerbaïdjan	0	0	0	0	0	0	4	1	5	5
Bélarus	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Bosnie-Herzégovine	0	0	0	0	0	0	9	0	9	9
Bulgarie	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Croatie	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Fédération de Russie	1	0	1	1	1	2	16	3	19	22
Géorgie	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Kirghizistan	0	0	0	1	1	2	0	0	0	2
Roumanie	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
TOTAL	1	0	1	2	2	4	34	5	39	44
TOTAL GÉNÉRAL	47	2	49	12	6	18	369	65	434	501

Tableau 3
Stages individuels et voyages d'étude ayant débuté en 2004,
par pays, zone géographique ou territoire d'accueil

Nombre de boursiers placés

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Afrique du Sud	3	0	3	0	0	0	12	6	18	21
Allemagne	0	0	0	0	0	0	68	15	83	83
Argentine	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Autriche	8	0	8	0	1	1	20	3	23	32
Bahreïn	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Belgique	0	0	0	0	0	0	13	5	18	18
Chine	18	0	18	0	0	0	37	7	44	62
Colombie	0	0	0	0	0	0	10	0	10	10
Croatie	0	0	0	0	0	0	9	0	9	9
Égypte	0	0	0	1	1	2	3	0	3	5
Émirats arabes unis	0	0	0	0	0	0	9	0	9	9
Espagne	0	0	0	0	0	0	17	2	19	19
États-Unis d'Amérique	12	0	12	0	0	0	20	4	24	36
Éthiopie	0	0	0	0	0	0	5	0	5	5
France	0	0	0	0	0	0	23	3	26	26
Grèce	0	0	0	0	0	0	6	1	7	7
Guatemala	0	0	0	0	0	0	12	3	15	15
Inde	11	2	13	1	1	2	43	6	49	64
Indonésie	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2
Italie	0	0	0	2	0	2	124	26	150	152
Japon	1	0	1	0	0	0	1	0	1	2
Jordanie	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6
Kenya	0	0	0	1	1	2	3	2	5	7
Liban	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
Malaisie	0	0	0	0	0	0	2	1	3	3
Malawi	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Malte	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Maroc	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Mexique	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Pays-Bas	0	0	0	0	0	0	25	5	30	30
Philippines	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Portugal	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
République de Corée	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	0	0	0	0	0	0	15	2	17	17
Sénégal	0	0	0	0	0	0	5	0	5	5
Suisse	0	0	0	2	1	3	35	16	51	54
Thaïlande	6	0	6	0	0	0	0	0	0	6
Tunisie	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6
Turquie	1	0	1	8	2	10	4	1	5	16
TOTAL	60	2	62	15	7	22	547	111	658	742

APPENDICE H

ACCORDS, MÉMORANDUMS D'ACCORD ET COMMUNIQUÉS COMMUNS CONCLUS EN 2004*

I. Accords conclus avec des États

Afghanistan

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement afghan concernant le règlement des arriérés de contributions conformément à un plan de versement, signé le 21 mai.

Arabie saoudite

Contrat entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Ministère du commerce et de l'industrie du Royaume d'Arabie saoudite en vue de l'exécution du programme intégré "Stratégies pour accroître la compétitivité et la diversification industrielles dans le Royaume d'Arabie saoudite", signé le 28 juin.

Argentine

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la province de Córdoba de la République argentine, signé le 10 novembre.

Autriche, Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Office des Nations Unies à Vienne (ONU V) et Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)

Mémorandum d'accord entre, d'une part, la République d'Autriche et d'autre part, les Nations Unies, représentées par l'Office des Nations Unies à Vienne, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, concernant des installations de conférence supplémentaires, signé le 18 octobre.

Bulgarie

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Ministère de l'éducation et de la science de la République de Bulgarie relatif à un fonds d'affectation spéciale pour l'exécution en République de Bulgarie d'un projet intitulé "Séminaire sur la prévision technologique pour la République de Bulgarie", signé les 21 et 22 octobre.

Équateur

Compte rendu d'un engagement entre le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Ministre des affaires étrangères, S. E. M. Patricio Zuquilanda Duque et le Ministre de l'énergie et des mines, S. E. M. Eduardo López Robayo, pour la réalisation d'un projet de microcentrale hydroélectrique dans la zone frontalière méridionale, signé le 7 octobre.

Espagne

Accord-cadre entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Royaume d'Espagne, signé le 15 décembre.

* Liste des accords signés qui ont été envoyés au service juridique pour y être conservés.

Fédération de Russie

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Ministère de l'éducation et de la science de la Fédération de Russie, signé les 15 et 24 juin.

Inde

Mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Ministère indien de l'urbanisme et de la réduction de la pauvreté, signé le 12 janvier.

Mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Ministère indien de l'urbanisme et de la réduction de la pauvreté (Département de l'emploi urbain et de la réduction de la pauvreté) relatif à un fonds d'affectation spéciale pour l'exécution d'un projet intitulé "Programme interrégional de création de capacités pour le transfert de technologies économes en énergie et respectueuses de l'environnement et de promotion des investissements locaux dans le domaine des matériaux d'origine locale pour la construction de logements à faible coût en Afrique, en Asie et en Amérique latine".

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Département de l'industrie lourde du Ministère indien des industries lourdes et des entreprises publiques relatif à un fonds d'affectation spéciale pour l'exécution d'un projet intitulé "Appui aux petites et moyennes entreprises de fabrication de composants automobiles en Inde – Programme de partenariat de l'ONUDI – Phase III", signé le 25 mai et le 3 juin, respectivement.

Iran (République islamique d')

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Département des industries de haute technologie du Ministère de l'industrie et des mines de la République islamique d'Iran relatif à un fonds d'affectation spéciale pour l'exécution d'un projet intitulé "Séminaire sur les méthodes et les pratiques de prévision technologique pour la République islamique d'Iran", signé les 11 octobre et 2 novembre.

Italie

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République italienne relatif à un fonds d'affectation spéciale pour l'exécution en République populaire de Chine d'un projet intitulé "Stratégies pour réduire la production involontaire de polluants organiques persistants", signé le 31 mars et le 15 avril, respectivement.

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République italienne relatif à l'exécution en Éthiopie d'un projet intitulé "Assistance à l'Institut de technologie du cuir et des produits du cuir en vue d'en renforcer les capacités de gestion et les capacités opérationnelles", signé le 29 septembre.

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Direction générale pour la coopération au service du développement du Ministère italien des affaires étrangères concernant l'exécution en Jordanie d'un projet intitulé "Assistance au Comité jordanien des investissements pour promouvoir les investissements étrangers directs et faciliter l'accès aux marchés en vue du développement des petites et moyennes entreprises locales", signé le 30 novembre.

Italie et Institut international pour l'unification du droit privé (Unidroit)

Mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Gouvernement de la République italienne et l'Institut international pour l'unification du droit

privé concernant la création d'un bureau de promotion des investissements et de la technologie à Rome, signé le 25 mai.

Kazakhstan

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République du Kazakhstan concernant le règlement des arriérés de contributions conformément à un plan de versement, signé le 29 novembre.

Maroc

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement du Royaume du Maroc pour l'établissement d'un bureau de l'ONUDI à Rabat, signé le 8 octobre.

Accord sur la création d'un fonds d'affectation spéciale entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement du Royaume du Maroc en vue de l'exécution d'un accord intitulé "Établissement d'un bureau de l'ONUDI à Rabat", signé le 8 octobre.

Mexique

Lettre d'intention entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement des États-Unis du Mexique relative à la création d'un bureau de promotion des investissements et de la technologie au Mexique, signée le 21 octobre.

Norvège

Accord en vue de la création d'un fonds d'affectation spéciale entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Ministère norvégien des affaires étrangères couvrant l'appui financier de la Norvège au programme de l'ONUDI relatif aux agro-industries et au développement du secteur privé (phase II) en vue de l'exécution en Ouganda d'un programme intitulé "Agro-industries et développement du secteur privé, phase II", signé le 19 novembre.

Paraguay

Mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République du Paraguay, signé le 15 juin.

Slovénie

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République de Slovénie relatif au règlement des arriérés de contributions conformément à un plan de versement, signé le 20 octobre.

Ukraine

Programme-cadre de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Ukraine pour la période 2003-2007, signé le 18 mars.

II. Accords conclus avec l'ONU et des institutions spécialisées

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV) et Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)

Mémoire d'accord supplémentaire entre l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Office des Nations Unies à Vienne, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires concernant les dispositions administratives et les services communs pour le jardin d'enfants du Centre international de Vienne, signé les 25, 29 et 30 mars et 8 avril, respectivement.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Lettre d'accord interinstitutions entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, signée le 15 novembre et le 17 décembre.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Accord de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Programme des Nations Unies pour le développement, signé le 23 septembre.

III. Accords conclus avec d'autres organisations intergouvernementales

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)

Accord relatif aux procédures financières entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en sa qualité de fiduciaire de la Caisse du Fonds pour l'environnement mondial, signé le 20 juillet.

Fonds commun pour les produits de base et Sous-groupe intergouvernemental sur les cuirs et les peaux, représenté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Accord de projet entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Fonds commun pour les produits de base et le Sous-Groupe intergouvernemental sur les cuirs et les peaux, représenté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, concernant l'amélioration des cuirs et des peaux dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) (CFC/FIGHS/04), signé le 18 mai et les 3 et 16 juin, respectivement.

Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

Mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial sur l'accès direct aux ressources du FEM, signé le 20 juillet.

IV. Accords conclus avec d'autres organismes

Centre de développement de la technologie de l'information MAGFA

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Centre de développement de la technologie de l'information MAGFA (République islamique d'Iran), relatif à un fonds d'affectation spéciale pour l'exécution en République islamique d'Iran d'un projet intitulé "Fourniture de services consultatifs au Centre MAGFA pour le suivi et l'évaluation des travaux d'élaboration du plan d'action en vue de la création d'un parc des technologies de l'information et de la communication à Téhéran, signé le 27 avril.

Centro de Investigaciones Textiles (CIT)

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Centro de Investigaciones Textiles, San Martin (Argentine) relatif à un fonds d'affectation spéciale pour l'exécution en Argentine d'un projet intitulé "Assistance au Centro de Investigaciones Textiles, San Martin, République d'Argentine" signé le 20 février et le 11 mars, respectivement.

Conférence internationale sur l'accréditation des laboratoires d'essai (ILAC) et Forum international d'accréditation (IAF)

Mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, la Conférence internationale d'accréditation des laboratoires d'essai et le Forum international d'accréditation, signé le 10 octobre.

Kuwait Finance House

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Kuwait Finance House (Bahreïn), relatif à un fonds d'affectation spéciale pour l'exécution au Bahreïn d'un projet intitulé "Assistance à la Kuwait Finance House pour l'élaboration d'un plan de travail en vue de la création d'un parc technologique au Bahreïn", signé le 3 octobre.

Université Complutense

Mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Université Complutense – Institut Complutense d'études internationales, Madrid (Espagne), signé le 15 décembre.

Université Harvard

Mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Center for Business and Government/President and Fellows of Harvard College, Cambridge (États-Unis d'Amérique), signé les 8 et 20 juin.

APPENDICE I

PRÉSENTATIONS DE PAYS ORGANISÉES

<i>Pays/région considérés</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre de présentations</i>
Argentine	Argentine (6), Italie (2)	8
Bosnie-Herzégovine	Italie (1)	1
Brésil	Brésil (1), France (2), Japon (1)	4
Bulgarie	Belgique (7)	7
Cameroun	France (6)	6
Chine	France (3), Italie (6)	9
Colombie	Belgique (1)	1
Croatie	Croatie (1), Japon (1)	2
Égypte	Italie (2), Japon (2)	4
Équateur	France (1)	1
Fédération de Russie	Japon (4), Fédération de Russie (1)	5
Grèce	Grèce (2)	2
Guinée équatoriale	Guinée équatoriale (1)	1
Inde	Inde (1), Japon (1)	2
Lituanie	Belgique (7)	7
Mali	France (1)	1
Maroc	Italie (1), Japon (2)	3
Mexique	Belgique (7), France (2)	9
Mozambique	Mozambique (1), République de Corée (2)	3
Namibie	Namibie (1), République de Corée (2)	3
Pakistan	Belgique (7)	7
Pologne	Japon (1)	1
République démocratique du Congo	Belgique (14)	14
République-Unie de Tanzanie	Japon (1)	1
Roumanie	Belgique (7)	7
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Royaume-Uni (1)	1
Sénégal	France (3), Sénégal (1)	4
Serbie-et-Monténégro	Grèce (2)	2
Slovénie	Belgique (1)	1
Suède	Suède (1)	1
Tunisie	Italie (1)	1
Afrique	France (2), Japon (1)	3
Amérique latine	France (1)	1
Asie	Belgique (1)	1
Europe centrale	Belgique (5)	5
Europe du Sud	Japon (2)	2
Région arabe	Japon (3)	3
	TOTAL	134

Total: 37 pays/régions qui ont fait l'objet de 134 présentations tenues dans 17 pays.

APPENDICE J

ACHATS

I. Commandes de matériel, matières et fournitures

<i>a. Coopération technique</i>	<i>Commandes passées</i>	<i>Équivalent dollars^b</i>	<i>Euros</i>
Pays de la liste A ^a	34	1 920 138	1 550 477
Pays de la liste B	208	10 404 548	8 396 778
Pays de la liste C	12	273 661	220 534
Pays de la liste D	9	275 262	220 205
Autres pays	20	579 996	473 030
Total	283	13 453 605	10 861 024
<i>b. Siège</i>			
Total	787	1 795 599	1 431 063
Total des commandes	1 070	15 249 204	12 292 087

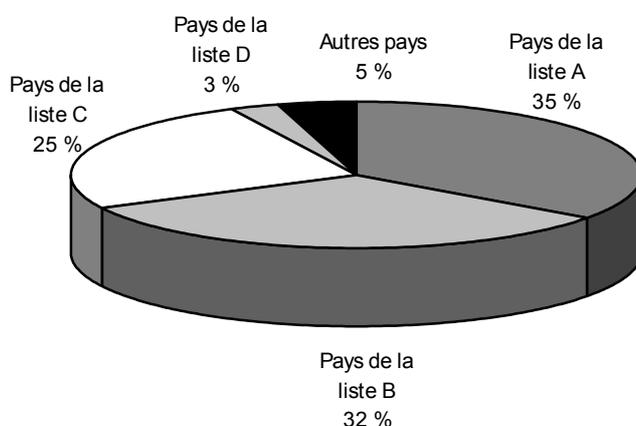
II. Marchés de services et de sous-traitance

<i>a. Coopération technique</i>	<i>Marchés octroyés</i>	<i>Équivalent dollars^b</i>	<i>Euros</i>
Pays de la liste A ^a	116	15 570 509	12 497 957
Pays de la liste B	34	5 731 084	4 613 747
Pays de la liste C	36	12 375 222	10 354 713
Pays de la liste D	24	1 065 721	860 045
Autres pays	13	1 695 768	1 392 305
Total	223	36 438 304	29 718 767
<i>b. Siège</i>			
Total	105	18 067 940	14 119 709
TOTAL DES MARCHÉS	328	54 506 244	43 838 476
TOTAL GÉNÉRAL	1 398	69 755 448	56 130 563

^a Listes d'États figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUUDI (GC.10/18).

^b Sur la base du taux de change opérationnel mensuel de l'ONU.

**Achats aux fins de la coopération technique 2004
selon les listes d'États**



APPENDICE K

REPRÉSENTATION HORS SIÈGE

(Au 31 décembre 2004)

	Représentant de l'ONUDI	CTP/SDI	DON	OLN	ARN/APA	Expert associé	Adminis- trateur auxiliaire	Agent des services généraux	Total
AFRIQUE									
Cameroun	1	0	0	0	0	0	0	2	3
Côte d'Ivoire	1	0	0	0	0	0	0	2	3
Éthiopie	1	0	0	0	0	0	1	2	4
Ghana	1	0	0	0	0	0	1	2	4
Guinée	1	0	0	0	0	0	0	2	3
Kenya	0	0	0	0	0	0	1	2	3
Madagascar	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Mozambique*	0	0	0	1	0	0	1	2	4
Nigéria	0	2	0	0	2	0	0	5	9
Ouganda*	0	0	0	1	0	0	0	0	1
République-Unie de Tanzanie	1	0	0	0	0	0	0	2	3
Sénégal	1	0	0	0	0	0	0	1	2
Togo*	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Zimbabwe	1	0	0	0	0	0	0	2	3
TOTAL	8	2	0	3	2	0	4	25	44
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES									
Argentine*	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Bolivie	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Colombie	1	0	0	0	0	0	1	3	5
Mexique	1	0	0	0	1	0	0	2	4
Uruguay	1	0	0	0	0	0	0	3	4
TOTAL	3	0	0	0	1	0	1	10	15
ASIE ET PACIFIQUE									
Chine	1	1	0	0	1	0	0	4	7
Inde	1	1	0	0	0	0	0	3	5
Indonésie	1	0	0	0	0	0	0	2	3
Iran (République islamique d')	1	0	0	0	0	0	0	2	3
Pakistan	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Philippines	1	0	0	0	0	0	0	2	3
Sri Lanka*	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Thaïlande	1	1	0	0	0	0	0	2	4
Viet Nam	1	0	0	0	0	1	1	2	5
TOTAL	7	3	0	1	1	1	1	19	33

	Représentant de l'ONUUDI	CTP/SDI	DON	OLN	ARN/APA	Expert associé	Adminis- trateur auxiliaire	Agent des services généraux	Total
ÉTATS ARABES									
Algérie	1	0	0	0	0	0	0	1	2
Égypte	1	0	0	0	0	0	1	3	5
Liban	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Maroc	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Soudan	1	0	0	0	0	0	0	2	3
Tunisie	1	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	5	0	0	0	0	0	1	8	14
EUROPE ET NEI									
Fédération de Russie*	0	0	0	1	1	0	0	0	2
Turquie*	0	0	1	0	0	0	0	2	3
Ukraine*	0	0	0	1	1	0	0	1	3
TOTAL	0	0	1	2	2	0	0	3	8
SIÈGE DE L'ONUUDI									
Autriche	0	0	0	0	0	7	1	0	8
TOTAL	0	0	0	0	0	7	1	0	8
TOTAL GÉNÉRAL	23	5	1	6	6	8	8	65	122

* Pays où l'Organisation n'a pas de bureau de pays ou de bureau régional mais où elle est représentée sur le terrain.

CTP/SDI Conseiller technique principal/Specialiste du développement industriel

DON Directeur de l'ONUUDI recruté sur le plan national

OLN Organe de liaison national de l'ONUUDI

ARN/APA Administrateur recruté sur le plan national/Administrateur de programme adjoint

APPENDICE L

COMPOSITION DU SECRÉTARIAT ET INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Tableau 1
Ventilation des postes au Siège de l'ONUDI^a au 31 décembre 2004
(Y compris les bureaux de Genève et de New York)

Classe	Hommes	%	Femmes	%	Total
D-2	4		1		5
D-1	15		5		20
Total partiel	19	76	6	24	25
P-5	46		6		52
P-4	43		20		63
P-3	35		18		53
P-2/1	6		4		10
Total partiel	130	73	48	27	178
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	149	74	54	26	203
Agents des services généraux	129	40	202	60	331
TOTAL	278	53	256	47	534

^a Y compris les fonctionnaires recrutés au titre des dispositions 200 du Règlement du personnel.

Ventilation des postes d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur
au Siège de l'ONUDI et dans les autres bureaux permanents
(de la classe D1 et au-dessus)

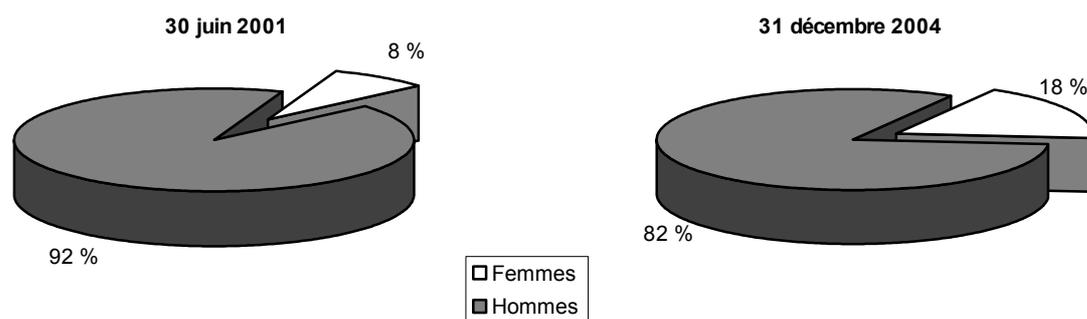


Tableau 2
Recrutements à des postes ayant fait l'objet d'un avis de vacance depuis la mise en place du cadre de gestion des ressources humaines
(5 juin 2001-31 décembre 2004)

Hommes	%	Femmes	%
--------	---	--------	---

Recrutements D1 et au-dessus	6	50	6	50
Nombre total de recrutements à des postes d'administrateur	45	67	22	33

Tableau 3
Promotions depuis la mise en place du cadre de gestion des ressources humaines
(5 juin 2001-31 décembre 2004)

	<i>D2</i>		<i>D1</i>		<i>P5</i>		<i>P4</i>		<i>P3</i>		<i>P2</i>		<i>G6</i>		<i>G5</i>		<i>G4</i>		<i>G3</i>		<i>Total</i>	<i>%</i>
	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>		
2001	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	3	11	5	26	2	1	5	-	55	
2002	-	-	-	-	-	-	1	5	3	4	-	-	-	9	5	26	7	-	3	-	63	
2003	2	-	1	1	9	1	4	2	1	-	-	-	2	15	6	27	3	1	16	-	91	
2004	-	-	1	-	1	-	1	3	-	-	1	1	2	3	1	1	1	2	-	-	18	
TOTAL	2	-	2	1	10	1	6	10	4	5	2	1	7	38	17	80	13	4	24	-	227	37

Tableau 4
Ventilation des postes au Siège de l'ONUDI et dans les autres bureaux permanents,
au 31 décembre 2004

	<i>Siège</i>	<i>Genève/ New York</i>	<i>Bureaux extérieurs</i>	<i>Missions</i>	<i>BPIT^a</i>	<i>Total</i>
Administrateurs	201	2	26	1	22	252
Administrateurs recrutés sur le plan national	-	-	3	-	5	8
Agents des services généraux	328	3	55	-	-	386
TOTAL	529	5	84	1	27	646

^a Bureaux de promotion des investissements et de la technologie.

Tableau 5
Ventilation des postes soumis à la répartition géographique,
au 31 décembre 2004

<i>Classe</i>	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>		<i>Total</i>	
	<i>s</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>		
D-2	3		1		4	
D-1	17		5		22	
Total partiel		20	77	6	23	26
P-5	57		7		64	
P-4	44		20		64	
P-3	37		18		55	
P-2/1	5		4		9	
Total partiel		143	74	49	26	192
TOTAL		163	75	55	25	218

APPENDICE M

LISTE DE PUBLICATIONS^a

<i>Titre</i>	<i>Référence</i>	<i>Coéditeur</i>	<i>Langue</i>
A blueprint for the African leather industry. A development, investment and trade guide for the leather industry in Africa		CFC (Technical paper No. 30), FAO, CCI, CNUCED/OMC	A
An examination of emerging financial markets – Identifying potential new roles for UNIDO	V.03-90712		A
Buyers Guide publié à l'occasion de ToyBiz, Kolkata		Toy Association of India	A
Buyers Guide publié à l'occasion de ToyBiz, Mumbai		Toy Association of India	A
Cahier d'auto-évaluation pour les femmes chefs de microentreprises agro-industrielles	V.04-56550		F
Clean development mechanism. Guideline document. Methodology for baseline and additionality analysis for multiple project categories	V.04-50219		A
Cleaner production newsletter			A
Corporate social responsibility and the development agenda: Should SMEs care? (Small and Medium Enterprises Branch, Technical working paper series No. 13)	V.04-57300		A
Effective policies for small business. A guide for the policy review process and strategic plans for micro, small and medium enterprise development		OCDE	A
Environmental management as a tool to access global trade: Case of vegetable oil	V.04-56984		A
Eritrea. Integrated industrial policy for sustainable industrial development and competitiveness. Part I. Industrial development – An analytical framework	V.04-55089		A
Eritrea. Integrated industrial policy for sustainable industrial development and competitiveness. Part II. Policy framework	V.04-55090		A
Eritrea. Review of industrial and trade performance. Macro-economy. Total manufacturing. Industrial subsectors	V.04-56775		A
Estimating the economic benefits of the Kyoto Protocol for the Nigerian economy	V.04-57527		A
Ethiopia. Sustainable industrial development and competitiveness. Analysing competitiveness, growth potentials and investment opportunities	V.04-54816		A
Étude de marché du secteur environnemental marocain. Rapport final		Centre marocain de production propre	F

<i>Titre</i>	<i>Référence</i>	<i>Coéditeur</i>	<i>Langue</i>
Ghana. Review of industrial and trade performance. Macro-economy. Foreign trade. Industrial subsectors. Non-traditional exports. Energy	V.04-57735		A
Impact of European Union integration on the agro-food industry in the countries of Central and Eastern Europe	V.03-89194		A
Industrial clusters and poverty reduction. Towards a methodology for poverty and social impact assessment of cluster development initiatives	V.04-50495		A
Industrial Development Report 2004: Industrialization, environment and the Millennium Development Goals in sub-Saharan Africa – The new frontier in the fight against poverty	ISBN 92-1-106428-7		A
Industrial Promotion and Technology Branch's integrated institutional capacity-building services and programmes for technology centres and parks	V.04-56972		A
International Yearbook of Industrial Statistics 2004	1 84376 593 4	Edward Elgar Publishing Ltd., Cheltenham (Royaume-Uni)	A
Investisseurs étrangers en Afrique. Enquête 2003. Motivations, activités, perceptions et projets futurs. Incidences sur la promotion des investissements	V.04-53694		F
List of UNIDO technical cooperation activities, 2003	ISSN 1020-7716		
Malaysian electronics: At the crossroads (Small and Medium Enterprises Branch, Technical working paper series no. 12)			A
Manual for the in vitro culture of agaves. Technical paper No. 38	V.04-58084	Common Fund for Commodities (CFC)	A
Operationalizing UNIDO's corporate strategy – Services and priorities for the medium term, 2004-2007	V.04-50802		A
Outils de suivi des résultats des entreprises à l'usage des facilitatrices et facilitateurs (vol. II)	V.04-56549		F
Partnerships for small enterprise development		PNUD	A
Rapport annuel de l'ONUDI, 2003	ISSN 1020-766X		A, C, E, F, R, S
Rapport sur le développement industriel 2004: L'industrialisation, l'environnement et les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique subsaharienne – La nouvelle frontière dans la lutte contre la pauvreté – Résumé analytique	V.04-54913		A, E, F
Renforcement de capacités pour la mise en réseau de l'information aux entreprises	V.04-50270		E, F
Sélection d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation d'impact (vol. I)	V.04-56542		F

<i>Titre</i>	<i>Référence</i>	<i>Coéditeur</i>	<i>Langue</i>
Sous-traitance internationale ou délocalisation? Un aperçu de la littérature et études de cas en provenance du réseau SPX/BSTP	V.03-90702 [V.04-51611-S]		E, F
Strategies for management of pollution and sedimentation in the Nigerian inland waterways	ISBN-978-017-638-1	Université de Lagos	A
Survey of small and medium enterprises in the Global Compact	V.04-50787		A
Tahineh and halaweh. Hazard analysis critical control point	V.04-57669		A
Tahineh and halaweh. Project report. Enhancing competitiveness of the Lebanese industry and its integration in the global market	V.04-57277		A
Technology Foresight Summit 2003 – Technical report	V.03-90684		A
The role of industrial development in the achievement of the Millennium Development Goals – Proceedings of the Industrial Development Forum and associated round tables, Vienna, 1-3 December 2003	V.04-54862		A
Training package on investment and technology promotion: Technology transfer operations, including agreement formulation and negotiation	V.03-90774		A
UNIDO in Guatemala. Integrated programme to support the productive sector of Guatemala	V.03-90771		A
UNIDO information document on cleaner production for chemicals management	V.04-56987		A
United Republic of Tanzania. Review of industrial and trade performance. Macro-economy. Commodities. Industrial subsectors. Export processing zones	V.04-55036		A

^a La présente liste comprend des publications établies en collaboration avec d'autres organismes. Une liste plus détaillée, comprenant aussi des CD, des bases de données, des logiciels et des productions vidéo se trouve sur le site Web de l'ONUUDI <www.unido.org/doc/6397>.

APPENDICE N

RÉUNIONS D'EXPERTS, COLLOQUES, SÉMINAIRES ET AUTRES RÉUNIONS^a

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
23 janvier	Réunion d'experts pour la mise au point d'un système multimédia commercial d'aide à la décision pour les études d'impact des applications de la biotechnologie	Vienne (Autriche)
26 janvier	Journée nationale de la sécurité des aliments	Beyrouth (Liban)
26-30 janvier	Réunion technique sectorielle sur le BTP	Ouagadougou (Burkina Faso)
27 et 28 janvier	Séminaire de lancement de la mise en œuvre du programme de Doha pour le développement – Programme de coopération technique ONUDI-OMC pour le Cambodge	Phnom Penh (Cambodge)
28 janvier	Utilisation rationnelle et conservation de l'énergie dans l'industrie	Makati City (Philippines)
28-30 janvier	Quatrième réunion d'harmonisation des méthodes d'analyse des produits alimentaires	Ouagadougou (Burkina Faso)
2 et 3 février	Atelier national sur l'abandon progressif de l'utilisation des bromures de méthyle dans la fumigation des sols	Koutaïssi (Géorgie)
5 février	Séminaire sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie	Bangkok (Thaïlande)
9-11 février	Réunion d'harmonisation des critères communs prix national qualité	Ouagadougou (Burkina Faso)
11 février	Séminaire de lancement de la mise en œuvre du programme de Doha pour le développement – Programme de coopération technique ONUDI-OMC pour Cuba	La Havane (Cuba)
12 et 13 février	Réunion d'amélioration des critères d'évaluation pour le prix UEMOA de la qualité	Ouagadougou (Burkina Faso)
12-15 février	Première conférence internationale sur les matériaux et les technologies de construction*	New Delhi (Inde)
16-18 février	Troisième réunion de coordination des structures de normalisation	Ouagadougou (Burkina Faso)
25-27 février	Atelier régional sur le renforcement des capacités d'exportation de produits alimentaires par l'harmonisation, à l'échelle régionale, des systèmes d'hygiène et de qualité des pays d'Afrique orientale	Kampala (Ouganda)
2-5 mars	Forum mondial sur les biotechnologies	Concepción (Chili)
3 mars	Séminaire sur les possibilités d'investissement en Namibie et au Mozambique	Mumbai (Inde)
5 mars	Séminaire sur les possibilités d'investissement en Namibie et au Mozambique	Chennai (Inde)
9 mars	Séminaire sur les possibilités d'investissement en Namibie et au Mozambique	Kuala Lumpur (Malaisie)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
11 mars	Séminaire sur les possibilités d'investissement en Namibie et au Mozambique	Jakarta (Indonésie)
15 et 16 mars	Financement des petites et moyennes entreprises	Accra (Ghana)
15-17 mars	Réunion de définition d'une position commune par rapport aux obstacles techniques au commerce	Ouagadougou (Burkina Faso)
16 et 17 mars	Séminaire de lancement de la mise en œuvre du programme de Doha pour le développement – Programme de coopération technique ONUDI-OMC pour la Bolivie	La Paz (Bolivie)
22-24 mars	Réunion d'harmonisation des critères et techniques d'inspection	Ouagadougou (Burkina Faso)
22-26 mars	Atelier technique du réseau régional de production plus propre en Amérique latine et aux Caraïbes	San José (Costa Rica)
24 mars	Réunion avec l'Association indienne de fabricants de plastiques pour mettre au point des interventions en vue du développement du secteur des plastiques*	Mumbai (Inde)
24 mars	Séminaire sur les possibilités d'investissement en Namibie et au Mozambique	Shanghai (Chine)
26 mars	Séminaire sur les possibilités d'investissement en Namibie et au Mozambique	Hangzhou (Chine)
29-31 mars	Première réunion de définition d'une position commune envers le Codex Alimentarius	Ouagadougou (Burkina Faso)
6 avril	Réunion pour la mise au point d'interventions en vue du développement des secteurs de la fonderie, des pompes et des moteurs*	Coimbatore (Inde)
8 avril	Réunion pour le lancement d'interventions au niveau de l'unité dans l'industrie des machines-outils*	Bangalore (Inde)
15-16 avril	Séminaire de sensibilisation aux bourses de sous-traitance et de partenariat pour l'industrie et ouverture officielle de SPX Chongqing	Chongqing (Chine)
19 avril	Septième réunion du Comité consultatif du Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication*	New Delhi (Inde)
22 avril	Réunion du Comité directeur du programme national pour le développement de l'industrie indienne du jouet	New Delhi (Inde)
22 et 23 avril	Première réunion du Bureau de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI)	Abuja (Nigéria)
26-29 avril	Réunion du groupe de travail national et atelier sur les communications relatives à la situation environnementale et sanitaire dans certaines mines d'or de la région de Tapajós	Manaus (Brésil)
28 avril	Table ronde sur le programme d'ensemble de promotion des investissements	Bichkek (Kirghizistan)
6 mai	Atelier sur les obstacles techniques à l'échange commercial	Hanoi (Viet Nam)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
10-12 mai	Réunion pour l'examen final du projet "application biotechnologique des enzymes dans la fabrication de pâte à papier à partir du jute vert/kénaf" et atelier de diffusion de l'information	Dhaka (Bangladesh)
10-12 mai	Forum international sur les politiques de compétitivité pour le secteur productif dans le contexte d'accords de libre-échange	Bogota (Colombie)
17 et 18 mai	Séminaire de lancement de la mise en œuvre du programme de Doha pour le développement – Programme de coopération technique ONU DI-OMC pour l'Égypte	Le Caire (Égypte)
17-20 mai	Troisième table ronde africaine sur la consommation et la production durables	Casablanca (Maroc)
20-22 mai	Conférence des partenaires et des donateurs dans le cadre du programme du PNUD/FEM pour la restauration de l'environnement dans le Bassin du Dniepr	Kiev (Ukraine)
20-23 mai	Mise en place de l'assurance qualité au laboratoire dans le domaine agroalimentaire	Tunis (Tunisie)
25-27 mai	Conseil du développement industriel, vingt-huitième session	Vienne (Autriche)
29 mai	Atelier sur les unités de machines-outils	Ludhiana (Inde)
31 mai	Inauguration de la deuxième bourse chinoise de sous-traitance et de partenariat industriels	Beijing (Chine)
5-12 juin	Huitième réunion annuelle des centres et des programmes nationaux pour une production plus propre de l'ONU DI/PNUE	Interlaken (Suisse)
7-11 juin	Conférence sur la compétitivité axée sur les chaînes de valeur mondiales et les réseaux de production: promouvoir la création de capacités en Afrique du Sud	Pretoria (Afrique du Sud)
9 juin	Réunion du Comité directeur du programme national pour le développement de l'industrie indienne de la machine-outil	New Delhi (Inde)
9 et 10 juin	Séminaire de lancement de la mise en œuvre du mémorandum d'accord entre l'ONU DI et l'OMC en Mauritanie	Nouakchott (Mauritanie)
11 juin	Réunion sur la fabrication et la commercialisation des machines-outils	Rajkot (Inde)
14-18 juin	Foire des technologies de l'avenir 2004	São Paulo (Brésil)
24 juin	Atelier sur la modernisation de l'industrie du jouet	New Delhi (Inde)
29 juin	Éthiopie – un marché à découvrir: pour la liberté d'investissement économique	Padoue (Italie)
2 juillet	Deuxième réunion du Bureau de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI)	Nairobi (Kenya)
8 juillet	Réunion de lancement du programme national pour le développement de l'industrie de la machine-outil	Pune (Inde)
9 juillet	Réunion de lancement de la mise en œuvre du programme de Doha pour le développement – Programme de coopération technique ONU DI-OMC pour le Kenya	Nairobi (Kenya)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
20 juillet	Présentation du Rapport sur le développement industriel pour 2004	Vienne (Autriche)
21 juillet	Séminaire de lancement de la mise en œuvre du programme de Doha pour le développement – Programme de coopération technique ONUUDI-OMC pour la Jordanie	Amman (Jordanie)
29 juillet	Réunion avec les unités de machines-outils sur les plans de financement pour la modernisation de l'industrie	Batala (Inde)
30 juillet	Réunion avec les unités de machines-outils sur les plans de la Banque indienne de développement de la petite industrie	Ludinana (Inde)
2 août	Réunion sur la modernisation des groupes de construction de machines-outils	Pune (Inde)
12 et 13 août	Deuxième table ronde nationale sur la production plus propre	Hô Chi Minh-Ville (Viet Nam)
17 et 18 août	Réunion d'un groupe d'experts chargé d'examiner les propositions de projets du FEM concernant les eaux internationales, formulées par l'ONUUDI	Lagos (Nigéria)
22-27 août	Séminaire et exposition internationales sur la gestion des technologies novatrices de construction de logements bon marché*	Ahmedabad (Inde)
25 août	Séminaire sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie	Bucarest (Roumanie)
31 août - 3 septembre	Atelier sur l'élimination progressive de l'utilisation du bromure de méthyle	Douala (Cameroun)
31 août- 4 septembre	Séminaire sur les méthodes et les pratiques de prospective technologique pour l'Ukraine	Kiev (Ukraine)
8 et 9 septembre	Comité des programmes et budgets, vingtième session	Vienne (Autriche)
11 et 12 septembre	Atelier régional sur la gestion des technologies de l'eau	Manama (Bahreïn)
12 septembre	Séminaire sur la gestion de laboratoires: des pratiques mondiales à la norme ISO 17025	Hanoi (Viet Nam)
16 septembre	Séminaire sur les conditions d'accréditation internationale des laboratoires de microbiologie	Hanoi (Viet Nam)
17 septembre	Réunion sur la création d'un institut de conception et de développement du jouet	New Delhi (Inde)
21 septembre	Table ronde sur l'investissement	Bichkek (Kirghizistan)
21 septembre	Réunion consultative nationale sur le développement, la compétitivité et l'élaboration de politiques industriels	Kampala (Ouganda)
21-23 septembre	Conférence régionale sur la durabilité des ressources – boucler la filière tissus	Hyderabad (Inde)
22 septembre	Atelier concernant le programme hollandais de coopération en matière de gestion – mise à niveau des technologies	Udaipur (Inde)
27-29 septembre	Cinquième atelier technique interne de coordination	Ouagadougou (Burkina Faso)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
28 septembre	Séminaire de sensibilisation et d'information sur les différents aspects de la qualité dans le secteur agroalimentaire	Alger (Algérie)
28-30 septembre	Séminaire de consultation ONUDI-Iraq sur la planification des programmes de développement de l'esprit d'entreprise des femmes et des jeunes et de conseil aux PME	Amman (Jordanie)
30 septembre et 1 ^{er} octobre	Quatrième réunion du Comité régional de pilotage	Ouagadougou (Burkina Faso)
4-6 octobre	Atelier sur la sensibilisation à la gestion stratégique des coûts pour les groupements de PME des secteurs des produits chimiques et du papier*	Vapi (Inde)
4-8 octobre	Réunion de responsables du secteur du cuir – Éthiopie-Italie-Espagne 2004	Addis-Abeba (Éthiopie)
7-13 octobre	Réunion sur le développement de l'industrie de la pierre*	Carrare (Italie)
14 octobre	Séminaire de lancement de la mise en œuvre du programme de Doha pour le développement – Programme de coopération technique ONUDI-OMC pour l'Arménie	Erevan (Arménie)
18 octobre	Inauguration du programme hollandais de coopération en matière de gestion – mise à niveau technologique dans l'industrie de la pierre	Udaipur (Inde)
18 octobre	Groupe de travail national et atelier sur les communications relatives à la situation environnementale et sanitaire dans les petites mines d'or du district de Geita, dans la région du lac Victoria	Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie)
18-20 octobre	Quatrième réunion de coordination des structures de normalisation	Ouagadougou (Burkina Faso)
25-27 octobre	Réunion d'harmonisation des critères et techniques d'inspection dans le domaine zoo-sanitaire	Ouagadougou (Burkina Faso)
27-29 octobre	Réunion d'adoption d'un projet de loi cadre pour la protection et l'information des consommateurs	Ouagadougou (Burkina Faso)
28 et 29 octobre	Deuxième séminaire commun avec l'Initiative technologique sur le changement climatique sur la diffusion de technologies en Europe orientale et dans la CEI	Vienne (Autriche)
1 ^{er} novembre	Séminaire sur les bourses de sous-traitance et de partenariat	Doha (Qatar)
2 novembre	Séminaire de lancement de la mise en œuvre du programme de Doha pour le développement – Programme de coopération technique ONUDI-OMC pour le Ghana	Accra (Ghana)
3-5 novembre	Conférence sous-régionale sur l'amélioration de la performance industrielle et la promotion de l'emploi en Afrique de l'Ouest	Dakar (Sénégal)
8-10 novembre	Réunion d'établissement des responsabilités et des procédures régionales d'accréditation	Ouagadougou (Burkina Faso)
9 novembre	Séminaire de sensibilisation à la production plus propre dans l'industrie du finissage des métaux	Hanoi (Viet Nam)
9-11 novembre	Conseil du développement industriel, vingt neuvième session	Vienne (Autriche)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
10-17 novembre	Troisième semaine nationale de la sécurité des aliments	Addis-Abeba (Éthiopie)
11 novembre	Séminaire sur l'accréditation à l'intention des services publics	Hanoi (Viet Nam)
12 novembre	Séminaire sur l'accréditation à l'intention des représentants de l'industrie	Hanoi (Viet Nam)
16 novembre	Développement de la responsabilité sociale d'entreprise en Croatie: nécessité d'un cadre d'orientation général	Zagreb (Croatie)
16-19 novembre	Congrès mondial des affaires en Afrique	Dakar (Sénégal)
17 novembre	Séminaire technique sur le rendement énergétique des chaudières	Hanoi (Viet Nam)
17 et 18 novembre	Séminaire international sur les technologies émergentes au service de l'excellence manufacturière*	Bangalore (Inde)
18 novembre	Réunion du Comité directeur du programme national pour le développement de l'industrie indienne de la pierre	New Delhi (Inde)
18 et 19 novembre	Deuxième atelier international pour la diffusion des résultats du projet "application biotechnologique des enzymes dans la fabrication de pâte à papier à partir du jute vert/kénaf"	Hyderabad (Inde)
22 novembre	Séminaire sur la compétitivité industrielle	Oufa (Fédération de Russie, République du Bachkortostan)
26-29 novembre	Séminaire sur la prospective technologique pour la République de Bulgarie	Bansko (Bulgarie)
30 novembre-1 ^{er} décembre	Atelier sur le réseau Tumen River Investor Services (TRIS)	Vienne (Autriche)
1 ^{er} et 2 décembre	Atelier de validation des études sur la réhabilitation et la relance du secteur textile	Bujumbura (Burundi)
2 décembre	Traçabilité et enjeux au niveau de l'industrie alimentaire	Tunis (Tunisie)
2 et 3 décembre	Atelier sur les possibilités de remplacer le bromure de méthyle	Gaborone (Botswana)
6-8 décembre	Réunion d'établissement des critères communs pour les schémas nationaux de certification	Ouagadougou (Burkina Faso)
6-8 décembre	Première réunion d'analyse comparative des besoins normatifs par rapport aux échanges commerciaux	Ouagadougou (Burkina Faso)
6-15 décembre	Atelier sur la sécurité et la transformation des denrées alimentaires (UNISWORK III)	Gebze/Kocaeli (Turquie)
8-10 décembre	Sixième atelier technique interne de coordination	Ouagadougou (Burkina Faso)
13 décembre	Séminaire sur l'industrialisation et l'accès au marché – contrôle métrologique et essais nécessaires pour l'exportation	Colombo (Sri Lanka)
13 décembre	Séminaire sur le réseau de technologies de l'information pour le secteur industriel	Alger (Algérie)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
13 et 14 décembre	Cinquième réunion du comité régional de pilotage	Ouagadougou (Burkina Faso)
13-15 décembre	Réunion des experts sectoriels de l'industrie de l'UEMOA	Ouagadougou (Burkina Faso)
15 décembre	Réunion du groupe de travail national et atelier sur les communications relatives à la situation environnementale et sanitaire dans certaines mines d'or d'Indonésie	Djakarta (Indonésie)
16 et 17 décembre	Atelier national sur l'élimination progressive du bromure de méthyle	La Havane (Cuba)
20 décembre	Forum des actionnaires concernant la représentation des consommateurs dans les activités de normalisation et les essais comparatifs	Islamabad (Pakistan)

* Réunion du Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication.

^a La présente liste comprend les réunions coparrainées par d'autres organisations.

APPENDICE O

STATISTIQUES INDUSTRIELLES

<i>Titre</i>	<i>Description</i>
The International Yearbook of Industrial Statistics 2004	Fournit des statistiques mondiales sur les performances et tendances actuelles dans le secteur manufacturier et facilite les comparaisons internationales détaillées relatives à ce secteur.
Édition 2004 de la base de données de l'ONUDI relative aux statistiques industrielles couvrant les groupes à 3 chiffres de la CITI (deuxième version révisée) (INDSTAT3)	Version CD-ROM, destinée à la vente, de la base de données de l'ONUDI sur une sélection de statistiques industrielles essentielles couvrant les groupes à trois chiffres de la CITI Rev.3 (soit 28 branches d'activité). Cette version est dotée d'interfaces conviviales pour la recherche, l'exportation et l'exploitation de données. Pour une description sommaire, veuillez consulter le site Web de l'ONUDI.
Édition 2004 de la base de données de l'ONUDI relative aux statistiques industrielles couvrant les classes à 4 chiffres de la CITI (deuxième et troisième versions révisées) (INDSTAT4)	Version CD-ROM, destinée à la vente, de la base de données de l'ONUDI sur une sélection de statistiques industrielles essentielles au niveau le plus détaillé de la CITI (soit 128 branches d'activité). Cette version est dotée d'interfaces conviviales pour le référencement de métadonnées ainsi que pour la recherche, l'exportation et l'exploitation de données. Pour une description sommaire, veuillez consulter le site Web de l'ONUDI.
Édition 2004 de la base de données de l'ONUDI relative à l'équilibre entre l'offre et la demande dans l'industrie couvrant les classes à 4 chiffres de la CITI (deuxième et troisième versions révisées) (IDSB)	Version CD-ROM, destinée à la vente, de la base de données de l'ONUDI sur les chiffres de la production, du commerce et de la consommation, exprimés en dollars des États-Unis, au niveau le plus détaillé de la CITI (soit 128 branches d'activité). Cette version est dotée d'interfaces conviviales pour la recherche, l'exportation et l'exploitation de données. Pour une description sommaire, veuillez consulter le site Web de l'ONUDI.

ABRÉVIATIONS

B

BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BPIT	Bureau de promotion des investissements et de la technologie
BSTP	bourse de sous-traitance et de partenariat

C

CAMI	Conférence des ministres africains de l'industrie
CCI	Centre du commerce international (CNUCED/OMC)
CD	disque compact
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFC	Fonds commun pour les produits de base
CGS	cadre général de services
CITI	classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CIV	Centre international de Vienne
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMFAR	Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité
COMPID	combattre la marginalisation et la pauvreté par le développement industriel
CSAE	Centre d'étude des économies africaines (Université d'Oxford)

D

DSRP	Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté
------	---------------------------------------------------------

F

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDI	Fonds de développement industriel
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire international

H

HACCP	bonnes pratiques de fabrication et analyse des risques aux points critiques
-------	-----------------------------------------------------------------------------

I

IAF	International Accreditation Forum
IDSB	équilibre entre l'offre et la demande industrielles
IRCPA	Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique
ISO	Organisation internationale de normalisation

M

MS	module de services
----	--------------------

N

NEI	nouveaux États indépendants (issus de l'ex-Union soviétique)
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement

O

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCI	Organisation de la Conférence islamique
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale

P

P	administrateur
PIB	produit intérieur brut
PMA	pays les moins avancés
PMA III	troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Conférence PMA III)
PME	petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement

T

TIC	technologies de l'information et de la communication
TICAD	Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique

U

UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

ORGANES DIRECTEURS

DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. C. Magariños

Bureau du Contrôleur général
Groupe du contrôle interne
Groupe de l'évaluation
Services de gestion de l'information et des communications

Direction générale
Cabinet du Directeur général
Relations avec les organismes des Nations Unies et les autres organismes multilatéraux, affaires interorganisations et information
Orientation stratégique, gestion et coordination

Bureau de Genève

Bureau de New York

Division de l'élaboration des programmes et de la coopération

Service de la promotion industrielle et de la technologie

Service des accords multilatéraux et environnementaux

Service des agro-industries et de l'appui sectoriel

Service de l'énergie et de la production non polluante

Service des petites et moyennes entreprises

Division de la coordination des programmes et des opérations hors Siège

Service de la recherche stratégique et de l'économie

Bureau pour les pays arabes

Service de la coordination hors Siège et de la mobilisation de ressources

Bureau pour l'Asie et le Pacifique

Bureau pour l'Afrique

Bureau pour l'Europe et les NEI

Bureau pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Division de l'administration

Service de la gestion des ressources humaines

Secrétariat des organes directeurs

Services financiers

Services juridiques

Services des achats

Services des bâtiments

Bureaux de promotion des investissements et de la technologie

Bureaux extérieurs



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Centre international de Vienne

B.P. 300, 1400 Vienne (Autriche)

Téléphone: (+43-1) 26026-0

Télécopieur: (+43-1) 26926 69

Courrier électronique: unido@unido.org, Adresse Internet: <http://www.unido.org>